

SOMMAIRE

LE POINT SUR

- 03 Les frontières politiques
- 08 Dynamiques frontalières
- 11 Des zones de séparation et de contact

THÈMES ET DOCUMENTS

L'invention des frontières

- 18-19 Les frontières dans l'Antiquité (I)
- 20-21 Les frontières dans l'Antiquité (II)
- 22-23 Les grands traités de frontières
- 24-25 Tracer la frontière
- 26-27 La formation des frontières françaises
- 28-29 Les frontières extérieures de l'Union européenne

Attachement et dépassement

- 30-31 Quand la frontière inspire
- 32-33 Peut-on parler de frontières linguistiques ?
- 34-35 Les frontières africaines
- 36-37 Quand la frontière protège
- 38-39 Les ponts internationaux
- 40-41 Frontières et déplacement de population
- 42-43 Frontaliers en Europe et en France
- 44-45 Frontière ressource : le cas de l'Afrique de l'Ouest

Obsession et rejet

- 46-47 Lignes de front et contentieux territoriaux
- 48-49 Les crises transfrontalières : la bande saharo-sahélienne
- 50-51 La tentation du mur
- 52-53 L'art et la subversion des frontières
- 54-55 Frontières maritimes
- 56-57 Le cyberspace est-il sans frontières ?
- 58-59 Frontières et migrations
- 60-61 Quand une frontière s'efface... partiellement ?

Pour conclure

- 62-63 L'avenir de Schengen

Direction de publication
CNRS Éditions

Édition, iconographie, maquette
Nathalie Lempereur

Cartographie
Pascal Orcier

Photogravure
CNRS Éditions

Fabrication
Marie Léman

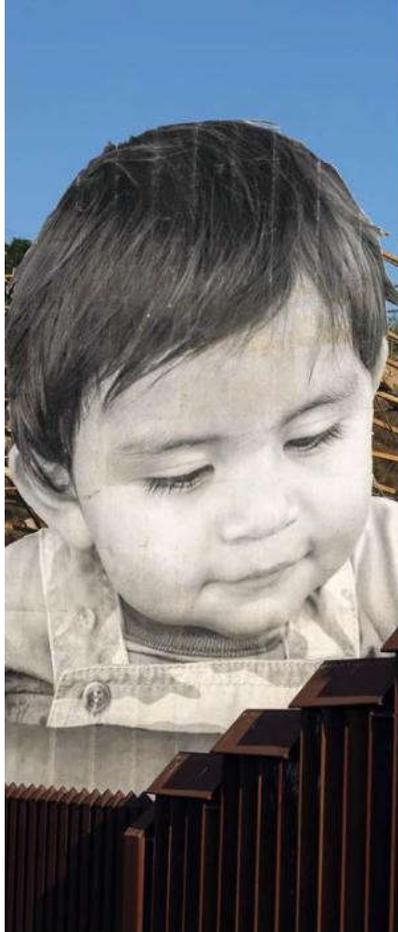
PREMIÈRE DE COUVERTURE

Frontière germano-polonaise,
dans l'île d'Usedom,
sur les plages de la mer Baltique.
Photographie de Valerio Vincenzo (2012),
extraite du projet *Borderline*,
les frontières de la paix
© Valerio Vincenzo

QUATRIÈME DE COUVERTURE

À la frontière de l'Algérie et du Mali,
sur l'axe Mokhtar-Tessalit (1986) © Pierre Boilley

Pour toute question à l'équipe éditoriale,
vous pouvez adresser un mail à :
cnrseditions@cnrseditions.fr



LES FRONTIÈRES

MICHEL FOUCHER

Avant-propos

Alors que le monde n'a jamais été aussi perméable à la circulation des personnes, des biens et des images, les frontières non seulement ne s'effacent pas mais connaissent dans plusieurs points du globe un processus de fermeture et de durcissement. Des différends frontaliers demeurent, irrésolus, dans le monde; des barrières et des murs sont érigés ici et là. Il est donc plus que jamais utile de définir clairement la frontière, ou plutôt les frontières.

L'histoire et la géographie des frontières s'enracinent dans un temps long et il serait erroné de faire de la notion de frontière une invention occidentale, même si sa généralisation a été accélérée par l'entreprise coloniale. Des règlements de frontières datant du troisième millénaire avant notre ère ont en effet été retrouvés en Mésopotamie et dans l'Égypte pharaonique. Les Romains ou les Chinois ont construit de colossales murailles protectrices dès le premier millénaire de notre ère.

Ce dossier met en lumière certaines fonctions invariables qui s'exercent sur la ligne frontière – souveraineté et identité nationale, protection et défense, transit et échange, passage et migrations alternées – et surtout l'extrême variété des frontières en fonction du degré d'ouverture ou de fermeture, du type de tracé (agrée ou imposé et contesté) et du support (terrestre ou maritime, matériel ou immatériel, naturel ou artificiel). Les frontières ne sont

pas des lignes abstraites: elles sont délimitées, démarquées, tracées et résultent donc de choix politiques ou idéologiques mais aussi de mesures techniques; elles sont mouvantes et s'y exercent des dynamiques. Elles ont des effets durables sur les sociétés et les individus, même quand elles disparaissent, et sont des marqueurs symboliques.

Les frontières, pour certaines arbitraires ou imposées, peuvent faire l'objet de forts contentieux entre les États et de nouveaux terrains de discordes ont émergé, comme l'Arctique ou le cyberspace, pourtant imaginé sans frontières. Leurs formations ou fluctuations ont entraîné des déplacements forcés et des migrations tragiques et douloureuses. Mais elles peuvent aussi être une ressource, pour jouer des différences (prix, taux de change, salaires). Des interfaces et de vastes conurbations transfrontalières sont actives dans plusieurs continents. Ce numéro de la *Documentation photographique* met donc également l'accent sur les zones frontalières qui sont, et parfois simultanément, des zones de conflit difficiles à contrôler et à sécuriser, et des zones d'échange et de négoce. Des frontaliers viennent travailler, commercer, échanger dans ces espaces, engendrant de possibles processus de paix à l'échelle locale. Plus largement, des frontières se révèlent donc être des ponts entre les cultures, un horizon d'espoir et des lieux d'interactions à étudier.



Des migrants salvadoriens à Tecun Umán (frontière entre le Guatemala et le Mexique) attendent, dans l'espoir de passer au Mexique
Je 2 novembre 2016 © Moises Saman / Magnum Photos

LE POINT SUR

“Il est bien tentant de soutenir que les frontières ont été inventées par les hommes d’État et les militaires pour opprimer les peuples ; il est facile de le faire croire aux simples, surtout dans les pays comme la France, où le peuple se laisse aisément entraîner à un idéalisme naturel et généreux. Ceux qui auront une claire notion géographique de la frontière ne se laisseront pas aller à de tels écarts de l’imagination et de la pensée spéculative” (Jean Bruhnes et Camille Vallaux, La Géographie de l’histoire, géographie de la paix et de la guerre sur terre et sur mer, 1921).

Alors que le monde n’a jamais été aussi perméable à la circulation de biens et d’idées, d’images et de sons, de personnes et de cultures, il n’est pas inutile de proposer une claire notion de la frontière, dans sa définition juridique et géopolitique, dans ses fonctions originelles et contemporaines, dans ses évolutions et dans son paradoxal retour. La réaffirmation des frontières observée de nos jours n’est pas sans lien avec l’effet sur les sociétés et leurs représentations de cette ouverture généralisée aux bruits et aux fureurs du monde.

Pour dessiner la carte d’un pays ou d’un continent, l’élève trace les traits continus de son fond de carte. La frontière moderne est linéaire alors que, dans le passé, sauf notables exceptions, dominaient les marches séparantes. Le plus souvent, le voyageur tend son passeport au guichet de la police aux frontières et franchit la limite sous l’œil

de la douane, dont l’État tire encore, dans nombre de pays, des recettes fiscales. Pour les frontaliers, la limite est une ressource. Le demandeur d’asile fuyant la persécution voit dans l’autre rive, l’autre côté, un horizon d’espoir. En conflit, les armées surveillent une ligne de front. La vie internationale doit idéalement passer du front hostile à la frontière ouverte : ce processus de civilisation de la violence ne s’est pas établi au même rythme partout ni au même prix.

Alors, “la” frontière ? Oui, au sens où sur cette ligne s’exercent des fonctions invariables dans le système international : souveraineté et identité nationale, protection et défense, transit et échange, passage et migrations alternées. Mais leur combinaison peut varier, depuis l’état d’ouverture des frontières internes de l’espace de l’Union européenne jusqu’à la quasi-fermeture de la péninsule coréenne. Et si, un jour, les deux Corées s’unifiaient, l’expérience allemande indique, qu’une génération plus tard, la différenciation économique et sociale perdurerait. Les frontières ont des effets durables. Il est donc sage d’envisager également “les” frontières, dans leur pluralité. Le rôle de l’analyse géographique est bien de rendre compte de la diversité d’un phénomène unique.

Pourquoi telle fluidité ici et telle tension là ? Ici, la diachronie, donc l’histoire, entre dans le jeu explicatif. L’extrême variété des situations concrètes procède de la formation des tracés – agréés ou

Michel Foucher

Géographe, titulaire de la chaire de géopolitique appliquée au Collège d’études mondiales (Fondation Maison des Sciences de l’Homme, Paris), il a dirigé le Centre d’analyse et de prévision du ministère des Affaires étrangères et a été ambassadeur de France dans les Pays Baltes (Lettonie)

imposés – et de leur devenir – durcissement ou effacement –, des configurations spatiales leur servant de support – terrestres ou maritimes –, des statuts les encadrant – ratifiés ou contestés –, des interactions favorisées. Plus qu'un obstacle les

frontières sont des interfaces pour les populations des confins. Et l'une des contradictions les plus étonnantes est de constater que sur un même segment, la porte est à la fois ouverte et fermée, comme entre les États-Unis et le Mexique.

LES FRONTIÈRES POLITIQUES

Définition

La frontière internationale est la ligne divisoire première d'un monde structuré en États souverains et représentés comme tels à l'Organisation des Nations unies. Elle est une institution interétatique, ayant fait l'objet de traités dont les minutes sont déposées aux Nations unies. Elle a valeur juridique et, en cas de contestation, un recours est possible devant la Cour internationale de justice (CIJ) sise au Palais de la Paix à La Haye (Pays-Bas), qui est depuis 1945 l'organe judiciaire principal des Nations unies (article 92 de la charte).

La frontière est une "ligne ou un espace séparant des territoires terrestres sur lesquels deux États exercent la plénitude de leur puissance, c'est-à-dire la souveraineté territoriale" selon le professeur de droit international Lucius Cafilisch. Elle délimite le périmètre de l'exercice d'une souveraineté et constitue l'un des paramètres de l'identité politique en tant que cadre de la définition d'une citoyenneté. À cet égard, les frontières sont des marqueurs symboliques nécessaires aux nations en quête d'un dedans pour interagir avec un dehors.

Cette nécessaire distinction entre un dedans et un dehors est le fondement de toute conscience politique collective. Elle fait limite entre deux souverainetés étatiques, deux ordres juridiques, deux systèmes politiques, monétaires, deux histoires nationales, deux récits fondateurs. Et il revient aux pouvoirs politiques de régler les confins, *regere fines*, comme on l'écrivait au XVIII^e siècle, c'est-à-dire de préciser les tracés, afin de nouer des relations civilisées avec les autres nations.

La notion de frontière est donc une composante essentielle du système international actuel, souvent qualifié de "westphalien" au sens où il a été mis en place, en Europe d'abord, à partir du milieu du XVII^e siècle, sur le principe de reconnaissance mutuelle de la souveraineté des États contigus. Nous vivons donc dans un monde resté westphalien dans ses ressorts, avec ses revendications territoriales, sa compétition juridique pour les ressources et l'affirmation de puissance projetée en zones d'influence, qui se délimitent autour de méta-frontières (l'Occident, l'Eurasie, l'Asie sinisée...). C'est pourquoi, en droit international, les frontières sont considérées comme inviolables. Une tentative de modification par la force est une agression. Comme l'écrivait le géographe allemand Friedrich Ratzel à la fin du XIX^e siècle, "faire la guerre, c'est promener sa frontière sur le territoire d'autrui". Cette inviolabilité des frontières

est toujours à l'œuvre, y compris sur le continent européen. Mais elles ne sont pas intangibles, si un accord est agréé entre deux pays voisins ou lors d'une conférence internationale qui valide des déclarations d'indépendance, comme c'est le cas pour l'Europe depuis 1991.

Des fronts aux frontières

La frontière, terme assez récent, généralisé en France par la conscription (qui s'effectuait sur les confins face à l'adversaire), est contemporaine des États qui ont, tous, une assise territoriale. En français, frontière procède de *frontier* qui vient de *front*. "Y m'est tard que demain soit pour aller voir l'Anglais en frontière", propos attribué à Jeanne d'Arc dans *Le Mystère du siège d'Orléans*. La frontière est le lieu où l'ennemi survient. Il faut donc "aller en frontière" pour l'affronter. Et l'histoire longue de l'Europe est celle du passage du front, de la ligne de front, à la frontière, pacifiée et donc ouverte. Ce processus de civilisation de la violence a pris du temps et a connu une accélération à la fin de la guerre de Trente Ans (1618-1648) lorsque les traités de 1648, dits de Münster ou de Westphalie, y mirent fin en inventant certains attributs de l'État moderne à la souveraineté reconnue par ses pairs. Le principe de base fut énoncé ainsi : *cujus regio, ejus religio* ("tel prince, telle religion"). Il s'est agi en quelque sorte de séparer géographiquement les religions sur terre, après avoir tracé une limite entre l'ici-bas et l'au-delà, c'est-à-dire en séparant la religion du politique, Dieu et César, principe fondateur de l'Europe.

La frontière offrait la garantie de pratiquer sa religion en sécurité. "Les Modernes réussirent à 'civiliser' la violence; l'État issu des guerres civiles a créé le dispositif très élaboré qui aura régi nos sociétés jusqu'à nous : sécularisation des institutions, défense des droits, édification des frontières, sécurité des citoyens", selon l'analyse de l'historien du droit François Saint-Bonnet. Après 1648 vint le temps, en Europe, des négociations de délimitation des frontières et de cartographie des limites. Et le modèle européen de frontières linéaires s'étendit au reste du monde, à la faveur des conquêtes coloniales, des grands partages entre les puissances européennes puis des décolonisations qui ont suivi, surtout entre 1945 et le milieu des années 1960.

Le passage du front à la frontière est un long chemin qui, dans bien des régions du monde, n'est pas encore réalisé mais c'est un processus

de civilisation : du mur au pont, de la clôture à la ligne ouverte, franchissable. La frontière moderne et civilisée est ouverte mais contrôlée pour être sûre.

La frontière, une invention occidentale ?

Dès lors que la frontière exprime l'assise territoriale d'un État, elle fait partie des dispositifs de contrôle des formations politiques constituées, de la cité-État de Mésopotamie à l'empire (Égypte et Perse Sassanide, empire d'Alexandre, Chine et Rome). Le premier témoignage écrit de relations interétatiques concerne un règlement de frontières. Il date du troisième millénaire, de l'époque des dynasties archaïques de Basse-Mésopotamie. La stèle des Vautours (Musée du Louvre) commémore la victoire du roi Éannatum de Lagash sur son rival d'Umma lors d'un conflit qui oppose pendant plus de cent ans les deux États à propos d'un territoire situé en amont, crucial pour leur accès à l'eau. Au Moyen-Orient, les notions de "marches", d'espace "tampon", de rapports hiérarchisés et de villes de garnisons, de missions et d'ambassades, de traités enfin étaient courants dès le deuxième millénaire avant notre ère. Chez les Grecs, le vainqueur enlevait les bornes de la cité vaincue et transformait les sanctuaires bordiers en places fortes, dotées de statues d'Hermès *epitermios*, le passeur des frontières, et de Zeus *horios*, dieu garant des bornages. Les jeunes athéniens effectuaient, comme *péripoloi* ("patrouilleurs"), leur service militaire dans les places frontières.

Les progrès de l'archéologie, notamment en Égypte et au Soudan, appuient le constat de l'ancienneté des limites lorsque fonctionnent des pouvoirs puissants qui n'étaient pas seulement soucieux de marquage sacré mais de contrôle des circulations et de contention des menaces (murailles de Chine, *limes* romain, bornes et passages obligés autour de l'Égypte). En témoigne la richesse du vocabulaire de la frontière dans les grandes langues du monde.

Si la technique de la limite linéaire est ancienne (murs et murailles, palissades et fossés), sa généralisation à l'ensemble du monde a été accélérée par les entreprises coloniales, soit qu'elles aient créé de toutes pièces de nouvelles entités, soit qu'elles se soient adaptées, bien plus souvent qu'on le croit, aux contours des unités politiques préexistantes.

L'objet géopolitique par excellence

La frontière est donc l'objet géopolitique par excellence, dès lors qu'il marque l'inscription du politique exercé sur un territoire, comme espace contrôlé et administré. Elle est une discontinuité géopolitique, à fonction de marquage réel, symbolique et imaginaire. Réalité des souverainetés mitoyennes, symbolique de l'appartenance à une communauté politique ayant une assise territoriale, imaginaire du rapport à l'Autre, au voisin, ami, allié ou ennemi.

- **Égypte ancienne**
Tash : limite administrative
Djer : limite absolue (temple, univers, existant/néant)
- **Mésopotamie** pātum
- **Grèce ancienne** horios, epitermios
- **Empire romain** Limes, Terminus

Grandes langues du monde

- **Chinois** Biaanjie 边界
- **Japonais** Boda ボーダー
- **Mongol** Khiliin
- **Vietnamien** Biên giới
- **Turc** Sınır
- **Grec** Σύνορα (Synora)
- **Arabe** Al huddud
- **Persan** Marz مرز
- **Hébreu** Legavoul, hagvoul גבול
- **Swahili** Mpaka

Langues européennes

- **Allemand** Grenze
- **Langues slaves** Granitsa
- **Russe** Границы
- **Italien** Confini
- **Espagnol** Frontiera
- **Portugais** Frontera
- **Anglais (UK)** Boundary, border
- **Anglais (Canada)** Border
- **Anglais (USA)** Border, Frontier

Les frontières doivent s'analyser à deux échelles géographiques distinctes mais complémentaires. Elles dessinent d'abord l'enveloppe d'un ensemble spatial – un État –, qui a atteint suffisamment de cohésion politique interne et d'homogénéité économique pour que les clivages principaux ne traversent plus l'intérieur du territoire et la collectivité humaine mais aient été reportés en position limite. Elles sont en même temps un plan de séparation-contact ou, mieux, de différenciation des rapports de contiguïté avec d'autres systèmes politiques, qui ne sont pas forcément de même nature. Les relations entre pays voisins vont de l'offensive/défensive à la coopération en passant par la diplomatie.

Les frontières politiques sont les enveloppes des États. Elles se décomposent en dyades – frontière commune à deux États – faites de segments. L'enveloppe terrestre de la France métropolitaine est d'environ 2913 kilomètres ; la dyade franco-suisse

Les mots de la frontière dans les grandes langues du monde

Une tour du *limes* romain reconstituée avec palissade

Allemagne, nord de Wiesbaden

© AKG images / Bildarchiv Steffens



est longue de 573 km et composée de segments distincts, entre la région industrielle de Bâle-Mulhouse, les plateaux du Jura, le pays de Gex et le Genevois français, le nord de la Haute-Savoie avec une section lacustre.

On pourrait considérer que la frontière est une fiction géopolitique qui, institutionnalisée, produit des effets importants, en prolongeant l'analyse de Pierre Bourdieu sur l'État qui parle d'une "fiction sociale qui n'est pas fictive" (*Sur l'État. Cours au Collège de France, 1989-1992, 2012*) car elle est source de légitimité et résultat d'une légitimation. La frontière est légitimée lorsqu'elle est reconnue et fait l'objet de traités, quelles que soient les conditions de sa formation. Elle peut servir de base à un récit épique (Ligne bleue des Vosges ou ligne Siegfried).

À son tour, la limite sacrée de la patrie, comme l'on disait naguère, connote l'invulnérabilité et appelle à la défense et au sacrifice. *Dulce et decorum pro patria mori*, selon Horace (*Les Odes*). "Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre! Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés!" écrit Charles Péguy avant de mourir au front (Éve, 1914). En Union soviétique, le garde-frontière était un héros de la culture populaire, chargé de la conquête et de la mise en valeur de l'immensité du territoire et faisant face à l'ennemi, japonais puis occidental (Sabine Dullin, *La frontière épaisse*, 2014). Et chaque jour se déroulent, entre Inde et Pakistan ou entre les deux Corées, des mises en scène autour des drapeaux nationaux respectifs.

Rome avait hérité des Étrusques la codification du rite de la fondation des cités: on traçait le *pomœrium*, limite religieuse de la ville, espace séparé non constructible. Il définissait le territoire urbain à l'intérieur duquel la prise des auspices était valable, acte religieux conférant au roi l'*imperium*, d'essence divine. Le caractère sacré des limites fait écho à la nature sacrée du pouvoir.

Cette insistance universelle sur cette sacralité des limites résulte de leur caractère fictif. Tous les tracés sont artificiels car ils résultent de choix et d'autres limites auraient pu être décidées. Pourquoi le Rhin et pas la Meuse ou l'Escaut? Ce sont des constructions sociales et politiques. L'étude de la genèse des tracés consiste à savoir qui a décidé, dans quel contexte, avec quel objectif et avec quelles conséquences.

Nature et artifice, vides et pleins

Il est classique d'opposer frontières dites "naturelles" et frontières "artificielles", notamment en droit international public, les secondes n'offrant pas de repères physiques facilitant la démarcation sur le terrain. La "nature" n'offre pas de limites évidentes pour des choix politiques mais elle dispose de supports qui peuvent être commodes en raison de leur visibilité – un fleuve – ou de leur valeur stratégique – une chaîne de montagnes et quelques cols. Ceci explique qu'environ 30 % de la longueur des enveloppes dans le monde coïncident avec des supports hydrographiques, fleuves et lacs: Rio Grande/Rio Bravo, Rio Parana, Mékong moyen, Oder



ou Rhin moyen, Limpopo, Orange ou lac Malawi et lac Léman. Un quart des longueurs s'appuie sur des configurations orographiques, lignes de crête et lignes de partage des eaux: Andes méridionales, Transhimalaya, segments du Caucase et des Alpes.

En France, le recours à l'argument des frontières "naturelles" date des débats de la Convention, en l'année 1793 d'une Révolution française conquérante: "Je vous dirai qu'une idée se répand, ici, c'est que la République ne doit avoir pour borne que le Rhin" écrivait Brissot à Dumouriez, commandant en chef Belgique, en voie d'annexion. Les Girondins étaient favorables aux "grandes limites". "Les limites de la France sont marquées par la nature. Nous les atteindrons toutes, des quatre coins de l'horizon: à l'Océan, au Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées" déclara Danton en janvier 1793. L'abbé Grégoire avait estimé, deux mois avant, que "la France est un tout qui se suffit à elle-même, puisque partout la Nature lui a donné des barrières qui la dispensent de s'agrandir, en sorte que nos intérêts sont d'accord avec nos principes". Cette représentation des bonnes limites de la France est issue des rédacteurs jésuites des manuels de géographie à usage des princes, reprise de *La guerre des Gaules* de Jules César. L'affirmation de ce "droit naturel" du peuple français, issu du droit romain, s'opposait à l'évidence au pouvoir – et donc au territoire – de droit divin.

Deux autres catégories de tracés existent. D'abord, les lignes géométriques, pour un petit quart du total: lignes astronomiques (parallèles ou méridiens), les lignes mathématiques (lignes droites, lignes d'équidistance, arcs de cercle), que l'on trouve en Afrique saharienne, dans la partie occidentale de la dyade États-Unis/Mexique, entre la Syrie et l'Irak, entre l'Indonésie et la Papouasie-Nouvelle Guinée mais également entre Finlande et Russie. Ensuite, pour un cinquième du total, des tracés "autres", qui suivent ou ne suivent pas des discontinuités de la géographie humaine: ethniques, linguistiques, traces antérieures aux présents tracés ou infrastructures (voie ferrée par exemple).

Garde-frontières de l'Union soviétique
Lithographie, Ruben Suryaninov, 1965

© Garmborg Collection/Bridgeman Images

Ce classement est descriptif et indicatif, car la plupart des tracés sont composites et la nature des supports change selon les échelles d'analyse. On trouve toutefois quelques dominantes :

- les lignes géométriques sur le continent africain, qui sont souvent des frontières de chancellerie ou de "papier" (Camille Lefebvre, *Frontières de sable, frontières de papier*, 2015), agréées sur des cartes incomplètes et avant une connaissance précise du terrain dans un continent qui ne comptait que 125 millions d'habitants vers 1900, au moment des grands partages ;

- le recours aux limites fluviales en Amérique latine (52 % du total) avec ses grandes vallées souvent vides de peuplement (20 millions d'habitant sur 22 millions de km² au moment des indépendances, selon Alexandre de Humboldt et 62 millions seulement en 1900, selon Pierre Chaunu). Le décalage entre l'espace national de droit et celui effectivement occupé et intégré reste un trait majeur des États latino-américains.

- la place essentielle des tracés sans supports orographiques et hydrographiques en Europe et dans une partie de l'Asie, de peuplement plus dense, tracés constamment remaniés dans le cas du continent européen.

Invention dans l'espace : la formation de la carte contemporaine

La carte du monde est plutôt stable depuis trois décennies. Les cas d'effacement de frontières sont beaucoup plus rares (unification allemande de 1990) que les modifications de tracés (annexion de la Crimée par la Russie en 2014, indépendance du Soudan du Sud par rapport au Soudan ou du Kosovo par rapport à la Serbie, indépendance de Timor Leste).

Le monde politique était divisé par 264 dyades et 232 106 km de frontières internationales en 1989 et par 311 dyades et 261 570 km en 2020, en raison de la formation de dix-huit nouveaux États en Europe centrale et orientale, cinq en Asie centrale, trois dans le Caucase, deux en Afrique du nord-est et un en Asie.

Pour leur part, les frontières maritimes potentielles sont au nombre de 48 et sont, pour un bon tiers, déjà délimitées sur la carte.

Le continent européen apparaît comme le plus neuf, en termes de configuration géopolitique, malgré son appellation de "vieux continent" alors que les autres sont stables, y compris l'Afrique où les tracés hérités de la période coloniale ont été considérés comme intangibles lors de la conférence de l'Organisation de l'Unité Africaine réunie au Caire en juillet 1964. Paradoxe d'une situation où les ensembles continentaux découpés depuis le plus longtemps sont plus changeants que ceux où les limites furent plus récentes et surimposées.

En Afrique, la division entre empires coloniaux s'est déroulée entre 1895 et 1910, soit en 25 ans. Aucun autre ensemble géopolitique dans le monde n'a été aussi rapidement découpé, à



la seule exception des Orient Proche et Moyen. On y rencontre deux catégories principales : les frontières inter-impériales, longuement négociées et peu disputées ; les frontières intra-impériales, anciennes limites de cercles administratifs aux tracés changeants et qui sont à l'origine de la majorité des contentieux.

En Amérique latine, les anciennes limites administratives de l'empire espagnol ont été remaniées après les indépendances et le Brésil a fait reculer sa frontière occidentale vers l'Ouest aux dépens du Pérou et de la Bolivie.

En Amérique du Nord, structurée selon des conquêtes parallèles, les tracés se sont joués entre 1783 (indépendance des États-Unis), 1848-1853 (recul du Mexique) et 1903 (traité anglo-américain sur l'Alaska).

L'Asie se caractérise par l'ancienneté du fait frontalier, en raison de l'antériorité des appareils d'État, de la Perse à la Chine en passant par le Siam, le Vietnam, l'Empire khmer, la Corée et l'Empire ottoman, servis par une tradition diplomatique ancienne incluant archivage et cartographie et la négociation de traités des limites suivis de pra-

Frontière entre la Finlande et la Russie

Un tracé géométrique, dans la forêt. Lentiira, 2013

© Simon Balson / Alamy

Frontière entre la Chine et l'Inde sur le col de Nathu-La

Des soldats en 2009 sur l'ancienne route de la soie. Cette frontière a une configuration orographique

© Rupak De Chowdhuri / Reuters



tiques de marquage sur le terrain. Mais les épisodes coloniaux et impériaux (depuis 1860) expliquent 80 % des tracés actuels.

L'histoire longue et heurtée des frontières de l'Europe

Comme l'Asie, l'Europe est une terre d'États-nations très anciens (France, Angleterre, Portugal, Espagne), mais sa partie centrale et orientale a été traversée d'innombrables faisceaux de frontières qui, malgré leur durée, n'ont pas moins été effacées (Pologne).

En 1494, le pape Alexandre VI a divisé, par le traité international de Tordesillas – première délimitation globale – le “nouveau monde” entre deux domaines d'évangélisation à la charge de la Castille et du Portugal par une ligne méridienne située à 370 lieues (1 770 km) à l'ouest des îles du Cap Vert. Cette disposition plaça le Brésil, découvert en 1500 par Cabral sous souveraineté portugaise.

Comme pour l'Afrique, de nombreuses limites ont été décidées dans le cadre de conférences internationales : conférence de Berlin (1878) qui aboutit à la formation de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro aux dépens de la “grande Bulgarie”, conférences de Versailles (1919), de Potsdam et de Yalta (1945), où les vainqueurs redessinent les contours des États vaincus et des nouveaux États.

Enfin, comme en Amérique du Nord, des frontières ont été produites – peuplées ou déplacées – par des opérations de colonisation agricole dans les régions de marches (Ukraine repeuplée après les guerres russo-ottomanes, Europe centrale avec la colonisation agricole allemande jusqu'aux Carpates, confins serbo-hongrois et serbo-roumains, Irlande du nord peuplée à partir de l'Écosse).

À la différence de tous les autres continents, l'Europe a été profondément remaniée après l'effondrement du système russo-soviétique en

Kilométrage des frontières internationales, 2019 (dont nouvelles frontières postérieures à 1990)

- Afrique : 86 121 (dont 2 849)
- Asie : 67 424 (dont 15 230 en Asie centrale et 228 pour le Timor-Leste)
- Amériques : 52 725
- Europe (continent) : 35 600 (dont 11 157)

Total : 261 570 (dont 29 464)

1991 et l'unification allemande de 1990. Les frontières terrestres actuelles des 47 États membres du Conseil de l'Europe représentent environ 38 000 kilomètres. Seul 13 % de ce kilométrage date d'avant le Congrès de Vienne et 15 % du XIX^e siècle. 72 % de ce kilométrage est à mettre au compte du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle. 19 % dans la période 1945-1950 contre 26 % à la suite des guerres balkaniques et des traités de la Conférence de la paix entre 1919 et 1923. Ajoutons que 27 % du kilométrage actuel est apparu après 1991. Il aura donc été tracé au moins autant de nouvelles frontières entre 1991 et 2008 qu'entre 1905 et 1923.

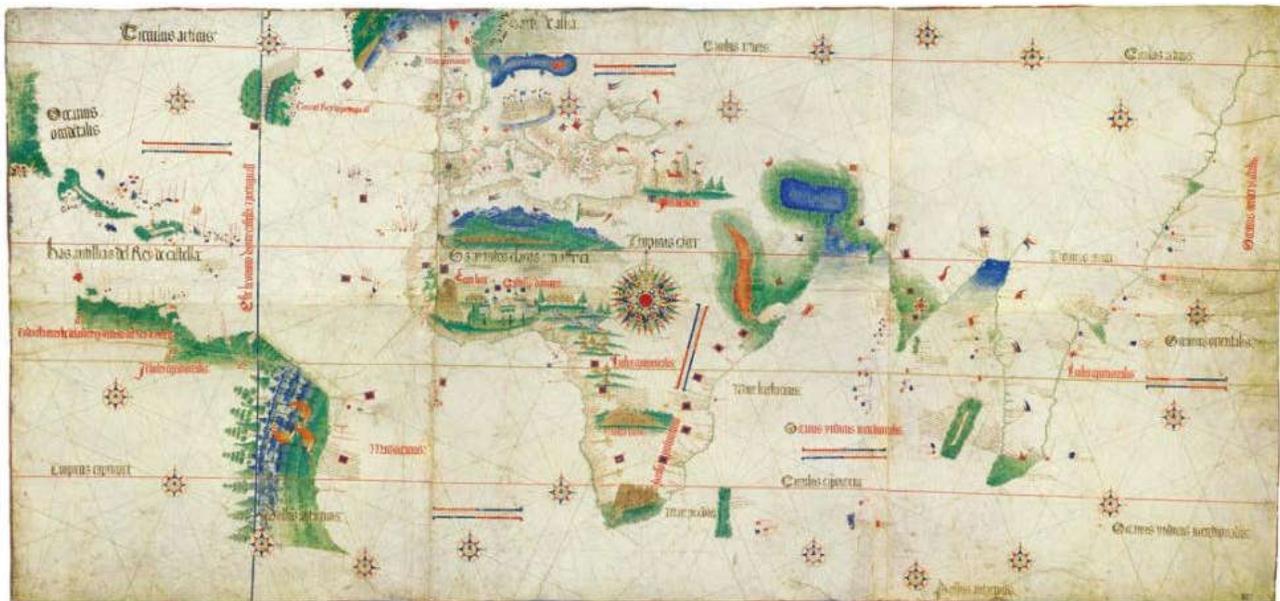
L'Europe est bien le plus récent des continents, même s'il fut le lieu d'invention de l'idée nationale et de sa traduction politique en États-nations. Aucun autre continent n'est sujet à de telles reconfigurations. La tendance lourde de la géopolitique européenne réside dans l'aspiration des peuples qui se représentent comme des nations à disposer des attributs d'un État – et à se voir reconnue cette aspiration –, qui peut être satisfaite lorsque les centres impériaux s'affaiblissent et que de puissants alliés favorisent cette autodétermination.

Il est notable que le démontage des anciens ensembles multiethniques en Europe centrale, balkanique et balkanique soit synchrone de l'extension de la construction européenne. La garantie préalable d'adhésion à l'Union européenne a encouragé

Kilométrage des frontières internationales, 2019

La ligne de démarcation du traité de Tordesillas Planisphère de Cantino, 1502

© Bibliothèque Estense, Modène (Italie)



les forces nationales à faire sécession, de la Slovénie au Kosovo en passant par la Croatie et le Monténégro. Six des dix nouveaux membres de 2004 n'avaient pas d'existence étatique avant 1991.

À l'inverse, les institutions européennes (Union européenne et Conseil de l'Europe) ont contribué à stabiliser les frontières en Europe centrale puisque des accords bilatéraux reconnaissant les tracés hérités et offrant des garanties aux minorités nationales ont été signés avant l'adhésion, notamment entre la Hongrie, la Slovaquie et la Roumanie. L'unification allemande s'est accompagnée de l'intégration immédiate des cinq nouveaux Länder dans l'UE, gage de stabilité géopolitique.

DYNAMIQUES FRONTALIÈRES

Une fois tracées, les frontières produisent des effets, qui dépendent de leurs conditions de formation : imposées ou négociées ? reconnues ou contestées ? arbitraires ou justifiées ? Ce ne sont pas de simples lignes sur une carte, avec des coordonnées fixées sur le papier d'un traité. Les frontières sont du temps inscrit dans l'espace, ou, mieux, des temps successifs créant des limites propres. Cette inscription n'a pas la même signification selon qu'elle ait été subie ou conquise.

On ne peut comprendre le mal-être hongrois contemporain sans revenir au traité de Trianon de 1920 qui a fait perdre à l'ancienne partie hongroise de l'empire autrichien les deux-tiers de sa superficie, laissant des populations magyarophones à l'extérieur du nouvel État. Le ressentiment est toujours présent et exploitable politiquement, dès lors que ces populations peuvent voter en Hongrie (en l'occurrence en faveur de Viktor Orban).



De la même façon, la perception des dirigeants russes regrettant que la fin de l'Union soviétique et l'émancipation des anciennes républiques fédérées et dominées aient placé une vingtaine de millions de Russes "ethniques" hors de la Fédération de Russie explique l'attitude actuelle du Kremlin. Son révisionnisme en direction de l'Ukraine ou des Pays Baltes, qui vise à rassembler les ressortissants du "monde russe", les "compatriotes", y trouve une source.

En Afrique, les tracés coloniaux ont été critiqués parce qu'ils séparaient des groupes ethnolinguistiques homogènes. Mais ceux-ci ont su, après les indépendances, "subvertir" les nouvelles frontières en maintenant des liens familiaux et commerciaux actifs, transformant la "coupure" en "couture", une frontière vécue et agie comme une ressource, une opportunité.

Cependant, bien des problèmes politiques ultérieurs sont nés du regroupement dans un même

Des barbelés sur la frontière entre l'Ukraine et la Russie, près de Hoptivka

Après le début du conflit, en 2014, l'Ukraine a annoncé son intention d'ériger un mur de plus de 3000 km de long à la frontière.

© Michele Borzoni / Terra Project

Brexit : organiser une nouvelle frontière à Calais

Anticipant les conséquences du départ du Royaume-Uni de l'Union européenne pour les 10 000 entreprises françaises qui commercent avec l'outre-Manche, le ministère de l'Action et des Comptes publics (a organisé) à Calais, une sorte de répétition générale.

Pour mener cet exercice grandeur nature, 700 douaniers supplémentaires ont été recrutés. Il n'en fallait pas moins car, que les entreprises exportent ou importent, leurs conditions de travail seront fortement impactées par le Brexit : chaque année, quatre millions de camions passent par le port de Calais.

(...) À Calais, des bâtiments ont été construits pour permettre le contrôle des camions qui vont en Grande-Bretagne, mais surtout ceux qui en arrivent. "Les douanes sont prêtes à ce bouleversement d'une nouvelle frontière, ajoute Gérard Darmanin. Nous avons travaillé sur notre système de frontière intelligente : nous avons numérisé le dédouanement et des codes-barres seront collés sur les pare-brise des camions. La lecture de ces codes-barres se fera à plusieurs kilomètres de la frontière, permettant une sélection très rapide".

Concrètement, les camions ayant rempli les conditions administratives, payé les taxes et étant en règle, passeront rapidement la frontière, évitant ainsi de créer des embouteillages. Deux parkings d'une capacité de 250 camions permettront les contrôles approfondis : qu'il s'agisse de contrôles vétérinaires pour les denrées comme le poisson (les fruits de la pêche anglaise sont en grande partie transformés à Boulogne-sur-Mer) ou douaniers.

(...) "Prêts", c'est le mot-clé répété par Gérard Darmanin, qui insiste aussi sur la nécessité pour les douanes de "réfléchir à une nouvelle frontière". Cela passera également par une potentielle zone de *duty free* à Calais, mais aussi sur la suite des relations avec la Grande-Bretagne. "Il faut continuer le renseignement entre nos deux pays, précise-t-il. Il peut y avoir de la fraude, de la drogue, du terrorisme". (...)

Marie Tranchant, "À Calais, l'exercice grandeur nature des douanes", *Le Figaro*, 3 septembre 2019

pays de populations qui avaient des langues et des histoires différentes et souvent des contentieux anciens. Comment faire vivre ensemble et créer une nation sur de telles bases, sinon dans un effort de participation de chaque ensemble à la gestion de l'État ? Les cas du Mali ou de la Côte d'Ivoire, coupés entre Nord et Sud, montrent qu'il faut beaucoup d'efforts pour dépasser les tensions internes et mettre fin aux crises.

Chroniques frontalières

Une approche contemporaine efficace des dynamiques frontalières consiste à recenser la chronique des activités – juridiques, militaires, économiques,

symboliques – relatives aux frontières internationales, terrestres et maritimes, aujourd'hui.

Les tendances générales de la scène frontalière mondiale sont les suivantes :

- la persistance ou l'aggravation des tensions frontalières. Par exemple, les menaces transfrontalières au Moyen-Orient et en Afrique, la violation de frontières agréées en Europe (Crimée), les risques issus des héritages de 1945-1953 dans la péninsule coréenne, la permanence de vieux contentieux non réglés, le déficit de reconnaissance de nouveaux tracés ;
- le développement des pratiques de durcissement (sous forme de clôtures et murs) au Moyen-Orient, en Asie du Sud, en Amérique du Nord et désormais en Europe ;

**Chroniques frontalières
dans le monde, de janvier
à décembre 2019**

Janvier

- Regain de tensions entre la Guyane et le Venezuela sur le bloc Stabroek après l'interception par la marine de Caracas d'un navire d'études sismiques d'ExxonMobil. La dispute dure depuis 1899, avec l'attribution d'un vaste territoire à l'ouest du fleuve Essequibo à la couronne britannique. Caracas juge cette décision non valide et refuse la juridiction de la CIJ demandée par Georgetown.

Février

- Regain de tension entre le Kenya et la Somalie à propos de leur différend maritime sur une aire de 100 000 km² supposée riche en hydrocarbures, après l'octroi de blocs d'exploration par la Somalie. La CIJ est saisie du dossier depuis 2014.

Mars

- La CIJ rejette la revendication britannique sur les îles Chagos (océan Indien, base militaire), détachées de l'île Maurice en 1960 en échange de l'octroi de l'indépendance.

Avril

- La Malaisie et Singapour commencent des négociations sur leur frontière maritime.

Juin

- Le Belize et le Guatemala portent leur différend devant la CIJ de La Haye, après un référendum positif au Belize (mai 2019).
- Après le Danemark en 2015 et la Russie en 2001, le Canada dépose ses revendications d'extension de son plateau continental au-delà de la limite des 200 nautiques en océan Arctique à la Commission des limites du plateau continental.

Juillet

- La chasse sud-coréenne procède à des tirs de semonce contre un avion de surveillance militaire russe survolant l'île des rochers Liancourt, en mer du Japon, contrôlée par la Corée et revendiquée par le Japon. La Russie teste la coordination militaire entre Séoul et Tokyo, alliés des États-Unis.
- La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, s'engage à mettre en place un corps européen de 10 000 garde-frontières et de garde-côtes d'ici 2024.
- Les pays africains s'accordent pour un démantèlement tarifaire dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) à partir de 2020.
- Tensions autour du récif Vanguard (archipel des Spratleys) en mer de Chine méridionale entre la marine chinoise et des navires d'exploitation gazière et pétrolière du Vietnam et de la Malaisie.
- L'Union européenne proteste contre les activités de forage menées par la Turkish Petroleum dans les champs gaziers situés au large de Chypre. Ankara ne reconnaît pas les accords de délimitation maritime conclus par la république de Chypre (dont le nord est occupé par la Turquie depuis 1974).

Août

- La Maison Blanche se félicite de l'autorisation de la Cour suprême pour l'utilisation de 2,5 milliards de dollars venus du Pentagone pour construire un segment du mur avec le Mexique.

Septembre

- Les douanes françaises organisent, dans la perspective du Brexit, une répétition générale de contrôle des 4 millions de camions qui passent chaque année par le port de Calais et assurent les échanges des 100 000 firmes françaises échangeant avec le Royaume-Uni.
- Plusieurs milliers de demandeurs d'asile moyen-orientaux sont arrivés sur l'île grecque de Lesbos en provenance de Turquie, dont le gouvernement veut faire pression sur Bruxelles pour obtenir le renouvellement de l'accord de réciprocité migratoire signé en 2016.

Octobre

- Des négociations menées à Khartoum, sous l'égide des Nations unies, font progresser la résolution du conflit frontalier entre le Soudan du Nord et le Soudan du Sud.

Novembre

- L'armée turque chasse les Kurdes syriens de la zone frontalière située à l'est de l'Euphrate.

Décembre

- La CIJ reporte le jugement définitif sur la frontière maritime entre le Kenya et la Somalie à juin 2020.

- la poursuite de la délimitation (avec le recours à la Cour internationale de justice (CIJ) et aux arbitrages ou à la signature d'accords bilatéraux) et de la démarcation (sous l'impulsion des Nations unies et de l'Union africaine);

- la prégnance des questions migratoires en Amérique du Nord, en Europe, en Asie du Sud, en Inde...;

- la territorialisation des océans. En témoignent les tentatives de partage de l'océan glacial Arctique, la délimitation et l'extension des zones économiques exclusives (ZEE) riches en hydrocarbures, l'exacerbation des rivalités stratégiques en mer de Chine méridionale et en Asie du Sud-Est;

- enfin, les pratiques de désenclavement dont la plus récente est la signature des accords de libre-échange par les pays africains.

Délimiter puis démarquer, des mesures techniques

Objet du droit international, une frontière résulte d'abord d'une allocation de territoire, notifiée dans un traité. Les parties en négociation travaillent sur des cartes à très petite échelle (millionième au moins). La seconde étape est la délimitation, où l'on s'accorde sur les grandes lignes, sur des cartes d'échelle moyenne, et où l'on nomme des commissions de démarcation. Vient ensuite la troisième étape, d'inscription sur le terrain, la démarcation proprement dite, qui nécessite des cartes à grande et très grande échelle (1/100 000 à 1/50 000). Cette phase peut susciter des querelles d'interprétation. Et ce qui est, sur le terrain, un alignement plus ou moins lâche de bornes et de poteaux, dont l'emplacement n'est cartographiable qu'aux très grandes échelles (1/20 000 à 1/50 000) devient à partir du 1/250 000 une ligne continue. À cet égard, la frontière linéaire est une invention, élégante, de cartographe, une "superstition" (selon le géographe Samuel Whittemore Boggs, expert américain du "boundary making").

Si les frontières européennes sont bien démarquées sur le terrain, ce n'est pas encore le cas de la partie centrale de la dyade américano-mexicaine, ni surtout sur le continent africain. Environ 42 % de la longueur des tracés n'ont jamais été démarqués et il est estimé par l'Union africaine que le tiers seulement des tracés l'est effectivement. Ces lacunes peuvent poser des problèmes d'instabilité juridique, créer des frictions et gêner les opérations militaires conjointes en zones d'insécurité.

La démarcation suppose la cartographie précise des zones frontières afin d'y reporter le tracé tel qu'il a été négocié. Mais il l'a été le plus souvent sur des cartes anciennes. Les supports ont pu varier (cours d'un fleuve, îles) et il faut ramener et comparer cette information au terrain réel contemporain. L'imagerie satellitaire doit se caler sur les cartes anciennes et les coordonnées précédentes sont à transformer en coordonnées "GPS" utilisables, afin de disposer d'un outil neutre per-

Les signaux de démarcation consistent en bornes et en croix, à l'exception de ceux autour du fort de Bellegarde. Les bornes sont de forme prismatique, ayant 80 centimètres de haut et une base carrée de 50 centimètres de côté. Les croix sont de 20 centimètres, à quatre branches égales, gravées sur le roc dans un rectangle de 40 centimètres de haut et 35 de large. Tous les repères sont marqués de leur numéro d'ordre, lequel est inscrit dans le présent Acte en tête de l'article désignant la situation et la nature du signal qui lui correspond, en commençant par le numéro 427, qui suit immédiatement le dernier employé dans le procès-verbal d'abornement signé le 27 février 1863, comme première annexe au Traité de délimitation du 14 avril 1862, lequel comprend depuis l'extrémité orientale de la Navarre jusqu'au val d'Andorre. Numéro 427. Du pic d'en Balire, situé sur la crête des Pyrénées, entre la France et l'Andorre, se détache, vers le sud, un contrefort où se trouve un passage bien connu sous le nom de Coll den Gaït ou Portelle Blanche d'Andorre. On a placé une borne avec le numéro 427 sur le côté nord du passage, point où confinent l'Espagne, la France et l'Andorre.

mettant de transcrire le résultat de la négociation. Si la frontière a été initialement définie par des coordonnées, les bornes en deviennent le témoin. Si elle l'a été par des cartes et des textes, les bornes et les coordonnées permettent de la pérenniser. On mesure donc l'importance de l'information géographique dans ce processus. C'est l'une des missions de l'Institut géographique national (avec sa filiale France International, IGN FI).

On comprend enfin que ces opérations techniques de démarcation et de cartographie participent d'une démarche plus globale de sécurisation, qui contribue, directement ou non, au développement. Ce lien entre sécurité et développement est absolument crucial. Par exemple, une coordination entre les forces armées et les agences de développement a vu le jour dans les zones sahéliennes frontalières critiques.

Un traité de délimitation avec des instructions de démarcation, 1868

Frontière définitive entre la France et l'Espagne, section Val d'Andorre-Méditerranée

Expédition le long de la frontière entre la France (Guyane) et le Brésil, 2015

François-Michel Le Tourneau a parcouru avec son équipe les 320 km de la frontière sèche pour démarquer précisément la frontière à partir d'anciennes bornes. Ici pose de la sonde IGN sur la borne 3

© François-Michel Le Tourneau



Des contentieux territoriaux persistants

Un certain nombre de tracés frontaliers restent contestés par l'une des deux parties au conflit, depuis fort longtemps.

Les situations les plus anciennes concernent l'absence d'accès à l'océan Pacifique pour la Bolivie (1879), la revendication du Pakistan sur le Cachemire indien (1947), le soutien de l'Algérie à la formation d'un État indépendant du Sahara occidental actuellement sous contrôle du Maroc (depuis 1975) et l'absence d'accord sur le tracé de la frontière commune (fermée depuis 1984), le non règlement de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud (indépendant par sécession en 2011), le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan sur le Nagorno-Karabakh (conquis par l'Arménie en 1988), les frictions entre la Russie d'une part et l'Ukraine et la Géorgie de l'autre (depuis 2008 et 2014), les tensions entre la Grèce et la Turquie autour des frontières maritimes et aériennes (depuis les années 1970), aggravées par la division de Chypre (1974), la question palestinienne depuis 1967 et la Cisjordanie en voie d'annexion progressive par Israël, la querelle syro-israélienne sur le plateau du Golan (depuis 1967), les différends sino-indiens sur les Himalayas, les différends sur la possession d'îles du Pacifique occidental entre Corée du Sud, Japon et Chine, enfin, la contestation par les pays riverains de la revendication de la Chine sur l'ensemble de la mer de Chine méridionale (depuis 1947).

La plupart de ces contentieux semble sans issue et leur ancienneté les aggrave, même s'ils sont de nature distincte : strictement territoriale pour la Bolivie, existentielle pour les Palestiniens (sans État ni assise territoriale contrôlée en pleine souveraineté), identitaire pour l'Inde et le Pakistan mais aussi la Grèce et la Turquie, stratégique entre Inde et Chine et en mer de Chine du Sud, géopolitique pour les voisins de la Russie, qui est dans une posture révisionniste et entend neutraliser ses voisins au plan militaire.

La présence de ressources d'hydrocarbures peut provoquer des tensions notamment sur les limites maritimes et en même temps encourager les États à les régler, sous la pression des firmes internationales comme entre la Tanzanie et le Mozambique.

Depuis 1949, la Cour internationale de Justice a traité 38 affaires relatives à des problèmes de délimitation, dont plusieurs ont créé un précédent : règlement de l'affaire de la péninsule de Bakassi entre Cameroun et Nigeria (qui a accepté un jugement défavorable et renforcé son aura en Afrique sur ces questions diplomatiques); confirmation de l'attribution du temple khmer de Preah Vihear à la Thaïlande, sur la base d'une décision française pendant la période du mandat. Actuellement, 8 affaires sont "pendantes" à la CIJ.

Si l'on excepte la question du transfert de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem, les principaux contentieux ne sont pas portés par les États devant la CIJ. Preuve que les motifs de conflits sont moins juridiques que politiques, géopolitiques et symboliques, donc moins facilement solubles en l'absence de volonté ou d'intérêt politique.

DES ZONES DE SÉPARATION ET DE CONTACT

L'économie globalisée : dépassement des frontières ?

Depuis l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001, la logique de marché s'est étendue à la quasi-totalité de la

planète. Le but de l'OMC est de favoriser autant que possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges. L'abaissement négocié et généralisé des tarifs douaniers, la révolution du conteneur qui a diminué les coûts des transports de masse et la capacité à envoyer des ordres de

Les 8 affaires actuellement "pendantes" à la Cour Internationale de Justice

- Projet Gabčíkovo-Nagymaros (Hongrie/Slovaquie)
- Question de la délimitation du plateau continental entre le Nicaragua et la Colombie au-delà de 200 milles marins de la côte nicaraguayenne (Nicaragua c. Colombie)
- Violations alléguées de droits souverains et d'espaces maritimes dans la mer des Caraïbes (Nicaragua c. Colombie)
- Délimitation maritime dans l'océan Indien (Somalie c. Kenya)
- Différend concernant le statut et l'utilisation des eaux du Silala (Chili c. Bolivie)
- Sentence arbitrale du 3 octobre 1899 (Guyana c. Venezuela) Transfert de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem (Palestine c. États-Unis d'Amérique)
- Revendication territoriale, insulaire et maritime du Guatemala (Guatemala/Belize)

Les conflits frontaliers devant la Cour Internationale de Justice

fabrication et de paiement en temps réel à n'importe quel lieu connecté du globe et à réorganiser des chaînes de production à l'échelle mondiale ont fortement érodé la vieille marqueterie des États territoriaux.

L'idéal d'un "borderless world" fut énoncé dès 1990 par des théoriciens "mondialisateurs" qui visaient à mettre sur un marché élargi des produits standards, quelles que soient les cultures nationales et les trajectoires économiques. Kenichi Ohmae, l'auteur du slogan, exprimait la puissance montante des firmes technologiques japonaises, dont Sony fut l'emblème. Ce puissant mouvement économique d'uniformisation est atteint par les fameux GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) qui font fi des frontières fiscales, seule butte-témoin de la mission régaliennne des États.

Dans cette perspective d'extension du domaine du marché, les frontières internationales sont perçues comme des freins à la fluidité des échanges : les lenteurs et les formalités administratives entravent le passage des marchandises à travers les frontières pour les commerçants, indique l'OMC. La facilitation des échanges, c'est-à-dire la simplification, la modernisation et l'harmonisation des processus d'exportation et d'importation, est donc devenue une question fondamentale pour le système commercial mondial. Et depuis 2017 est entré en vigueur l'accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE), l'accord le plus important conclu depuis la création de l'OMC en 1995 (réduction de 14,3 % des coûts du commerce mondial et diminution des délais d'exportation et d'importation). En 2018, d'après l'OMC, la valeur du commerce des marchandises était de 19 480 Mds\$ et de 5 Mds\$ pour les services. Ces montants n'ont jamais été aussi élevés. Ils semblent donner raison à la vision abstraite des marchés dénués de toute dimension spatiale : "les agents échangent dans un espace sans qualité, sans friction, sans cartographie d'aucune sorte" (Jérôme Sgard, *Qu'est-ce qu'une frontière dans une économie globalisée?*, 2011). Voilà pour la théorie d'un "marché sans frontière".

En réalité, les États souverains continuent de peser sur l'ordre marchand, sur le respect du droit des citoyens et des négociants et sont les défenseurs des marchés en intervenant en période de crise financière. Les gouvernements sont en charge des grandes négociations économiques internationales et des décisions prises dans les forums (G7, G20, nominations aux postes de responsabilités). À la réduction des tarifs douaniers, symbole de l'effacement de la frontière économique, se sont ajoutées des négociations difficiles sur l'élimination des barrières non-tarifaires, multiples normes édictées par les États pour protéger les consommateurs ou l'environnement (normes de sécurité sur l'automobile ou les jouets, conditions de mise sur le marché des médicaments, pesticides interdits ou autorisés, préalables à l'exercice du métier de médecin, de banquier ou d'avocat). Moins de frontières physiques, plus de régulations, c'est le nouvel enjeu des négociations internationales. Et lors de l'adhésion à l'UE, avant 2004, les pays candidats ont dû incorporer un corpus juridique

de 80 000 pages, à transposer dans leurs droits nationaux respectifs.

En outre, lorsque l'ouverture est jugée néfaste aux intérêts nationaux, les gouvernements n'hésitent pas à imposer des mesures protectionnistes, dont la première est le rétablissement de droits de douane sur les produits importés, comme on l'observe aux États-Unis depuis 2018.

Interfaces

À une échelle plus locale et quand les situations politiques le permettent, l'interface frontalière est une véritable ressource pour les riverains. La première modalité d'usage des différences entre les deux côtés d'une frontière est le travail transfrontalier quotidien. Ainsi, en Europe, plus de deux millions de résidents d'un pays européen travaillent dans un pays voisin. Ce nombre a triplé depuis deux décennies. Sept pays (France, Allemagne, Pologne, Italie, Slovaquie, Roumanie, Hongrie) fournissent 70 % des travailleurs européens ayant une activité professionnelle à l'étranger. Les flux transfrontaliers se développent à la faveur de complémentarités socioéconomiques régionales, à la fois de niveaux de vie, de taux de chômage et de structures par âge.

En Asie du Sud-Est, le dynamisme de Singapour attire chaque jour plus de 400 000 travailleurs venus de l'État limitrophe de Johor en Malaisie. Les salaires y sont trois fois plus élevés et la monnaie plus forte mais le coût de la vie ne permet pas une résidence permanente. Des critiques s'élèvent en Malaisie contre cette dépendance. Fait moins connu, l'expansion de Shenzhen, première région industrielle du monde, explique l'ampleur des franchissements de la frontière avec la région administrative spéciale de Hong Kong (675 000 par jour), même si les visites des résidents permanents de Chine continentale sont limitées à une par semaine. Une vaste conurbation trans-

File de voitures au Luxembourg, près de la frontière allemande, 2004
De nombreux frontaliers viennent faire le plein pour réaliser des économies

© Harald Tittel / DPA / DPA Picture-Alliance





Des travailleurs palestiniens attendent au checkpoint d'Eyal, 2013

L'attente peut durer des heures

© Daniel Tepper / Redux-RÉA

frontalière, probablement la plus étendue et la plus peuplée du monde, est en formation.

En Amérique du Nord, la réalité d'un grand marché intégré se voit dans le rôle d'interfaces de quelques points de passage frontaliers qui sont parmi les plus actifs du monde. Entre les États-Unis et le Canada, l'intensité des échanges (1,7 Md\$ par jour) et l'intégration des économies conduit à environ 300 000 allers-retours quotidiens, et près de 3 millions de véhicules par mois (dont 60 % font l'aller-retour dans la journée). Même schéma au Sud, accentué par les différences de niveau de salaires, qui sont une opportunité pour les firmes des deux côtés. La frontière entre les États-Unis et le Mexique, dans le seul segment entre Tijuana et San Diego, au poste-frontière de San Ysidro, est franchie quotidiennement en toute légalité, dans le sens sud-nord par 50 000 véhicules et 25 000 piétons. Ceci représente plus de 18 millions de véhicules et plus de 9 millions de piétons par an. Soit plus de 45 millions d'entrées légales aux États-Unis. C'est le point de passage terrestre frontalier le plus fréquenté sur le continent américain. L'Association des autorités locales de San Diego prévoit une hausse de 87 % de ce trafic d'ici à 2030. La frontière est donc une interface qui structure la vie et les activités quotidiennes et favorise le métissage des cultures.

En Amérique latine, les interfaces sont moins nombreuses en raison de la faiblesse du peuplement dans les périphéries. Mais les régions situées entre le Brésil d'une part, la Bolivie et le Paraguay d'autre part, sont animées par les activités des firmes agricoles brésiliennes. Un espace "brésiguayen" est en formation depuis une trentaine d'années dans l'est du Paraguay avec des colons brésiliens créateurs de fronts pionniers qui, par la monoculture du soja, produit de marché mondial, intègrent les confins du Paraguay dans la globalisation. C'est une situation inverse de celle

de la dyade France-Brésil en Guyane, le pont de l'Oyapock n'étant pas ouvert à la circulation en raison de la crainte française d'une avancée pionnière brésilienne depuis l'Amapa, déjà manifeste avec l'orpaillage.

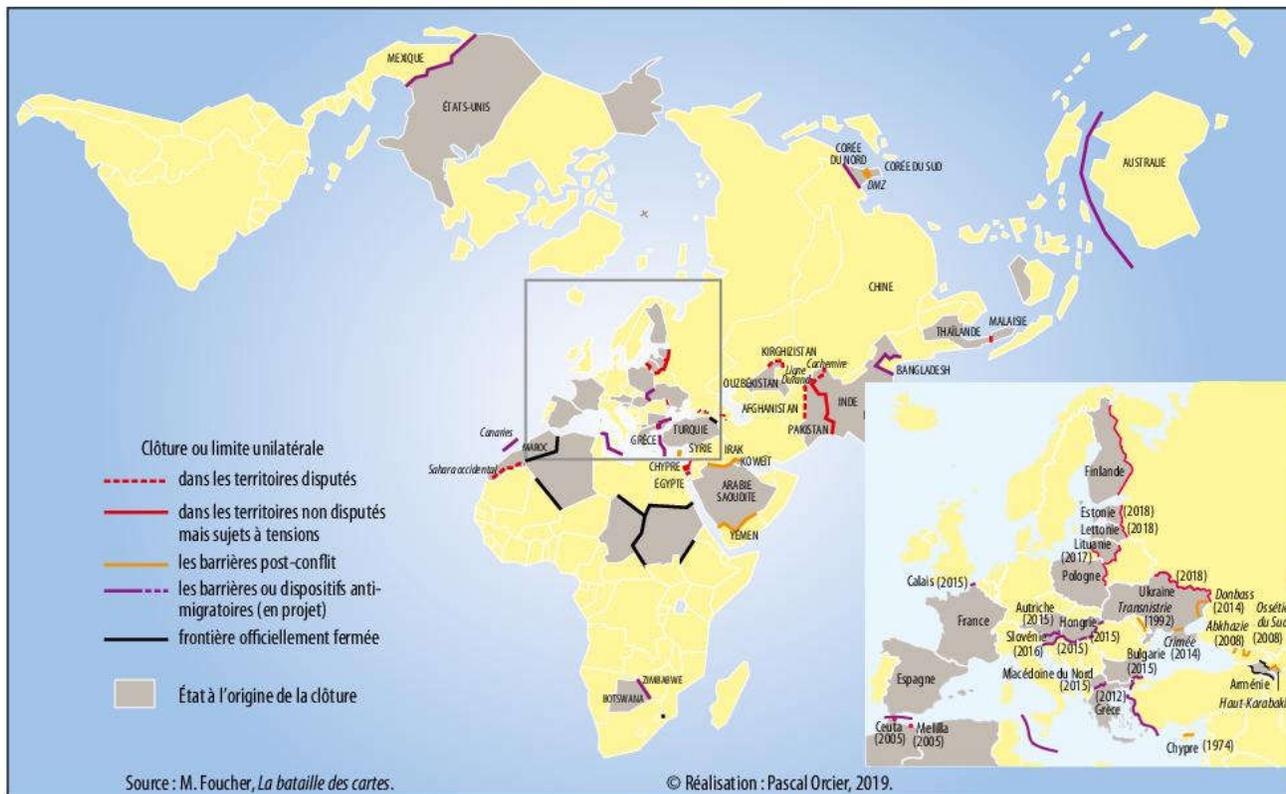
En Afrique, les frontières en régions peuplées sont de très actives interfaces. Si le sud Tunisien a perdu son accès au marché du travail de Libye depuis 2011, les parties occidentales et orientales du continent connaissent une intense vie frontalière, qui joue des différences (taux de change, prix agricoles, régimes fiscaux et subventions) pour faire de la limite une opportunité. Selon la Banque africaine de développement, un peu plus de 40 % de la population tire ses revenus du commerce frontalier informel, qui est souvent une activité essentielle pour les femmes.

Régimes d'ouverture

Un régime de frontière désigne l'ensemble des modalités d'entrée des voyageurs dans un pays donné ou un ensemble régional, qui se situent sur un curseur allant de la fermeture totale (Corée du Nord) à l'ouverture complète (îles touristiques des Caraïbes, de l'océan Indien et d'Océanie et espace intérieur européen).

Ainsi, dans la grande majorité de l'Union européenne (plus en Suisse et en Norvège mais pas au Royaume-Uni), la circulation est libre pour ses ressortissants en vertu de la convention de Schengen. Ceci représente environ 6 % du total de l'enveloppe frontalière mondiale. Si l'on y ajoute la très longue dyade américano-canadienne, c'est environ le dixième du total des frontières du monde qui est ouvert à la circulation intérieure aux deux ensembles régionaux intégrés.

En 2017, selon Eurostat, 273 millions de résidents européens de plus de 15 ans se sont rendus



dans un autre pays de l'UE pour un séjour de plus d'une journée (visites touristiques et familiales) et 118 millions pour affaires (dont 41 millions d'Allemands et 24 millions de Français). On a indiqué plus haut l'ampleur de la mobilité transfrontalière en Amérique du Nord. Haut niveau de développement économique et de vie, forte interdépendance régionale, liberté démocratique de circuler, curiosité et nécessité rendent compte de cette très forte mobilité.

Mais ces deux ensembles restent d'accès restreint pour les non ressortissants alors qu'à l'inverse les Européens et les Nord-Américains sont les moins affectés par l'exigence de visas dans leurs déplacements à l'extérieur. Il y a là une dissymétrie notable (voir Catherine Wihtol de Wenden, "Un monde de migrants", *Documentation photographique*, n° 8129, 2018). Les consulats de l'Union européenne dans le monde ont délivré 14,3 millions de visas en 2018, en faveur de ressortissants russes, chinois, turcs, algériens, marocains, indiens, biélorusses, thaïlandais, saoudiens et iraniens. Un tiers des visas demandés dans les consulats situés en Afrique et en Haïti ont été refusés.

Cet écart se retrouve dans l'index d'ouverture défini par l'Organisation mondiale du tourisme (*Visa Openness Report*, 2015) : il est sur une échelle de 0 (fermeture) à 100 (ouverture) de 15 pour les États-Unis et de 24 pour l'Europe contre 31 pour l'Afrique, 42 pour l'Asie et 37 pour l'Amérique latine. Seul le Moyen-Orient est plus fermé (19) que l'Europe.

D'autres ensembles économiques régionaux sont favorables à la libre circulation, notamment l'Afrique de l'Est, l'Asie du Sud-Est et l'aire Caraïbe.

En Afrique, 13 pays (Seychelles, Bénin, Togo, Guinée-Bissau, Rwanda, Ouganda, Kenya, Ghana, Cap Vert, Mozambique, Maurice, Mauritanie, Sénégal) sur 55 n'exigent plus de visas ou offrent des visas à l'arrivée pour les citoyens africains. Cette ouverture est appelée à s'amplifier avec les projets de zones élargies de libre-échange. Est considéré comme un pays ouvert celui qui exempte de visas ou l'accorde à l'arrivée.

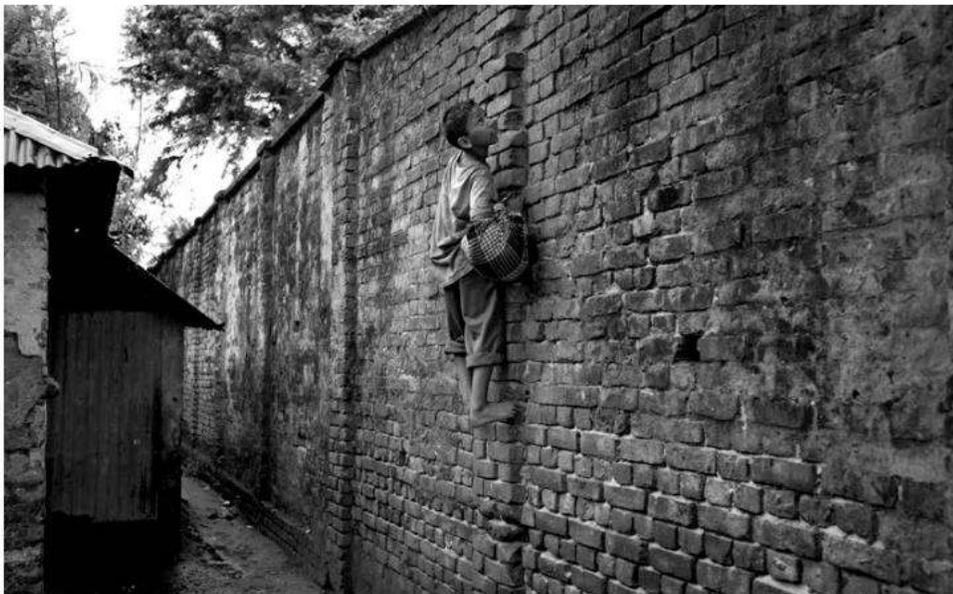
À l'échelle mondiale, en 2018, il est estimé par l'Organisation mondiale du tourisme des Nations unies que 53 % de la population a besoin d'un visa dans le pays de départ (contre 75 % en 2010), 16 % à l'arrivée dans le pays de destination; 21 % peut voyager sans visa et 10 % peut recourir au visa électronique (introduit en 2012).

Régimes de séparation et de clôture

Contemporain paradoxal de l'interdépendance créatrice de mobilité, le régime de séparation perdure et parfois s'amplifie. Se distinguent quatre types de situations de "durcissement", au propre et au figuré.

On trouve d'abord des barrières et des murs installés dans les territoires disputés et ayant une fonction de sécurité et de délimitation pour mettre fin à un contentieux territorial : Sahara occidental, *Line of Control* (LoC) indienne dans l'ouest du Cachemire, mesures unilatérales d'installation de lignes barbelées par l'Ouzbékistan et le Kirghizstan dans les enclaves de la vallée de la Ferghana, barrière de

Les murs dans le monde, 2019



Le mur de briques entre l'Inde et le Bangladesh, 2013

À Hili, à la frontière, un enfant sert de passeur pour quelques euros par jour, malgré les risques immenses

© Gaël Turine / MAPS

sécurité édifiée depuis 2003 sur les marges occidentales du territoire palestinien en Cisjordanie.

Ensuite ont été édifiés des murs *stricto sensu* et des barrières dans des territoires non disputés entre les États mais où persistent des tensions ethniques, démographiques ou politiques : *Peace lines* en Irlande du Nord, clôture métallique et mur de brique sur la dyade indo-bangladaise, mur de béton édifié par la Thaïlande en 2004 avec le nord de la Malaisie, projets en cours de réseaux de surveillance électronique avec des systèmes de capteurs, radars et caméras de surveillance mis en œuvre en Algérie depuis 2006 ou plus récemment en Arabie saoudite.

Des barrières ont aussi été établies après un conflit militaire. L'archétype en est la DMZ (*demilitarized zone*), fermée et en fait militarisée et le *no man's land* miné et forestier de 4 km de large qui séparent depuis 1953 la péninsule coréenne sur 250 km. Cette zone s'étend également aux espaces maritimes, avec des tensions récurrentes autour de l'archipel sud-coréen d'Ongjin, face à la Corée du Nord. À Chypre, on ne trouve des parpaings que dans le centre de Nicosie. L'essentiel de la frontière entre le nord et le sud de l'île est en effet géré depuis 1974 comme une ligne de séparation plus ou moins large patrouillée par les forces des Nations unies. Mais il y a des points de passage, dans les deux sens. Des travailleurs turcs chypriotes se rendent au sud quotidiennement. La frontière du Koweït avec l'Irak comprend une zone démilitarisée avec tranchées antichars, barrière électrifiée et routes de patrouille. Il en va de même du projet saoudien MIKSA (Minister of Interior, Kingdom of Saudi Arabia) au sud de l'Irak.

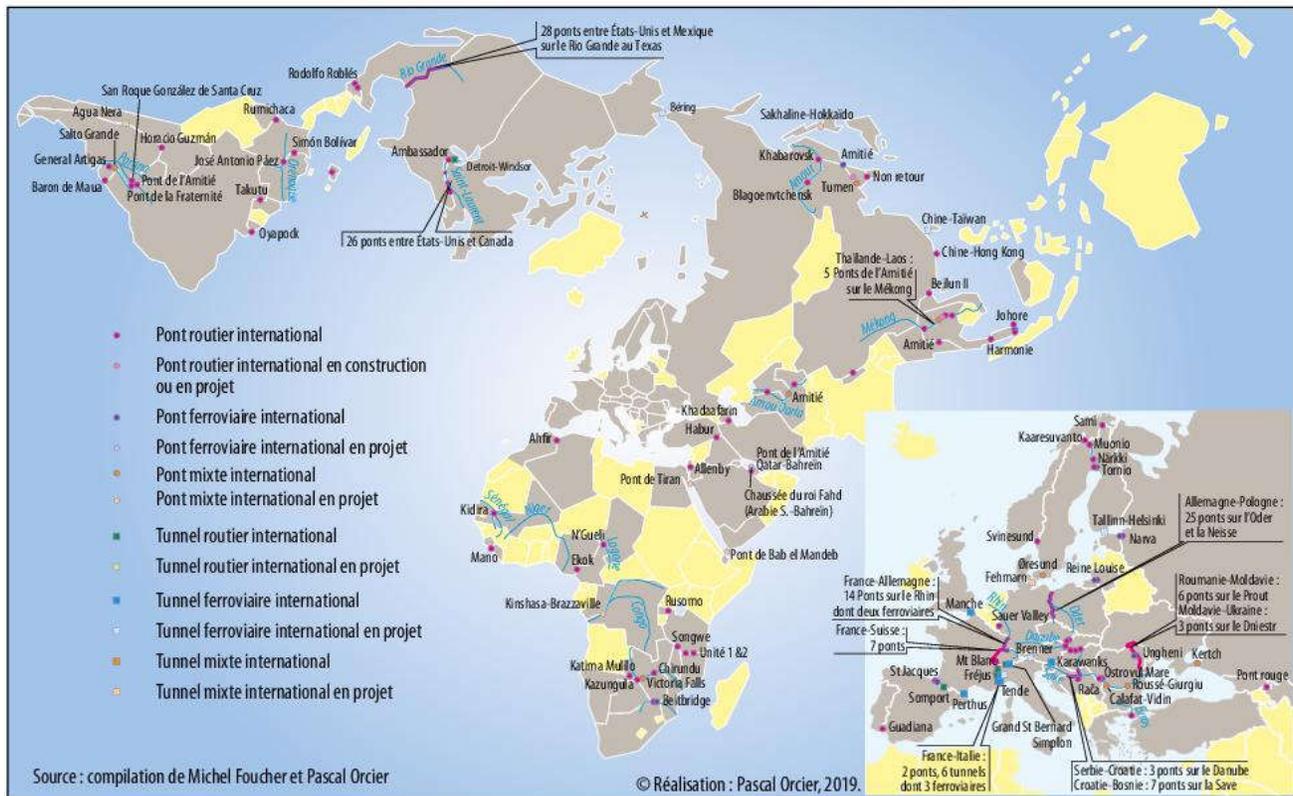
Enfin, et c'est plus récent, des régimes frontaliers durcis ont créé des barrières anti-migratoires : enclaves de Ceuta et Melilla (2001), barriérisation depuis 2006 de la frontière américano-mexicaine avec des dispositifs électroniques et des tôles récupérées sur les pistes d'atterrissage des sables du Koweït, "barrière provisoire de contrôle frontalier"

bâtie par la Hongrie à ses frontières avec la Serbie et la Croatie, etc.

Quelle est l'efficacité de ces dispositifs d'interdiction ? Leur évaluation dépend d'abord des objectifs assignés aux quatre types de clôtures décrites. Dans le cas de contentieux territoriaux graves, l'effet des clôtures est d'installer le *statu quo* sans pour autant garantir la sécurité recherchée. Le contrôle des "enveloppes" (Sahara et Sahel) suppose que des stratégies politiques d'ensemble, inclusives, soient menées à bien. Dans le cas des protections anti-migratoires, les barrières haussent le coût et le risque des franchissements. Là encore, le traitement politico-diplomatique à la source, dans les foyers de guerre et de crise, est le seul remède durable (Syrie, Irak, Afghanistan). L'obsession des frontières est incarnée par la promesse de l'actuel président des États-Unis d'édifier un "mur, grand, beau, puissant" à la frontière mexicaine. Promesse qui sera tenue : l'ordre présidentiel a été signé cinq jours après sa prise de fonction. Le 27 juillet 2017, le Congrès a approuvé un budget de 1,6 Mds\$ pour l'extension d'une clôture frontalière et le renforcement de la barrière existante sur trois segments (784 m\$ pour une nouvelle clôture de 32 miles et 498 m\$ pour un mur en levée dans la vallée du Rio Grande au Texas ainsi que des travaux de consolidation à San Diego).

Quel est l'avenir des frontières ?

Retour ou effacement des frontières interétatiques ? L'obsession de Trump est une mise en scène électoraliste d'un régime de durcissement frontalier. Or, ce projet n'est ni populaire (62 % des sondés s'y opposent) ni bipartisan : 74 % des Républicains sont pour contre 8 % des Démocrates, mais le chiffre s'abaisse à 63 % pour les Républicains élus à moins de 500 km de la frontière d'après un sondage du Pew Research Center de 2017. Pour la simple raison que l'interface américano-mexicaine a créé une vaste région linéaire intégrée, unique au monde, animée



par près d'une cinquantaine de villes-jumelles qui ont fait de la limite étatique une ressource.

La rhétorique murale, à contre-courant des réalités démographiques, humaines et culturelles, incarne une idéologie plus substantielle de remise en cause de l'ouverture économique et démographique puisque Donald Trump soutient un projet de loi visant à réduire de moitié en dix ans le nombre d'étrangers admis légalement aux États-Unis (le gouvernement américain émet plus d'un million de cartes vertes chaque année et le nombre de détenteurs de cartes vertes est estimé à 13,2 millions, dont près de 9 millions sont éligibles à l'obtention de la citoyenneté américaine). Ces positions sont cohérentes avec la base électorale composite qui a assuré son élection : nativistes, classes ouvrières et moyennes obsédées par la perception d'un risque de déclassement, incertitudes sur la réalité du "rêve américain", sentiment d'une perte de maîtrise des effets de la globalisation enclenchée pourtant sous Ronald Reagan. Paradoxalement, la Chine est désormais plus à l'aise que les États-Unis dans l'économie mondialisée.

Ce nouveau récit est en réalité le symptôme de la crise de l'ordre libéral international animé par les démocraties occidentales après 1945 et l'un des signes d'une fragmentation du monde en écosystèmes économiques et financiers, fiscaux et technologiques moins interdépendants. Même l'espace informationnel, longtemps réputé "sans frontière", est affecté par les tensions entre Washington et Pékin dès lors que la maîtrise de ces technologies est devenu un attribut central de souveraineté.

La réponse à ces tentations illusoire de repli n'est pas dans une contre-rhétorique d'effacement des frontières et de libre circulation sans limites prônée par les tenants du "No border". Ce sans-frontiérisme d'un nouveau genre recuse en effet la nécessité politique d'une distinction spatiale et non discriminante : eux et nous. Sans cette limite symbolique, comment se sentir membre d'une communauté nationale et politique, comme citoyen et non comme individu ?

Les frontières sont des marqueurs symboliques nécessaires à toute vie collective, y compris et surtout pour s'ouvrir et tirer parti des interactions offertes par un monde interdépendant. Savoir se situer dans le temps et dans l'espace est une des conditions civiques de la conscience collective. À défaut, on se condamnerait à l'acosmisme qui caractérise les peuples privés de toute confrontation à l'altérité. N'est-il pas préférable d'œuvrer pour un monde raisonnablement ouvert ?

*Nécessaire est la clôture
Pour que le lieu devienne lien
Et le temps attende
(...)
Oui, nécessaire clôture
Pour que le lieu soit appel
Et l'instant répons* sans fin*

François Cheng (Extrait de *Au jardin. Entretiens avec Françoise Siri, suivis de douze poèmes inédits*, éd. Radio France, 2018).

* Chant liturgique dans lequel se répondent soliste et chœur

Les ponts et tunnels dans le monde, 2019



Tijuana, 1995 © Alex Webb / Magnum Photos

THÈMES ET DOCUMENTS

Les frontières dans l'Antiquité (I)

Dès l'Antiquité, les pouvoirs politiques (empires ou cités-États) ont délimité leurs territoires face aux rivaux ou aux incursions des riverains.

Le premier témoignage écrit de relations interétatiques date du troisième millénaire avant notre ère et concerne un règlement de frontières, évoqué sur un cône d'argile, celui d'Enmetana, roi de Lagash. Il est visible au musée du Louvre. Il documente un conflit qui a duré plus d'un siècle entre Lagash et Umma, tout en faisant référence à un règlement antérieur décidé par la ville de Kish alors prépondérante en Basse-Mésopotamie. D'où la constitution précoce de structures politiques et militaires, en guerre endémique, mais dotées d'une organisation élaborée : écriture, technique d'arpentage, fortifications, canaux d'irrigation, charrierie de combat et politique de relations à longue distance, jusqu'en Égypte.

L'Égypte pharaonique avait un sens aigu des limites de l'empire, dès le deuxième millénaire. Le pharaon est le gardien de l'intégrité du territoire, reçu de droit divin. À l'apogée du Moyen Empire, Sésostri III (XII^e dynastie, - 1878 à - 1843) eut le souci d'élargir le domaine prospère dont il avait hérité de son père Sésostri II en annexant la Basse Nubie, en aval de la deuxième cataracte. L'on a découvert en 1844 une stèle en grès silicifié (qui mesure 160 cm sur 96 cm de large) dans la forteresse nubienne de Semna qui présente l'originalité de mettre dans la bouche du souverain lui-même une proclamation emphatique destinée à souligner qu'il inscrit son action dans la continuité d'un héritage qu'il a su faire fructifier. À la mention de faits d'ordre historique, ce texte associe une longue eulogie royale qui, dit-on, relève à la fois de l'autobiographie et de l'enseigne-

ment. L'égyptologue Pascal Vernus y note un "impératif de surpassement". Il fallait surtout garantir la nouvelle frontière, issue d'une conquête et la stèle devait y contribuer, ainsi que les quatre statues proches, assimilant Sésostri à Osiris.

Les extrémités de l'Égypte furent donc bien délimitées dès le Moyen Empire au nord par la fin du Delta et au sud par la barrière granitique de la cataracte d'Assouan, ainsi que les deux bords ou "rives", à l'est la mer Rouge et à l'ouest la chaîne des oasis. Un corps de contrôleurs des portes et de garde-frontières surveille les pistes de caravanes et les accès aux carrières et aux mines du Sinaï et enregistre les passages. Les frontières sont matérialisées par des bornes, des stèles et des statues royales. Transgresser la frontière est un crime de lèse-majesté mais plus encore un sacrilège puisque sa garantie est divine. Le "magique" se mêle au politique.

Les archéologues ont mis à jour un bas-relief de la XIX^e dynastie, dans le temple d'Amon-Rê à Karnak qui relate une expédition punitive de Sethi I^{er} (Nouvel Empire, - 1290 à - 1279) et qui est l'unique représentation connue dans la documentation pharaonique d'une frontière, en l'occurrence celle qui marque la limite du territoire égyptien dans la région de Tjarou, sur la frange nord-orientale du Delta égyptien, et le sud de la Palestine, à Gaza. C'est l'arrivée du roi au poste-frontière égyptien (khetem) de Tjarou, au retour des combats, qui est figuré sur le relief. Des crocodiles apparaissent dans ce bras d'eau. Familiers des eaux de la région, ils contribuent à protéger métaphoriquement la frontière contre les forces extérieures néfastes ou en tout cas à symboliser les moyens mis en œuvre par les Égyptiens pour protéger leur frontière. Le pharaon lui-même pou-

vait parfois être comparé à un crocodile, et Diodore de Sicile, quelques siècles plus tard, n'indiquait-il pas que les crocodiles constituaient l'une des meilleures défenses de l'Égypte contre les ennemis étrangers qui cherchaient à envahir le Delta ? La représentation des frontières est un instrument précieux entre les mains du pouvoir, afin de médiatiser le modèle territorial qu'il met en œuvre, de proposer une vision intégratrice et cohérente qui rend intelligible l'espace. Sethi I^{er} use ici de cette maîtrise de l'image pour fixer éternellement dans la pierre du temple – véritable univers en miniature, dont les murs extérieurs symbolisent d'ailleurs les frontières du pays – sa vision de l'Égypte et de son organisation spatiale.

Les limites actuelles de l'Égypte sont les mêmes qu'alors (même si la Nubie fut un temps incorporé à l'empire).



La stèle de Semna

Forteresse nubienne de Semna, grès silicifié, vers 1850 av. J.-C.

© BPK, Berlin, Dist. RMN – Grand Palais / Sandra Steiss

Traduction: L'an 16, 3^e mois de péret, [premier jour], établissement par Sa Majesté de la frontière méridionale à Heh [= Semna]. "J'ai fixé ma frontière en amont de mes pères; j'ai ajouté à ce qui m'avait été transmis.

Je suis un roi qui parle et qui agit, ce qui se produit par mon action est le résultat de ma réflexion, offensif pour conquérir, impatient de réussir, dans la pensée duquel les paroles ne dorment pas. Soucieux des humbles, attaché à la bienveillance, mais sans pitié pour l'en-

nemi qui l'a attaqué, qui attaque quand on l'attaque, mais ne dit rien quand on ne dit rien, qui fait une réponse appropriée à la situation. Car ne rien dire après l'attaque, c'est encourager l'ennemi. L'offensive est la vaillance, la retraite est la lâcheté: c'est un véritable lâche que celui qui abandonne sa frontière. Puisque le Nubien n'entend que pour tomber au premier mot, c'est celui qui lui répond qu'il fait reculer. Lui lance-t-on une offensive qu'il prend la fuite, mais bat-on en retraite qu'il devient offensif. Ce ne sont pas des gens dignes de respect, ce sont des misérables, des poltrons: Ma Majesté l'a constaté, ce n'est pas un mensonge. J'ai capturé leurs femmes, j'ai emmené leurs gens qui s'étaient rendus à leurs puits; leurs taureaux ont été abattus, leur orgue a été arrachée, et le feu y a été mis. Aussi vrai que mon père vit pour moi, je dis vrai, sans exagération de ma part.

Tout mien fils qui consolidera cette frontière qu'a fixée Ma Majesté, ce sera mon fils, c'est pour Ma Majesté qu'il sera enfanté, image d'un fils protecteur de son père, qui consolide la frontière de qui l'a engendré. Mais celui qui la perdra, ou qui ne se battra pas pour elle, ce ne sera pas mon fils, ce n'est pas pour moi qu'il sera enfanté.

Si Ma Majesté a fait faire une statue de Ma Majesté sur cette frontière qu'a fixée Ma Majesté, c'est afin que vous prospériez par elle, afin que vous vous battiez pour elle.

Bernard Mathieu, "La littérature à la fin du Moyen Empire", dans F. Morfoisse et G. Andreu-Lanoë (dir.), Sésostri III. Pharaon de légende, catalogue de l'exposition organisée au Palais des Beaux-Arts de Lille, Gand, Snoeck, 2014.



Le cône d'Enmetana

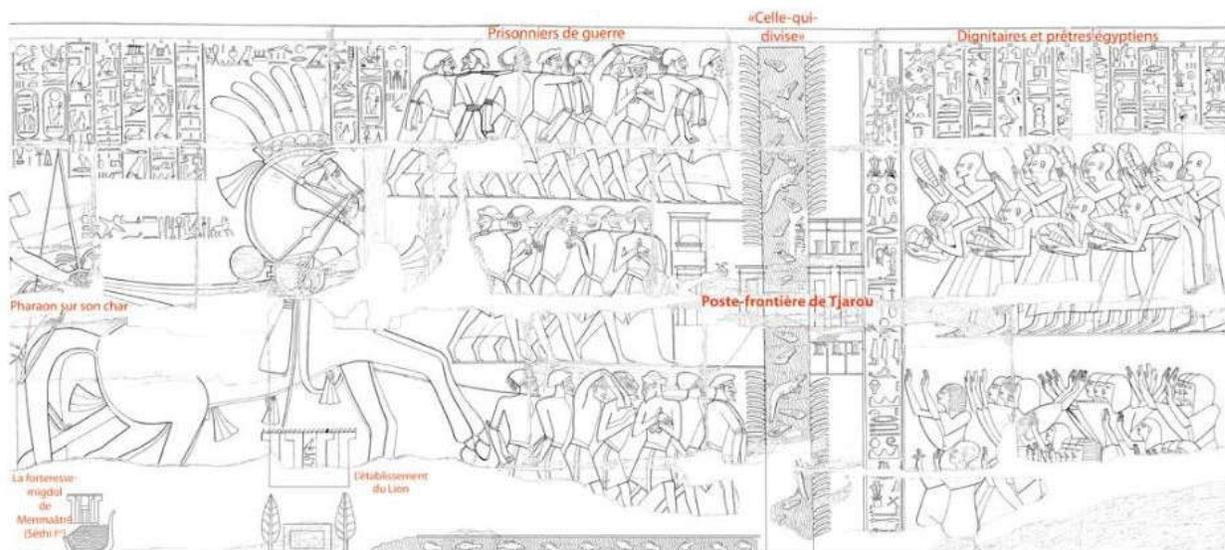
Tello, ancienne Girsu, terre cuite, vers 2400 avant J.-C.

© RMN – Grand Palais (musée du Louvre) / Franck Raux

Extrait traduit: Enlil, le roi de tous les pays, le père de tous les dieux, délimita la frontière (...) Mesalim, le roi de Kish, la mesura à la corde d'arpentage (et) y érigea une stèle (...) Entemana, le prince de Lagash, eut beau envoyer des messagers à Ila au sujet de ce talus, Ila, le prince d'Umma, voleur de domaines, déclarait: "Le talus-frontière... est à moi..."

L'arrivée de Sethi I^{er} au poste-frontière de Tjarou

Fac simulé du bas-relief à Karnak datant du XIII^e siècle av. J.-C. © Claire Somaglino



Sources: *The Epigraphic survey. The battle reliefs of Sety I*, OIP 107/4, 1986, pl. 2 et J.-F. Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, 1845, pl. ccii

Les frontières dans l'Antiquité (II)

Comme on l'a vu dans le cas de l'Égypte pharaonique, tout pouvoir centralisé et disposant d'une large assise territoriale a eu le souci de délimiter et de surveiller ses frontières, dès le troisième millénaire avant notre ère. Le caractère sacré de la limite renvoie à la nature sacrée du pouvoir, de droit divin. Il en est de même pour les grandes constructions impériales plus tardives, Rome et la Chine, avec la préoccupation de protéger les espaces conquis et administrés des menaces dites "barbares".

Le *limes* est un terme latin d'arpentage désignant une limite de domaine puis une route militaire. À son maximum d'extension, au II^e siècle de notre ère, ce dispositif défensif s'étendait sur près de 5000 kilomètres, de la Calédonie (ancien nom de l'Écosse) aux mers Rouge et Noire et jusqu'en Afrique du Nord. Il protégeait "l'immense majesté de la paix romaine" (selon Pline l'Ancien). Il s'agit d'une ligne discontinue, qui n'était pas fortifiée partout. Dans la période d'extension de l'empire, il s'agit d'un dispositif stratégique de forts et murs, tours de guet et palissades, fossés et rocaes, entre Rhin et Danube, qui fut édifié à la suite de l'échec de la conquête de la Germanie. Ce *limes* de Germanie, le plus profond de tous les segments car le plus menacé, était renforcé de districts romanisés où stationnaient de nombreuses légions tandis que la partie la plus vulnérable, entre Rhin et Danube supérieurs (de Mayence à Ratisbonne), était plus densément fortifiée. Le *limes* germanique fut efficace pendant trois siècles, jusqu'au gel du Rhin dans la nuit du 31 décembre 406 qui permit aux Vandales, aux Alains et aux Sèves de le franchir, ouvrant la voie à la conquête des Gaules et quatre ans plus tard de Rome.

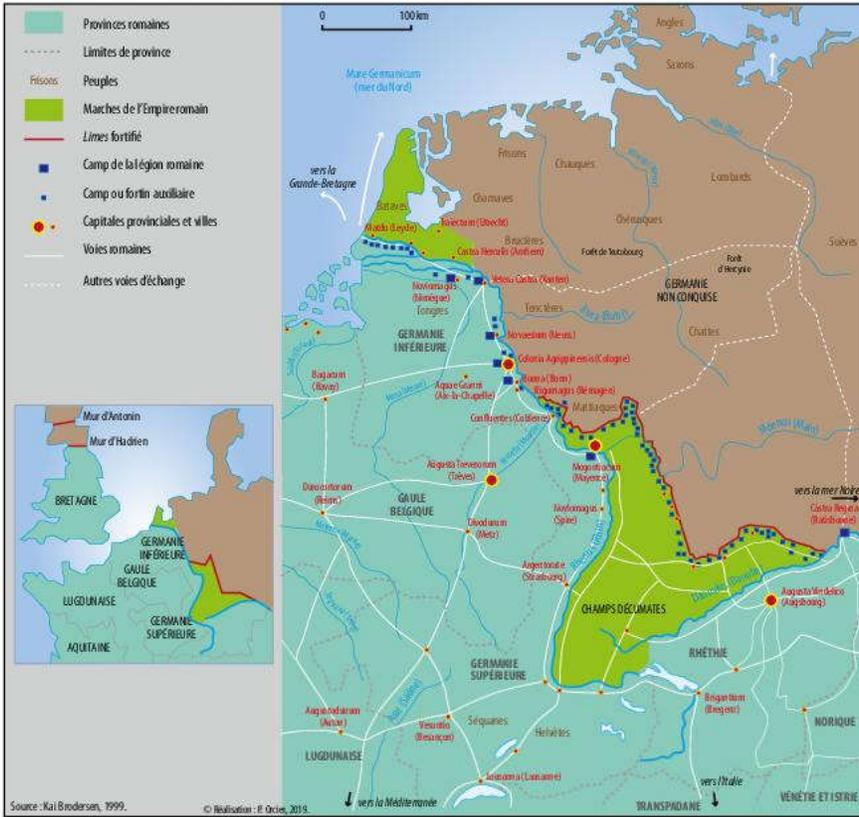
Les recherches archéologiques sur le *limes* romain furent contemporaines de l'expansion au XIX^e siècle des empires européens, de tailles comparables à l'empire romain. Comme celui-ci avait péri, les nouveaux bâtisseurs d'empires, tel Lord Curzon, vice-roi des Indes (puis ministre britannique des Affaires étrangères et traceur, en 1920, d'un plan de ligne d'armistice entre la Pologne et la Russie), s'attachèrent à édifier des frontières défendables autour de l'empire des Indes. De nos jours, l'ancien tracé du *limes* n'a pas été repris dans les limites administratives des Länder. Mais le *limes* a sans doute marqué les consciences en faisant du fleuve Rhin une frontière "naturelle". Les *limes* fermés (Hadrien et Antonin) sont ceux de Bretagne contre les Pictes. Le mur d'Hadrien fut édifié entre 122 et 127 de notre ère, sur 120 km : un mur de 3 à 6 mètres de haut, un fossé au nord, 800 fortins et 1600 tours de guet, 11 forts principaux avec des garnisons de 500 à 1000 légionnaires, enfin un fossé à l'arrière du mur, franchissable près des forts. Il fallait se défendre du nord et surveiller le sud, mal contrôlé. Le successeur d'Hadrien, Antonin le Pieux, édifia un nouveau mur de 60 km (entre 138 et 142), plus au nord, face aux Calédoniens. Le mur d'Hadrien est encore visible aujourd'hui et marque la limite administrative entre l'Angleterre et les *Scottish borders*.

Archétypes indiscutés de la frontière linéaire à fonction de barrière, les grandes murailles étaient des lignes de défense et de séparation entre sédentaires et nomades, entre "sociétés hydrauliques" et confédérations de tribus, entre sociétés paysannes chinoises (les "bouches" de l'idéogramme chinois) et barbares non chinois (les "couteaux et les haches"), Huns puis Mongols.

Les tracés principaux séparent les plaines alluviales du Hebei et les régions de sol de loess du Shanxi et du Gansu du domaine semi-aride des steppes (Gobi et Ordos). Les sections encore visibles, au nord de Pékin (Beijing), capitale du nord, datent de la dynastie des Ming. 8850 km sont encore debout, sur les 21000 km édifiés sur près de deux millénaires (depuis la période des Royaumes Combattants, au V^e av. J.-C., jusqu'aux Ming, au XVII^e siècle ap. J.-C.). Le "mur de dix mille li" se réfère à l'infini du chiffre associé à une unité de longueur. Il est fait soit de pierres dans les zones montagneuses, soit de briques cimentées de roseaux, de joncs et de paille de riz. Comme le *limes*, la muraille est bordée de pistes cavalières, de ponts, de tours de guet communiquant par brasier la nuit et fumée le jour. Sous les Ming (1368-1644), près d'un million de soldats furent cantonnés, en neuf garnisons, face aux Mongols et aux Mandchous. Ils étaient accompagnés de paysans, afin de siniser ces terres de confins.

Protection contre les menaces externes, les murailles furent l'un des moyens d'unification d'un espace longtemps divisé en États féodaux rivaux. La sécurité au nord a permis l'expansion vers les terres tropicales du sud. À la différence du *limes*, les murailles de Chine sont encore mal connues des archéologues qui multiplient les fouilles offrant de nouvelles informations sur les techniques de construction. On a ainsi découvert que les briques étaient numérotées, ce qui permettait d'en connaître l'artisan et de le réprimander en cas de défaillance, et que le riz gluant servait de mortier dans certaines sections.

Tracés du *limes* romain de Germanie

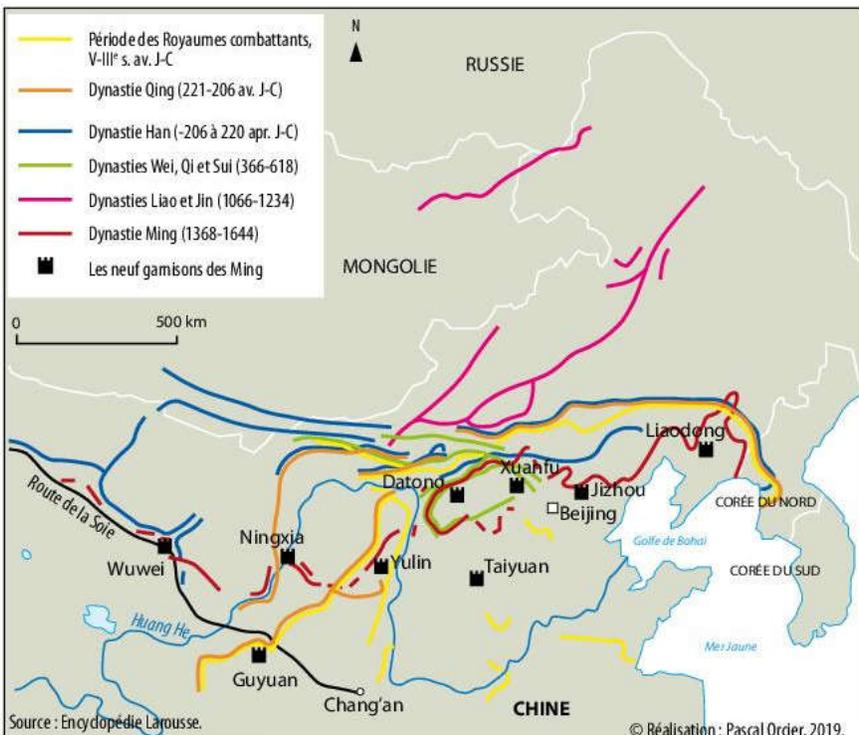


Segment du mur d'Hadrien

Au nord de l'Angleterre, comté de Northumberland, II^e siècle
 © 2018, Aglileo Collection / Aurimages



Tracés des murailles de Chine



Segment de la grande muraille de Chine

Badaling, à 80 km de Beijing, dynastie Ming, XVI^e siècle
 © De Agostini Picture Library / W. Buss / Bridgeman Images



Les grands traités de frontières

À partir du XVII^e siècle, à la suite de guerres généralisées dont l'épicentre fut le continent européen, les grands traités et conférences ont cherché un ordre international fondé sur des principes nouveaux mais appliqués d'abord en fonction des intérêts des vainqueurs.

La "paix de Westphalie" a mis fin à la guerre de Trente Ans et a été scellée par trois traités distincts. La paix de Münster (30 janvier 1648) fut signée entre l'Empire espagnol et les Provinces-Unies, dont l'indépendance fut reconnue; le traité d'Osnabrück (6 août 1648) entre l'empereur du Saint Empire Romain Germanique et ses adversaires de Suède et de France; enfin celui de Münster (8 septembre 1648) entre l'empereur et la France. Le recours à deux lieux différents de négociation résulte du refus des délégations de se rencontrer. Ces traités négociés par le chancelier suédois Axel Oxenstierna, le cardinal Mazarin et le nonce Fabio Chigi, mirent fin à une guerre de religion opposant catholiques et protestants sur le sol allemand, soutenus par les grandes puissances, Suède et France, bénéficiaires aux dépens de l'empereur, qui perdit son pouvoir sur les 350 principautés allemandes. Les princes purent, contre l'avis du Pape, imposer leur confession à leurs sujets selon le principe "*cujus regio ejus religio*" (tel souverain, telle religion), garantissant aux croyants de pouvoir vivre leur foi – catholique ou réformée – sans crainte pour leur sécurité. Il s'est agi, en quelque sorte, de séparer géographiquement les religions sur terre, après avoir tracé une limite entre l'ici-bas et l'au-delà, c'est-à-dire en séparant la religion du politique. Ces traités furent la base de l'ordre international moderne – qualifié précisément de système westphalien – fondé sur la reconnaissance mutuelle de

la souveraineté des États exerçant leur juridiction sur leur territoire de manière exclusive. Ce modèle westphalien – un État en ses frontières reconnues – qui servira de précédent lors du Congrès de Vienne (1815, concept d'équilibre des puissances) a été consacré par l'Organisation des Nations Unies après 1945. Du point de vue de la formation des frontières, ce modèle amorce le principe de la frontière linéaire délimitant les territoires des États, en substitution à des tracés incluant des enclaves issues des possessions des princes. La linéarisation des frontières fut la grande affaire du XVIII^e siècle.

Les frontières européennes du XX^e siècle ont été tracées par les vainqueurs en fonction de leurs intérêts stratégiques et idéologiques. Les historiens se sont interrogés, lors du centenaire de la Première Guerre mondiale, sur les conséquences des traités signés entre 1919 (Versailles) et 1920 (Trianon et Sèvres), dès lors qu'un second conflit éclata deux décennies plus tard. Il faut en chercher la cause première dans le projet totalitaire hitlérien, qui s'est nourri politiquement de la grave crise de 1929 et de la frustration d'un pays humilié de ne pas avoir été associé à la Conférence de la paix. Cette absence a permis de la rendre responsable de toutes les destructions de la guerre et de lui imposer de lourdes réparations, qui ont affaibli le premier régime démocratique de la république de Weimar. Et le projet révisionniste nazi a pu trouver des échos chez les peuples frustrés de la paix de Versailles, se jugeant à l'étroit dans leurs nouvelles frontières (Hongrie amputée des deux tiers de son territoire au profit de la Roumanie, et de deux nouveaux États, Tchécoslovaquie et Yougoslavie; Croatie soumise au joug serbe). Le tracé des frontières a visé à

punir territorialement les États vaincus et à créer, sur leurs dépouilles, de nouveaux États alliés au nom du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes porté par le président Woodrow Wilson dans ses fameux "Quatorze points" (8 janvier 1918) et repris dans son discours du 11 février 1918. Mais il fut appliqué en fonction des intérêts défendus par Lloyd George et Georges Clemenceau. Une question demeure, les mentalités des différents peuples concernés auraient-elles permis qu'il en soit autrement?

Prise en étau sur deux fronts, l'Allemagne nazie dut capituler en 1945. Après la rencontre de Yalta (février 1945) où Staline approuva le projet d'Organisation des Nations unies de Franklin Delano Roosevelt, les trois vainqueurs (Staline, Roosevelt et Churchill puis Attlee) décidèrent à Potsdam (juillet et août 1945) du sort de l'Europe et du Japon. L'Allemagne fut divisée en 4 zones d'occupation (dont une pour la France, non conviée à Potsdam), la Pologne déplacée de plus de 200 km vers la frontière Oder-Neisse et au profit de l'Union soviétique à l'est, l'Autriche détachée de l'Allemagne, les pays baltes annexés, l'Italie séparée de ses colonies africaines et le Japon contraint de quitter l'Indochine avant de capituler sous l'effet du bombardement atomique des 6 et 9 août. Les populations allemandes de Pologne et de Tchécoslovaquie furent contraintes à l'émigration.

Ratification du traité à Osnabrück, 6 août 1648

Signature avec l'émissaire impérial, le comte von Trautmansdorff.
Gravure sur bois d'après dessin de Joseph Mathias von Trenkwald
(1824-1897)

© Berlin, Sammlung Archiv für Kunst und Geschichte / akg-images



Tracer les frontières au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

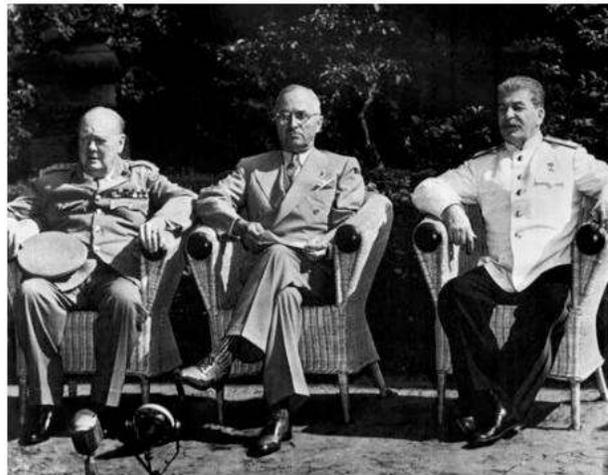
Deux des 14 points du président Wilson

5. Arrangement librement débattu, dans un esprit large et tout à fait impartial, de toutes les revendications coloniales et fondé sur l'observation stricte du principe selon lequel, dans le règlement de toutes les questions de souveraineté, les intérêts des populations intéressées pèsent d'un même poids que les revendications équitables dont il faut déterminer le titre.

14. Il faudra constituer une association générale des nations en vertu de conventions formelles visant à offrir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégralité territoriale aux grands comme aux petits États.

Extrait du discours du président Wilson du 11 février 1918

Toutes les aspirations nationales bien définies devront recevoir la satisfaction la plus complète qui puisse être accordée sans introduire de nouveaux ou perpétuer d'anciens éléments de discordance ou d'antagonisme susceptibles, avec le temps, de rompre la paix de l'Europe et par conséquent du monde.



Churchill, Truman et Staline à la Conférence de Postdam, en 1945

© The Granger Coll. NY / Aurimages

La formation par étapes des frontières européennes



Tracer la frontière

Des frontières portent le nom de leurs traceurs, même s'ils sont tombés dans l'oubli : lignes Curzon, Bar Lev, Goldsmid, Hayes, Mac-Mahon, Morice, Radcliffe, Siegfried, Vernier ou Trinquet. Les crises du Proche-Orient et de l'Afghanistan confèrent aux questions frontalières une actualité qui invite à se pencher sur leur formation : raisons du choix des tracés et effets ultérieurs.

Les gouvernements afghans successifs n'ont jamais reconnu la "ligne Durand", frontière commune avec l'empire des Indes puis avec le Pakistan issu de la Partition de 1947. C'est qu'elle divise en deux le vaste groupe ethnique Pachtoun, qui est la base de la formation de l'ancien royaume afghan des XVIII^e et XIX^e siècles. Dans le contexte de la rivalité entre l'empire russe et l'empire britannique, nommé "Grand jeu" par Kipling, la stratégie de Londres fut d'aider l'émir Abdur Rahman à unifier son royaume afin qu'il serve de "heurtoir" (*buffer*) contre l'expansion russe vers l'océan Indien. Où placer la frontière entre Kaboul et New Delhi ? Lors de la négociation de 1893 à Kaboul, Lord Mortimer Durand, ministre des Affaires étrangères des Indes, obtint de l'émir la mise sous tutelle britannique des groupes tribaux Pachtoun d'organisation sociale acéphale donc rétive à tout pouvoir central (Waziri, Afridi, Mashud...). Ces groupes contrôlaient les cols (dont la fameuse passe de Khyber) et menaient des raids (les "laskhars" en plaines), en échange d'armes, de munitions et d'un subside. La frontière ne suivit donc ni la chaîne de l'Hindou Kouch ni la vallée de l'Indus ni même la base des monts Suleiman. La démarcation sur le terrain eut lieu en 1894, avec 332 poteaux sur 1800 km (et 3000 soldats anglais dans les zones tribales les

plus rétives). Ces aires tribales échappent encore en partie au contrôle d'Islamabad et ont servi de sanctuaire aux opposants armés talibans puis à Al-Qaïda. L'armée pakistanaise a commencé en 2016 à édifier une clôture, à creuser des tranchées et à bâtir plus de 330 postes militaires contre les incursions d'islamistes combattants pakistanais réfugiés en Afghanistan.

Le 30 juin 2014, peu après la proclamation d'un projet de califat à Mossoul, une branche irakienne d'Al-Qaïda, Daech (ad-Dawla al-Islamiyya, organisation de l'État islamique) diffusait une vidéo filmant la destruction d'un poste frontière entre l'Irak et la Syrie. Elle était titrée "la fin de Sykes-Picot", en référence à l'accord secret passé en 1916 entre deux diplomates : Sir Mark Sykes, 37 ans, principal conseiller sur les affaires moyen-orientales du gouvernement britannique dirigé par Henry Herbert Asquith puis Lloyd George, et François Georges-Picot, 46 ans, ancien consul de France à Beyrouth et membre du Comité de l'Asie française, qui revendiquait la Syrie et le Liban, au nom d'intérêts religieux et économiques. Il s'agissait d'éviter une rivalité entre deux alliés à propos du partage prochain d'un Empire ottoman en décomposition et allié de l'Allemagne. La négociation se déroula en trois rencontres (novembre 1915-janvier 1916), à Londres. Sir Mark Sykes avait convaincu le cabinet britannique de son objectif présenté devant une carte : "J'aimerais tracer une ligne depuis le "e" de Saint Jean d'Acre jusqu'au "k" de Kirkouk". Paris et Londres divisaient entre eux un vaste espace arabe qu'ils ne contrôlaient pas encore, soit "une ligne dans le sable". Le Français signa la carte à l'encre noire et le Britannique, plus prudent, au simple crayon. Malgré les promesses d'un grand État arabe faites à

l'émir Hussein de La Mecque, cinq zones furent délimitées : pour la France, une zone bleue d'administration française (Liban et Cilicie) et une zone A d'influence étendue jusqu'à Mossoul ; pour le Royaume-Uni une zone rouge d'administration directe (Koweït et Mésopotamie) et une zone B d'influence (Jordanie et Palestine) ; une zone brune était dite internationale (Acre, Haïfa et Jérusalem). De ce dessin de deux zones d'influence ne restent que 700 km de frontières actuelles, entre Jordanie et Syrie et pour moitié entre Syrie et Irak. Cet accord secret avait atténué les rivalités franco-anglaises sans préjuger de l'avenir et il fut remis en cause dès 1917 (marche du chérif Hussein sur Damas encouragé par T. E. Lawrence et déclaration Balfour sur le soutien de Londres à l'établissement d'un foyer national juif en Palestine).



Destruction de la frontière Sykes-Picot

Image de propagande de Daech

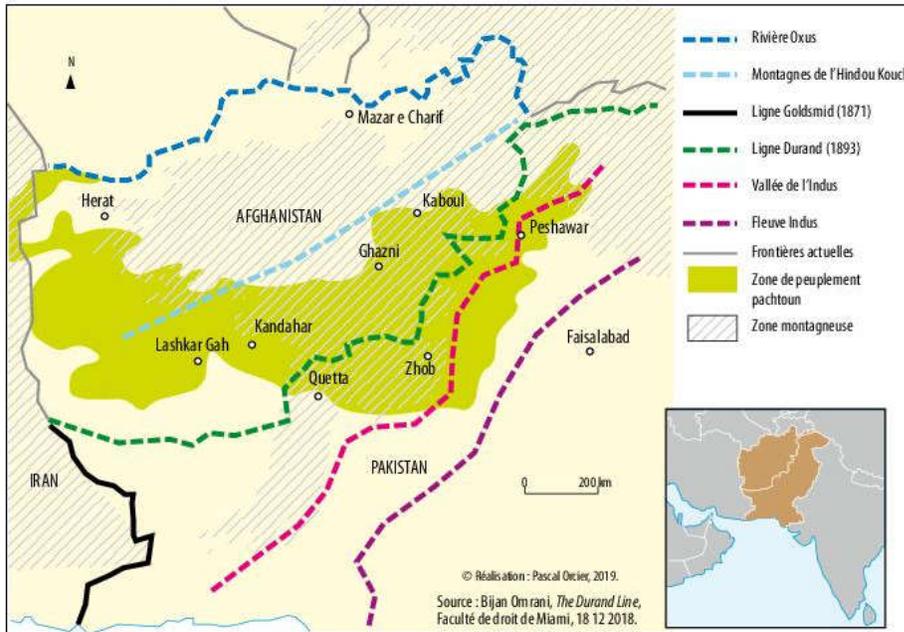
Repris du site internet alencontre.org



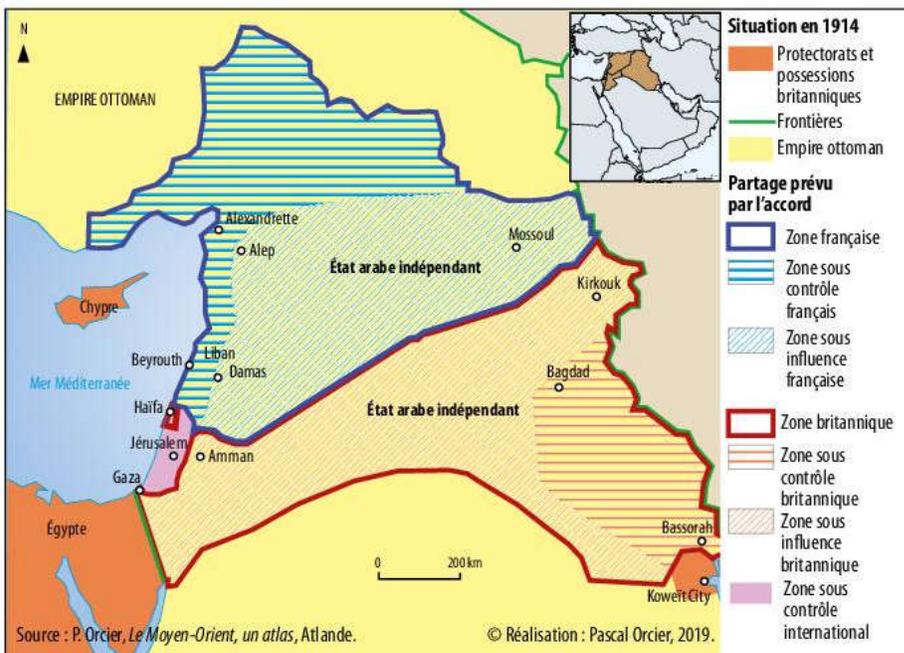
Un soldat pakistanais, frontière pakistano-afghane

Chaman, le 7 mars 2017. Cette présence militaire veut contrer les incursions d'islamistes combattants pakistanais réfugiés en Afghanistan

© Saeed Ali Achakzai / Reuters



Tracé de la ligne Durand



Partage prévu par les accords de Sykes-Picot de 1916

La formation des frontières françaises

En 1559, la superficie de la France était de 465 000 km². En 1947, à la suite du traité de Paris avec l'Italie, elle passait à 551 695 km², ce qui représente un gain territorial de l'ordre de 20 % étalé sur quatre siècles, épisodes napoléoniens exclus.

La paix de Cateau-Cambrésis (1559) consista en deux traités signés par la France (Henri II) avec l'Angleterre (Élisabeth I^{ère}) d'une part – Calais est restitué à la France et la Manche devint la limite entre les deux États – et l'Espagne (Philippe II) de l'autre – le roi de France renonçant à ses aventures militaires en Italie (retour de la Corse, du duché de Savoie et de la Bresse au duc de Savoie) et conservant les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun conquis sur l'Empire germanique. Ces traités assurèrent un siècle de stabilité, sur fond de tensions religieuses.

Les derniers traités frontaliers signés par la France sont ceux de Londres (1982) sur la délimitation du plateau continental et de Cantorbéry (1987) sur la liaison fixe transmanche (qui fixe la frontière dans le tunnel en projection verticale de la ligne de 1982). En métropole, la France partage ses 2913 kilomètres de frontières terrestres avec huit pays : Allemagne (448 km), Andorre (57 km), Belgique (620 km), Espagne (623 km), Italie (515 km), Luxembourg (73 km), Monaco (4 km) et Suisse (573 km).

Dans cet intervalle de quatre siècles, les pouvoirs français successifs s'efforcèrent de satisfaire l'ambition énoncée par le cardinal de Richelieu : "rendre à la France les frontières que la nature lui a assignées, confondre la Gaule avec la France et partout où fut la Gaule antique, la reconstituer". Selon Jules César, la Gaule était bornée par l'océan, les Pyrénées et le Rhin. C'est la représentation originelle et

fondatrice qui inspira des politiques offensives de frontières. Les *Commentarii de Bello Gallico* furent le maître livre d'éducation à la géographie et à la stratégie des jeunes rois des XVII^e et XVIII^e siècles. Au-delà de cette iconographie prégnante, le souci fut pressant d'obtenir des tracés linéaires en réduisant les enclaves, coûteuses à défendre, et en simplifiant les limites enchevêtrées. D'où, également, la quête de tracés adossés à des obstacles hydro-topographiques (Pyrénées, cols alpins, cours moyen du Rhin). Ce qui justifie la notation de Fernand Braudel : "la frontière a dévoré l'histoire de France". C'est surtout le cas dans les deux segments les plus vulnérables de l'enveloppe frontalière, au Nord et à l'Est.

Au Nord, entre le littoral de Boulogne à Dunkerque et la Meuse et au massif des Ardennes, dans un pays indifférencié, plat, ouvert et peuplé, Vauban proposa en 1673 ce qui suit à Louvois, ministre des Armées : "Sérieusement, Monseigneur, le Roi devrait un peu songer à faire son pré carré. Cette confusion de places amies et ennemies pêle-mêlées ne me plaît point. Vous êtes obligé d'en entretenir trois pour une; vos peuples en sont tourmentés, vos dépenses de beaucoup augmentées et vos forces de beaucoup diminuées. C'est pourquoi, soit par traité ou par une bonne guerre, si vous m'en croyez, Monseigneur, prêchez toujours la quadrature. Non pas du cercle mais du carré". En 1678, devenu commissaire aux fortifications, il soutint le dispositif d'une double ligne de treize places fortes, "à l'imitation de l'ordre de bataille", la Ceinture de fer. Il fallait compenser l'absence de points d'appui hydro-orographiques par une limite vigoureuse, pour protéger les voies d'accès vers Paris. Jusqu'à la création du marché unique

européen, la frontière s'était durcie et les échanges et réseaux de transport organisés dans le strict cadre des deux États, France et Belgique.

On retrouve cette même obsession de la vulnérabilité des confins français au Nord-Est chez Charles de Gaulle, dans la première partie de son *Armée de métier* (1934). Adaptant à sa propre démonstration le sens de la formule de Napoléon "la politique d'un État est dans sa géographie", il soulignait la longue durée des invasions et menaces pesant sur la façade nord-orientale et plaidait pour une force armée efficace. Il se livrait à un véritable commentaire de carte des faiblesses stratégiques d'un territoire défendu de manière illusoire par la ligne Maginot (ligne de fortifications permanentes édifiées entre 1928 et 1939, du nom du ministre de la Guerre au moment du vote des crédits). Il insistait sur la dissymétrie entre la situation en régions frontalières d'une grande partie du potentiel industriel français (mines, textile et sidérurgie) alors que l'équivalent allemand est, en Ruhr, protégé par la vallée du Rhin. La défaite lui ayant donné raison, De Gaulle insistera auprès des Alliés pour une présence militaire française en Sarre, dans le Palatinat et sur la rive gauche du Rhin (1945-1955). Comment ne pas comprendre alors que la sanctuarisation stratégique de la France par la détention de l'arme nucléaire voulue par De Gaulle est une sorte de nouvelle Ceinture de fer.

Les frontières extérieures de l'Union européenne

Dans son cours au Collège de France, en 1944-1945, Lucien Febvre notait : "L'Europe, c'est un nom flottant et qui pendant longtemps n'a pas su sur quelles réalités exactement se poser". Parvenu à la 28^e leçon "Conclusion : brûler l'étape?", il abordait "la grande question : l'Europe, l'Europe..., mot fétiche, mot remède, mot de salut. Réalisons l'Europe" (*Genèse d'une civilisation*, 1999). Espoir partagé alors par nombre de ses contemporains.

Ce nom flottant a trouvé une incarnation dans plusieurs institutions : dès 1949, avec le Conseil de l'Europe qui regroupe tous les États du continent, Russie et Turquie comprises mais Biélorussie exclue, puis, à partir de 1957, avec la Communauté puis l'Union européenne qui ont connu sept phases successives d'expansion, avant le recul lié au Brexit. L'Union européenne est le seul système politique d'un monde westphalien à avoir atteint un tel degré d'intégration et de concertation tout en vivant sans frontières définies à l'avance. La base juridique d'une adhésion à l'UE est l'article 49 du traité de Maastricht (entré en vigueur en 1993 et remanié par divers traités, dont le dernier en date, le traité de Lisbonne de 2007) : "tout État européen qui respecte les valeurs visées à l'article 2 : (...) la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit, ainsi que le respect des droits de l'homme, y compris de ceux des personnes appartenant aux minorités. Le pays qui s'engage à les promouvoir peut demander à devenir membre de l'Union". La combinaison des valeurs, d'ancrage historique et de volonté d'adhésion suffit. Les valeurs priment sur la "géographie".

Une indécision existe depuis l'origine, en raison de la diversité des objectifs de ses États membres et de ses courants

politiques. Si tous partagent l'utopie ou l'idéal politique d'une Europe unifiée, libérée de ses querelles intestines et de ses totalitarismes mais pas de ses populismes, les finalités de ce projet ne font pas consensus.

Les pays attachés à un grand marché sans autre ambition politique – Royaume-Uni, pays nordiques – poussent à une extension maximale de l'UE, qui, à terme, coïnciderait avec l'aire du Conseil de l'Europe, Turquie incluse et Russie exclue. C'est la perspective des administrations américaines successives, avec l'objectif de reléguer la Russie, en étendant l'OTAN, d'où la crise en Ukraine.

Les pays de l'ancienne Europe de l'Est ayant adhéré en 2004-2007 sont favorables à la poursuite de l'élargissement vers les Balkans occidentaux (Albanie, Serbie, Macédoine du Nord, Kosovo et Bosnie-Herzégovine), l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie. L'argument est double : solidarité avec ces candidats, malgré leurs faiblesses économiques et les lacunes de l'État de droit ; stratégie pour réduire les influences extérieures (Russie d'abord).

Les courants issus de la démocratie chrétienne suivent la ligne de Robert Schuman, "rassembler ceux qui se ressemblent", ce qui exclut la Turquie et favorise une entité réduite à un noyau central autour de la France et de l'Allemagne, selon des frontières "carolingiennes", avec des cercles concentriques moins intégrés. Pour les pays fondateurs, une extension à 34 États membres ferait perdre son âme à l'UE et rendrait sa gestion impossible. À la demande de Paris, Berlin et La Haye, le Conseil européen de juin 2019 a repoussé la décision de début de négociations d'adhésion de l'Albanie et de la Macédoine du Nord.

Une bifurcation géopolitique majeure s'est produite en Ukraine depuis 2014 avec la guerre de seconde indépendance, menée par les autorités de Kiev contre les ingérences du Kremlin et de ses supplétifs des oblasts de Donetsk et Lougansk. Il s'agit bien d'un conflit de limites entre l'UE (de laquelle la nation ukrainienne entend se rapprocher) et la Fédération de Russie. C'est la première fois dans l'histoire de la construction européenne que son extension (ouverte par un accord d'association) est combattue et finalement acquise par les armes. La Russie entendait stopper toute entrée de l'Ukraine dans l'OTAN. Bruxelles, soutenu par Varsovie et Washington, a voulu imposer un élargissement sans nuances. Depuis des siècles, l'isthme mer Baltique – mer Noire est un enjeu de la rivalité des puissances. La question des limites extérieures de l'UE se réduit désormais au choix à effectuer dans l'interaction avec la Russie, en gardant à l'esprit l'avertissement de Vaclav Havel sur le rôle des différends frontaliers et territoriaux dans les conflits européens. Adam Globus, poète biélorusse pro-européen, et Bronislaw Geremek, historien polonais et ancien conseiller de Solidarité, estiment que sur les confins orientaux de l'Europe, les frontières ont toujours été mouvantes, notamment lorsque les empires cherchaient à les étendre à leur profit. Faute de délimitation naturelle évidente sur son versant oriental, la question récurrente des "frontières ultimes" de l'UE est constitutive de son identité : l'indétermination est une chance, rappelle l'historien Robert Frank, car il revient aux Européens de décider politiquement de leur géographie. À l'Est du continent, la politique de l'Union n'est pas dans sa géographie mais l'inverse.



Les tensions entre l'OTAN et la Russie aux frontières de l'UE

Les effets historiques de l'incertitude territoriale

L'Europe est le seul continent vraiment capable de se construire une identité, précisément parce que sa délimitation n'est pas donnée une fois pour toutes par la nature. Le fait que sa définition identitaire soit une question ouverte, le produit qui n'est pas à son terme, est un avantage : cette incertitude, créatrice de dynamique territoriale, est à la base de la dialectique unitaire entre ceux qui sont dedans et ceux qui sont dehors. (...) Pour la première fois de son histoire, le temps est venu pour l'Europe de définir clairement, au moins pour le temps d'une pause stabilisatrice, la géographie de sa construction politique.

Robert Frank, "Les débats sur l'élargissement de l'Europe avant l'Élargissement", in Gilles Pécout (dir.) *Penser les frontières de l'Europe du XIX^e au XXI^e siècle*, PUF, "Rue d'Ulm", 2004.

Une frontière mouvante à l'Est

Il n'y a pas de raison d'avoir peur. Le rêve joue un rôle très important en politique car il organise l'imagination et donne du sens à l'action. Dans le rêve européen, il y a l'intégration économique mais aussi l'ouverture à l'Est, y compris aux républiques européennes de l'ex-Union soviétique. La frontière orientale de l'Europe n'a été tracée ni par l'histoire, ni par la géographie, ni par la culture : c'est une frontière à l'américaine, une frontière mouvante, et qui l'a toujours été. Il faut que la Russie l'accepte ; une frontière n'est pas un mur, une barrière hermétique entre deux civilisations. Mais il faut aussi que nous-mêmes soyons réalistes : la Russie est quelque chose d'autre. La Russie est un "empire".

Bronislaw Geremek (entretiens recueillis par Juan Carlos Vidal), *L'Historien et le Politique*, Éditions Noir sur Blanc, 1999.

Penser l'Europe, c'est comme dessiner une carte : on commence par les contours. C'est aux confins de l'Europe qu'il y a de la tension : c'est là que la main tremble, c'est là qu'on se corrige tout le temps.

Adam Globus (entretien avec), in Alexandre Mirlesse, *En attendant l'Europe*, éd. La Contre-Allée, 2009.

La Russie ne sait pas vraiment où elle commence, ni où elle finit. Dans l'Histoire, la Russie s'est étendue et rétractée. La plupart des conflits trouvent leur origine dans des querelles de frontières et dans la conquête ou la perte de territoires. Le jour où nous conviendrons dans le calme où se termine l'Union européenne et où commence la Fédération russe, la moitié de la tension entre les deux disparaîtra.

Vaclav Havel (propos recueillis par Jacques Rupnik et Martin Plichta), *Le Monde*, 23 février 2005.

Quand la frontière inspire

Le thème de la frontière a inspiré nombre d'œuvres cinématographiques et littéraires.

De manière directe, dans le genre du western où individus et communautés se déploient dans des espaces ouverts et cherchent à atteindre un horizon d'espoir. La "frontière", au sens américain du terme, le front pionnier, célébré par John Ford, Howard Hawks, Raoul Walsh ou John Wayne y est le sujet même de l'intrigue, à la suite des travaux de l'historien Frederick Jackson Turner (1861-1932) pour qui la conquête des aires-frontières successives aurait forgé le caractère national des pionniers américains (individualisme, énergie, mobilité, matérialisme, optimisme). Le genre du western participe de la singularité américaine, dans un pays fondé sur la rupture avec le passé, sans retour en arrière, et qui se représente comme une terre promise, où les nouveaux arrivants sont des pionniers à la recherche d'une vie meilleure. La saga cinématographique du western rappelle aux spectateurs que le pays qu'ils bâtissent est un pays d'élection. La question indienne est absente de ce récit national.

Mais le thème de la frontière peut aussi être évoqué de manière plus symbolique, lorsque les découpages historiques ou naturels sont transgressés, comme dans *Les Ailes du désir* (*Der Himmel über Berlin*) de Wim Wenders. Ce film de 1987, tourné deux ans avant l'ouverture du mur de Berlin sous la pression des Allemands vivant à Berlin-Est, fut prémonitoire. Citons également *Le Pas suspendu de la cigogne* de Theo Angelopoulos (1991), enquête parmi les réfugiés d'une ville-frontière du nord de la Grèce ou encore *The Coast guard* de Kim ki-duk (2002), drame absurde de la surveillance à outrance de la zone dite démilitarisée entre les deux Corées.

Déjà, Jean Renoir annonçait le rêve européen du sans-frontière à la fin de *La Grande illusion*, en 1937, lorsque Jean Gabin (Maréchal) et Marcel Dalio (Rosenthal) s'échappent vers la Suisse à travers un champ enneigé, sauvés par le sacrifice de Pierre Fresnay (de Boildieu), qui efface ainsi les frontières sociales. On connaît la célèbre réplique : "Maréchal : Eh ! dis donc, t'es sûr que c'est la Suisse là-bas en face, hein ? Rosenthal : Aucun doute ! Maréchal : ça se ressemble tellement, mon vieux ! Rosenthal : Ah ! Qu'est-ce que tu veux, la nature s'en fout ! Une frontière, ça ne se voit pas, c'est une invention des hommes". Goebbels en avait fait l'ennemi cinématographique n° 1 et Mussolini interdit sa diffusion en Italie.

Une autre approche s'intéresse moins aux lignes de partage qu'aux bordures, aux zones de transition et aux mutations. Citons *Les Esprits du Koniombo* de Jean-Louis Comolli (2003) ou *Bamako* d'Abderahmane Sissako (2006). Dans *Mur* (2004), documentaire sur le conflit israélo-palestinien, Simone Bitton filme les habitants confrontés au chantier d'édification du mur de séparation. D'autres œuvres sont dédiées aux drames contemporains engendrés par les migrations, comme *Frontières* de la cinéaste burkinabé Apolline Traoré (2018), qui relate le parcours du combattant de trois femmes, sur le parcours entre Bamako, Ouagadougou et Cotonou.

En littérature, Claudio Magris eut le talent de rêver, de manière anticipée, à une recomposition de l'Europe centrale, la Mitteleuropa, en parcourant le cours du Danube, de sa source en Forêt-Noire à son delta roumain, en mer Noire. Son essai, *Danube*, fut publié en 1986 (traduit en français en 1988). Né et résidant à Trieste, ville entre deux mondes jusqu'en 1989,

Claudio Magris est un écrivain qui produit une littérature de frontière et ponctue son parcours de ses rencontres avec d'autres écrivains de la frontière, Franz Kafka, Elias Canetti, Mircea Eliade, Joseph Roth, Georg Lukacs, nés dans les confins si longtemps disputés entre les empires. Ces écrivains aux appartenances changeantes ont su restituer ce multiculturalisme fait de strates successives et caractéristique de l'Europe centrale.

Pour sa part, Julien Gracq (Louis Poirier, 1910-2007) a sublimé sa formation de professeur agrégé de géographie dans une écriture-mouvement où les débuts scénographiques du *Rivage des Syrtes* (1951) semblent inspirés d'un commentaire de carte imaginé dans une salle de classe, avec ses horizons successifs. La frontière est le lieu de l'alarme, de l'évènement attendu et redouté, la ligne de front d'un conflit prochain et proche. On retrouve cette angoisse de l'attente, vécue par lui comme lieutenant dans la drôle de guerre, dans *Le Balcon en forêt*, qui se situe dans les Ardennes (1958). Dino Buzzati (1906-1972) avait traité de la fuite du temps dans *Le désert des Tartares* (1940, 1949 en traduction française), aire séparante entre le Royaume et l'État du Nord, deux entités mythiques.

Dans la littérature, la frontière semble être le lieu de l'attente; au cinéma, celui du passage.



Le mythe de la frontière dans les western

Scène de *La prisonnière du désert* de John Ford (1956)
© Warner Bros. Pictures/Diltz/Bridgeman Images



Sur le chantier du mur dressé par Israël

Scène du documentaire *Mur* de Simone Bitton (2004)
© Prod DB /KCS / Aurimages



Dans le Berlin-Ouest, avant la chute du mur

Scène de *Les Ailes du désir* de Wim Wenders (1987)
© BBQ_DFY/Aurimages



Jean Gabin et Marcel Dalio à la frontière entre la France et la Suisse

Scène de *La Grande illusion* de Jean Renoir (1937)
© Collection CHRISTOPHEL

Une littérature de frontière

Lorsque j'étais enfant – je suis né en 1939 –, la frontière, très proche, plus proche de ma maison qu'un arrondissement d'un autre à Paris, n'était pas une frontière quelconque mais une frontière qui divisait deux mondes. C'était le Rideau de fer qui, à l'époque de la Guerre Froide, a coupé partout le monde. Je voyais cette frontière sur le Carso lorsque j'allais me promener et jouer. Et derrière cette frontière, il y avait un inconnu, immense, menaçant, le monde de l'Est sous la domination de Staline, un monde où l'on ne pouvait aller parce que, ces années-là, la frontière était infranchissable. (...) Il y avait en même temps derrière cette frontière un monde que je connaissais très bien, parce qu'il s'agissait de terres qui avaient fait partie de l'Italie et que la Yougoslavie avait annexées à la fin de la Deuxième Guerre mondiale; des terres où j'avais été lorsque j'étais enfant, et donc un monde familier, connu. Je sentais en quelque sorte qu'il y avait derrière cette frontière quelque chose de connu et d'inconnu, et je crois que cela est fondamental pour la littérature qui est souvent un jeu, un voyage allant du connu vers l'inconnu, mais aussi de l'inconnu vers le connu, vers un inconnu que l'on s'approprie.

(...) *Danube* est tout entier un livre de frontière, un voyage pour tenter de dépasser et de franchir les frontières, non seulement nationales mais aussi culturelles, linguistiques, psychologiques: frontières dans la réalité extérieure, mais aussi à l'intérieur d'un individu, frontières qui séparent les zones cachées et obscures de la

personnalité et qui doivent elles aussi être franchies, si l'on veut connaître et accepter jusqu'aux composantes les plus inquiétantes et les plus difficiles de cet archipel qui constitue l'identité.

Claudio Magris, "Littérature de frontière, itinéraire d'un écrivain", *Études Germaniques*, 2007/1 (n° 245).

La frontière, lieu de l'attente

Je m'asseyais, toujours un peu troublé par cette estrade qui semblait appeler un auditoire, mais bientôt enchaîné là comme par un charme. Devant moi s'étendaient en nappe blanche les terres stériles des Syrtes, piquées des mouchetures de leurs rares fermes isolées, bordées de la délicate guipure des flèches des lagunes. Parallèlement à la côte courait à quelque distance, sur la mer, une ligne pointillée noire: la limite de la zone des patrouilles. Plus loin encore, une ligne continue d'un rouge vif: c'était celle qu'on avait depuis longtemps acceptée d'un accord tacite pour ligne frontière, et que les instructions nautiques interdisaient de franchir en quelque cas que ce fût. Orsenna et le monde habitable finissaient à cette frontière d'alarme, plus aiguillonnante encore pour mon imagination de tout ce que son tracé comportait de curieusement abstrait; à laisser glisser tant de fois mes yeux dans une espèce de conviction totale au long de ce fil rouge, comme un oiseau que stupéfie une ligne tracée devant lui sur le sol, il avait fini par s'imprégner pour moi d'un caractère de réalité bizarre: sans que je voulusse me l'avouer, j'étais

prêt à douer de prodiges concrets ce passage périlleux, à m'imaginer une crevasse dans la mer un signe avertisseur, un passage de la mer Rouge. Très au delà, prodigieux d'éloignement derrière cet interdit magique, s'étendaient les espaces inconnus du Farghestan, serrés comme une terre sainte à l'ombre du volcan Tängri, ses ports de Rhages et de Trangées, et sa ceinture de villes dont les syllabes obsédantes nouaient en guirlandes leurs anneaux à travers ma mémoire: Gerha, Myrphée, Thargala, Urgasonte, Amicto, Salmanoé, Dyrçeta.

Debout, penché sur la table, les deux mains appuyées à plat sur la carte, je demeurais là parfois des heures, englué dans une immobilité hypnotique d'où ne me tirait pas même le fourmillement de mes paumes. Un bruissement léger semblait s'élever de cette carte, peupler la chambre close et son silence d'embuscade. Un craquement de la boiserie parfois me faisait lever les yeux, mal à l'aise, fouillant l'ombre comme un avare qui visite de nuit son trésor et sent sous sa main le grouillement et l'éclat faible des gemmes dans l'obscurité, comme si j'avais guetté malgré moi, dans le silence de cloître, quelque chose de mystérieusement éveillé. La tête vide, je sentais l'obscurité autour de moi filtrer dans la pièce, la plomber de cette pesanteur consentante d'une tête qui chavire dans le sommeil et d'un navire qui s'enfoncé; je sombrais avec elle, debout, comme une épave gorgée du silence des eaux profondes.

Julien Gracq, *Le Rivage des Syrtes*, Paris, José Corti, 1951.

Peut-on parler de frontières linguistiques ?

La langue est un système de signes permettant la communication dans un groupe humain et situé dans un contexte socio-historique donné. Les langues parlées dans le monde (environ 7 000 dont 137 utilisées par plus de 5 millions de locuteurs) sont bien plus nombreuses que les États (197 reconnus par l'ONU) de sorte que le plurilinguisme (usage parlé de deux ou plusieurs langues par un même individu ou par un groupe) est devenu un fait général.

L'idéal d'une coïncidence entre "un peuple, une langue et une nation" portée par les États-nations européens, donc entre une frontière d'État et une limite linguistique, est rarement accompli, ce qui a conduit les États à organiser l'usage officiel des langues en situation de diversité en territorialisant le plurilinguisme. Citons l'Inde avec ses 22 langues officielles, dont l'anglais utilisé dans les États non hindiphones; l'Indonésie multilingue; le Canada et la Belgique bilingues; la Suisse quadrilingue; la majorité des États africains où la communication s'appuie sur des langues véhiculaires utilisées entre des groupes n'ayant pas la même première langue (tels le swahili, le mandingue ou le wolof).

Pour autant, le concept de "frontière linguistique" stricto sensu n'a de valeur officielle, inscrite dans une Constitution, qu'en Belgique et elle désigne une "frontière" interne divisant le Nord et le Sud. Elle a été introduite sous ce vocable en 1921, son tracé a été modifié en 1962 et confirmé en 1970 selon l'article 4 de la Constitution qui crée 4 régions linguistiques – régions de langue française, néerlandaise, allemande et bilingue de Bruxelles-Capitale –, dont les limites ne sont modifiables qu'à la majorité des deux tiers de chaque groupe

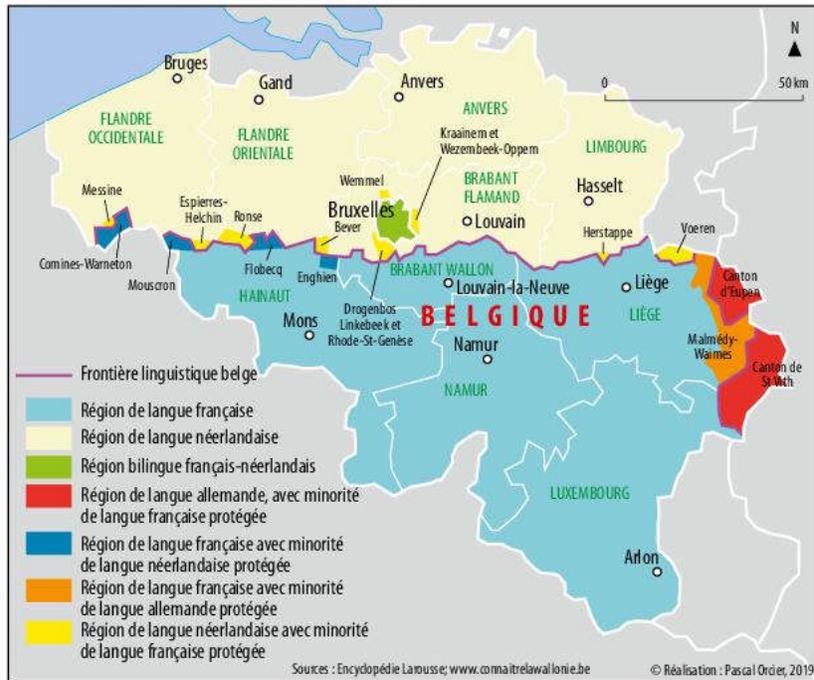
linguistique. Ces dispositions résultent d'une longue affirmation du bilinguisme dans un pays qui, lors de sa formation en 1830, n'avait qu'une langue officielle, le français, tandis que la langue flamande n'existait que comme une mosaïque de dialectes flinguants (*vlaamsgezind*) sans orthographe normée. Il a fallu près d'un siècle pour que s'impose le bilinguisme, notion qui recouvre en fait l'usage exclusif de chaque langue dans chacune des deux régions, à l'exception de Bruxelles, enclave francophone dans le Nord flamand, à majorité francophone mais abritant les institutions de l'État et donc, de statut bilingue. La revanche flamande sur la domination initiale wallonne marque le passage d'une économie industrielle fondée sur le charbon et l'acier à une économie de services et de commerce international globalisé animée par les ports de la mer du Nord. Les tensions à propos des usages linguistiques par les minorités à l'école et dans l'administration sont récurrentes et il n'est pas rare que lors des réunions à Bruxelles, l'anglais serve de truchement pour la communication.

La confédération helvétique présente une configuration fort différente, marquée par un plurilinguisme assumé, tant au plan officiel qu'à celui des répertoires individuels: c'est l'un des ingrédients de son identité, au même titre que la démocratie directe et le fédéralisme. À la différence du Canada et de la Belgique, la Suisse n'a pas de législation linguistique détaillée, elle se réduit à un seul et bref article de la Constitution (art. 116 de 1938, modifié en 1999) qui précise: les 4 langues nationales sont l'allemand, le français, l'italien et le romanche; la Confédération et les cantons encouragent la compréhension et les échanges entre les communautés

linguistiques; elle soutient les mesures prises dans les cantons des Grisons et du Tessin pour l'usage des langues romanche et italienne; le romanche n'est langue officielle que pour les rapports entre la Confédération et les citoyens romanches. Face à la "barrière du Röstli", censée désigner les différences de mentalité entre la Suisse francophone et la Suisse alémanique, les Suisses ont développé une "culture de la frontière" (selon le sociologue Uli Windisch) fondée sur des efforts réciproques quotidiens de compréhension passive. Cette ouverture est permise par le fait qu'un suisse alémanique, éduqué en Hochdeutsch, langue écrite de l'école et des médias, garde le Schweizerdeutsch comme langue maternelle et de communication, la langue de cœur. Au Parlement de Berne, chaque député s'exprime dans sa langue, sans interprétation.

Et pour dépasser les barrières linguistiques dans un monde ouvert, un effort doit être fait sur l'interprétation et l'intercompréhension, tant il vrai que la langue du monde, c'est la traduction, selon Umberto Eco. Dans *La Recherche de la langue parfaite*, il invitait à conjurer le mythe de la tour de Babel, selon lequel de nombreuses langues ont été dispersées sur toute la surface de la terre rendant la compréhension impossible: "La langue des origines n'était pas une langue unique, mais l'ensemble de toutes les langues. Adam n'a peut-être pas eu ce don (...) mais l'héritage qu'il a laissé à ses fils, c'est la tâche de conquérir la maîtrise, pleine et réconciliée, de la tour de Babel".

La frontière linguistique en Belgique



Signalisation bilingue français-néerlandais à Bruxelles

© Bernard DERENNE/GAMMA RAPHO

Le mythe de la tour de Babel

Toute la terre avait une seule langue et les mêmes mots. (Les hommes dirent) : Allons! Construisons-nous une ville et une tour dont le sommet touche le ciel et faisons-nous un nom afin de ne pas être dispersés sur toute la surface de la terre". L'Éternel descendit pour voir la ville et la tour que construisaient les hommes, et il dit : "Les voici qui forment un seul peuple et ont tous une même langue, et voilà ce qu'ils ont entrepris! (...) Allons! Descendons et là brouillons leur langage afin qu'ils ne se comprennent

plus mutuellement". L'Éternel les dispersa loin de là sur toute la surface de la terre. (...) c'est pourquoi on appela (la ville) Babel: parce que c'est là que l'Éternel brouilla le langage de toute la terre et c'est de là qu'il les dispersa sur toute la surface de la terre".

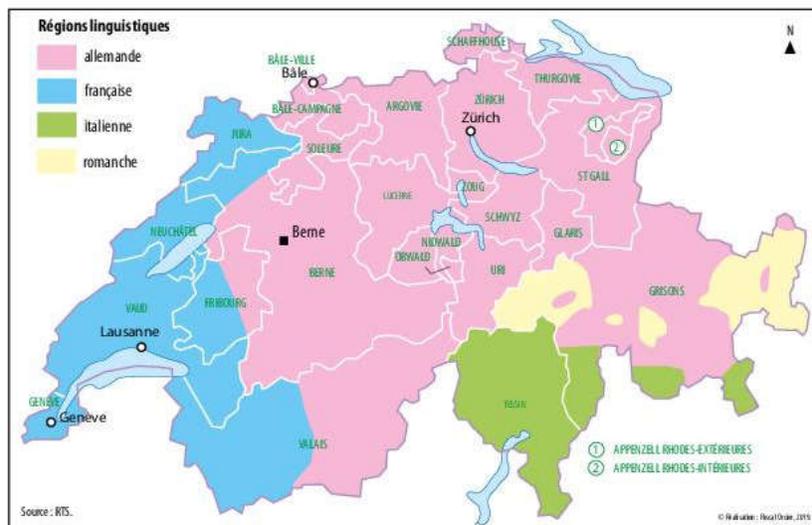
Genèse 11, 1-9, texte biblique de la Bible Version Segond 21

© 2007, Société Biblique de Genève.

Reproduit avec aimable autorisation.

Tous droits réservés.

Le plurilinguisme en Suisse



Les frontières africaines

Les 54 États souverains du continent africain sont délimités par près de 165 “dyades”, frontières terrestres communes à deux États, sur une longueur de 83500 kilomètres en 2020. Les États côtiers comptent une cinquantaine de frontières maritimes, dont près de la moitié ont fait l’objet d’un accord définitif. Les frontières africaines ont quatre caractéristiques principales : elles sont majoritairement exogènes, tracées de l’extérieur par les puissances coloniales ; elles ont été conservées au moment des indépendances et peu modifiées ensuite ; elles restent mal démarquées sur le terrain ; enfin, elles sont le support d’une intense vie économique régionale.

Des limites et des marches séparantes entre chefferies, royaumes et empires ont existé tout au long de la longue histoire de l’Afrique précoloniale. Au-delà des stèles égyptiennes en Nubie et des lignes de ribât fortifiées d’Afrique du Nord, les frontières des royaumes africains étaient des zones, moins peuplées que les centres de pouvoir, qui exerçaient un contrôle décroissant sur des auroles concentriques. Les puissances coloniales y ont surimposé une conception linéaire de la frontière, dès la conférence internationale réunie à Berlin en 1884 pour fixer les règles d’un partage non conflictuel des ressources du continent, la liberté de navigation sur le Congo et le Niger et une reconnaissance des colonies fondée sur une administration effective. D’où une occupation accélérée : en 1912, avec le protectorat français sur le Maroc et l’annexion de la Libye par l’Italie, il n’y avait plus rien à partager, l’empire d’Éthiopie et le Libéria exceptés. 38 % des longueurs furent délimitées dans les dix ans qui suivirent les décisions de 1884 et 50 %

entre 1885 et 1900. Ce furent des frontières de “papier”, des limites de chancellerie, dessinées pour marquer des possessions et des aires d’influence, sur des cartes indécises comportant beaucoup de zones inexplorées et souvent même avant toute reconnaissance de terrain. Les grands États traceurs historiques extérieurs au continent furent : la France (32 %) et le Royaume-Uni (26,8 %), puis l’Allemagne (8,7 %), la Belgique – au début, le roi Léopold – en personne (7,6 %) et le Portugal (6,9 %) ; enfin, l’Empire ottoman (4 %), l’Italie (1,7 %) et l’Espagne (1,5 %).

En dépit de cette origine externe et imposée et pour prévenir des contentieux graves, les États africains indépendants (entre 1957 et 1962) s’accordèrent en juillet 1964 sur le principe de l’intangibilité des frontières proclamé lors de la Conférence de l’Organisation de l’Unité africaine (OUA) ouverte par le président égyptien Nasser. Il a été respecté, à de rares exceptions près et a d’ailleurs été confirmé par la Cour Internationale de Justice de La Haye qui tranche, elle aussi, les différends selon le même principe, en recherchant l’instantané colonial, c’est-à-dire le “moment décisif” de l’acte juridique du tracé de la période coloniale, qui devra ensuite faire foi, aujourd’hui et dans l’avenir. La CIJ a déjà statué sur neuf contentieux frontaliers, tous acceptés. Effet de la rapidité des délimitations entre puissances, la démarcation effective sur le terrain de limites pourtant non contestées ne concerne qu’un quart d’entre elles. Pourtant, même quand les supports sont hydrographiques et lacustres (tiers du total de l’enveloppe frontalière), des différends peuvent surgir. Ces incertitudes ont causé des conflits violents, comme entre le Mali et le Burkina Faso en 1986.

Par ailleurs, les limites administratives internes de chaque ensemble colonial régional (Afrique Occidentale Française et Afrique Équatoriale Française, Afrique de l’Est britannique et Fédération Rhodésie-Nyassaland) ont varié. D’abord, ces unités impériales se sont fragmentées après les indépendances (ainsi la Côte d’Ivoire s’est séparée de l’ancienne Haute-Volta). Ensuite, si la moitié des tracés actuels résulte de négociations entre États traceurs ayant défini, par traités, des tracés assez précis, un quart de la longueur est issu d’anciennes limites administratives internes qui ont été modifiées à plusieurs reprises par les chefs de cercles, créant des incertitudes et justifiant un recours à l’arbitrage de la CIJ. La Division Paix et Sécurité de l’Union africaine a lancé depuis 2007, sous l’impulsion de l’ancien président du Mali, Alpha Oumar Konaré, le Programme Frontière de l’Union africaine (PFUA) qui vise à encourager les États africains à achever par eux-mêmes la démarcation de leurs frontières, afin de pouvoir tirer parti des ressources qu’offrent les interfaces frontalières. Il convient enfin de noter que si des contentieux demeurent (Sahara occidental, revendication de la Somalie sur l’aire de peuplement somali dans la corne de l’Afrique et sécession mal négociée du Soudan du Sud), d’autres ont été réglés récemment, par volonté politique des dirigeants : c’est le cas entre l’Éthiopie et l’Érythrée depuis 2017, après 25 ans de tensions.

Enfin, les régions frontalières sont souvent peuplées et actives, et les frontaliers savent exploiter leurs complémentarités et leurs solidarités ethno-linguistiques. Comme si, sous le maillage linéaire, persistaient les interactions de la frontière “à l’ancienne”, la zone.

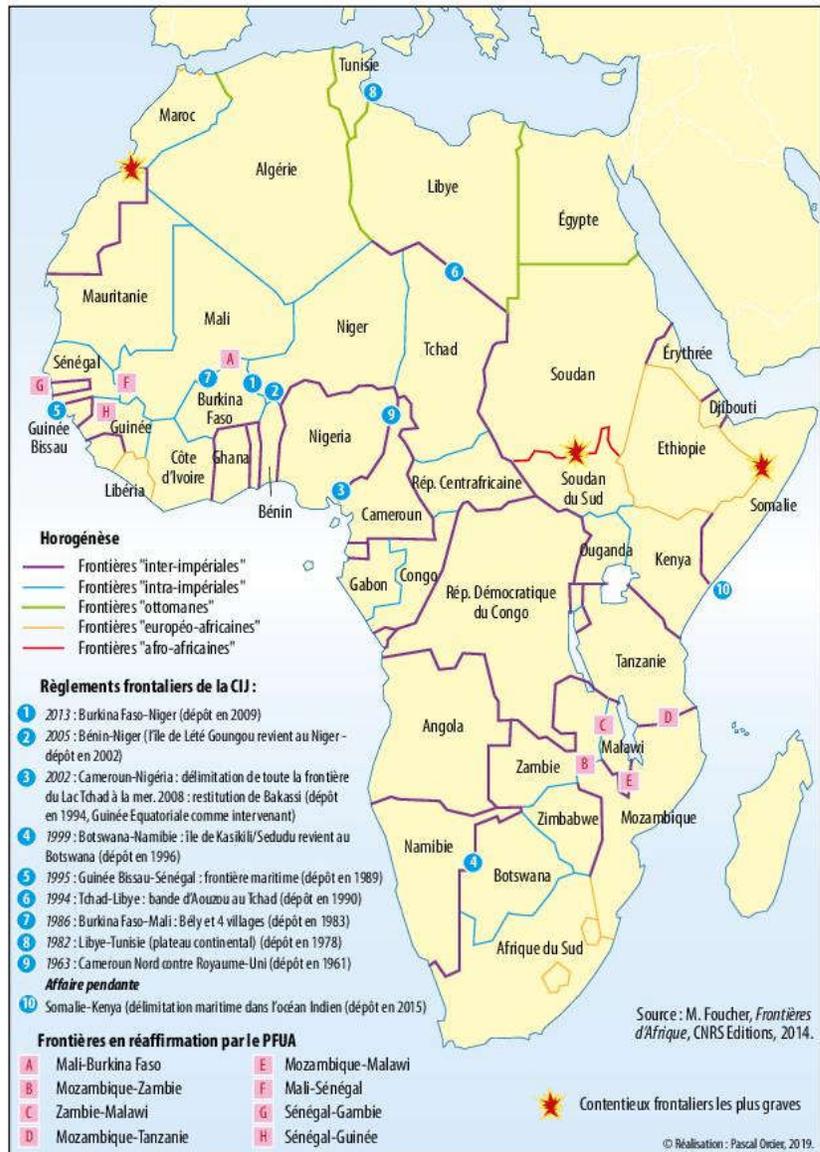
La construction des frontières de l'Afrique

Le principe de l'intangibilité des frontières

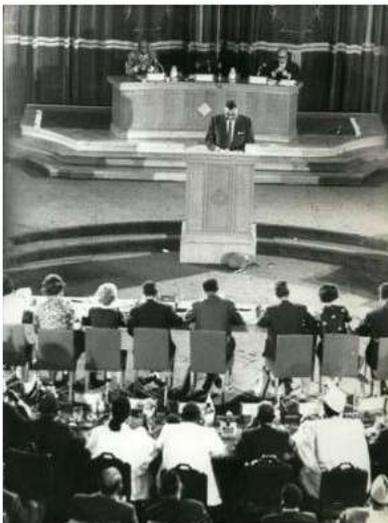
Considérant que les problèmes frontaliers sont un facteur grave et permanent de désaccord, consciente de l'existence d'agissement d'origine extra-africaine visant à diviser les États africains, considérant en outre que les frontières des États africains, au jour de leur indépendance, constituent une réalité tangible, (la Conférence) déclare solennellement que tous les États membres s'engagent à respecter les frontières existant au moment où ils ont accédé à l'indépendance.

La Conférence des chefs d'État et de gouvernement se réfère au paragraphe 3 de l'article III de la Charte de l'OUA de 1963 ("respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque État et de son droit inaliénable à une existence indépendante").

Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA réunis au Caire en juillet 1964.

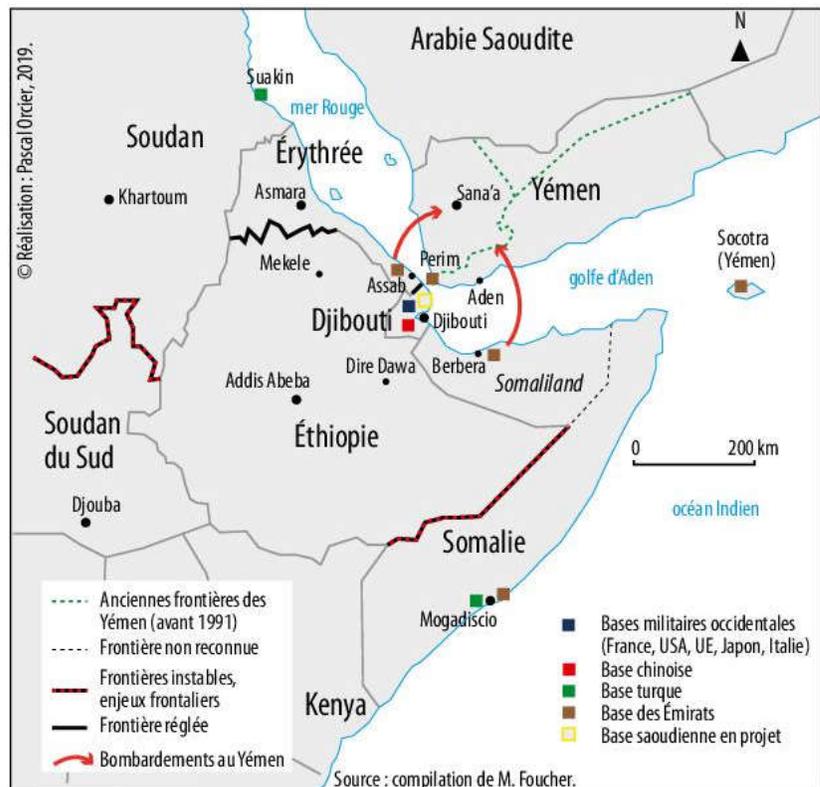


Les conflits frontaliers dans la corne de l'Afrique



Nasser à la Conférence de l'Organisation de l'Unité africaine, 1964

© Keystone Press / Alamy Stock Photo



Quand la frontière protège

La frontière est souvent décrite comme une barrière à la libre circulation, un obstacle à la migration économique. Elle est rarement envisagée sous l'angle de la protection. Pourtant, comme le démontre le texte de Serge Baqué, psychologue et acteur de l'action humanitaire, les ONG dites "sans frontières" doivent apprendre à travailler avec la frontière, lieu de passage vers un refuge pour les personnes contraintes de se déplacer pour fuir violences et persécutions, combats et guerres. Un nouveau parcours commence alors, celui d'étranger dans un autre pays, sans espoir confirmé de retour.

La Convention de 1951 relative aux réfugiés et son protocole de 1967, rédigée sous l'égide des Nations unies, ainsi que la Convention de l'Organisation de l'unité africaine de 1969, sont les fondements légaux de la protection des réfugiés. L'un des principes essentiels énoncés par la loi internationale est celui voulant que les réfugiés ne doivent pas être expulsés ni renvoyés vers une situation où leur vie et leur liberté seraient menacées. Ils doivent avoir accès à des procédures d'asile justes et efficaces. Il s'agit de réfugiés au sens strict, terme à ne pas confondre avec celui de migrants. Pour le Haut Commissariat aux Réfugiés (basé à Genève), "interchanger les deux termes détourne l'attention de la protection juridique précise dont les réfugiés ont besoin (et) peut avoir des conséquences graves sur la vie et la sécurité des réfugiés".

Sur les 25 millions de réfugiés dans le monde, 20 millions relèvent du mandat du HCR et 5 millions sont des Palestiniens pris en charge par l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNWRA en anglais, créé en 1949). Le HCR fut établi

en 1950 pour prendre en charge les réfugiés en Europe, notamment les Hongrois ayant fui leur pays en 1956.

Les cinq principaux pays d'origine des réfugiés en 2018 étaient : la Syrie, l'Afghanistan, le Soudan du Sud, le Myanmar (Birmanie) et la Somalie. Les principaux pays hôtes : la Turquie, le Pakistan, l'Ouganda, le Liban, l'Iran, le Bangladesh, le Soudan et l'Allemagne. Dans le cas du Pakistan et de l'Iran, il s'agit des effets de l'intervention soviétique en Afghanistan à partir de 1979 puis de la guerre civile internationalisée qui s'en est suivie, sans qu'un règlement politique entre les protagonistes (États-Unis, gouvernement de Kaboul, opposition armée des Talibans, Pakistan) n'ait encore été trouvé. Le Bangladesh a accueilli la minorité musulmane des Rohingyas qui vivait dans la province de Rakhine, au nord du Myanmar, et qui a été persécutée par l'armée au pouvoir, dans un véritable processus de nettoyage ethnique. En Ouganda se trouvent des réfugiés du Soudan du Sud.

Une plus grande attention a été portée, au Proche-Orient puis en Europe au malheur des Syriens, dont plus de 6,6 millions ont été déplacés dans leur propre pays et plus de 5,6 millions se sont réfugiés dans les pays voisins : Turquie et Liban mais également Irak et Jordanie. L'immense camp jordanien de Zaatari a été l'un des premiers à être installé, car il se situe au sud de la région syrienne de Deraa, lieu de départ de la contestation vite réprimée dans le sang par la dictature de Bachar al-Assad. Depuis l'accord signé en mars 2016 entre la Turquie et l'Union européenne, à l'initiative de l'Allemagne qui avait ouvert ses portes durant l'été 2015, un financement conséquent (deux versements de 3 milliards d'euros) a été

mis en place pour permettre à la Turquie de les héberger dans les provinces frontalières, en assurant scolarisation et soins de base : la moitié d'entre eux ont moins de 18 ans, la natalité est élevée, et tant que les combats continuent dans le nord de la Syrie, les retours seront réduits. Les risques de dérive radicale et d'exploitation criminelle, observés dans les camps de réfugiés au Pakistan et autrefois dans ceux des Palestiniens au Liban, ne sont pas exclus par les analystes (International Crisis Group, rapport n° 248 de janvier 2018 et rapport n° 253 de février 2019). Pour nombre de ces réfugiés, la lutte doit continuer, sous d'autres formes. Si la politique turque a permis de bloquer les flux de réfugiés vers l'Europe, elle ne pourra pas seule, sans nouveau soutien extérieur, gérer des populations qui s'intègrent mal (obstacles linguistiques, sociaux et économiques) et qui ne peuvent rentrer dans leur pays si proche.

Le fait que les réfugiés dans les camps turcs aient choisi l'Allemagne comme première destination en 2015 est lié à la familiarité des travailleurs turcs avec ce pays (2,7 millions). L'expérience allemande indique que l'enjeu central de l'intégration est la capacité de répondre aux besoins du marché du travail. Un quart des réfugiés ont un emploi selon l'Institut allemand de recherche sur l'emploi (IAB), surtout dans les services et l'hôtellerie-restauration. Mais la grande majorité n'a pas de formation professionnelle préalable et un effort public a été fait sur la maîtrise de la langue. De plus, la règle donnant la priorité aux travailleurs allemands et européens a été suspendue en 2016, permettant de réduire de 15 à 3 mois le délai réglementaire imposé aux demandeurs d'asile pour pouvoir chercher du travail.

Camp de réfugiés de Zaatari en Jordanie, 2018

© MANDEL NGAN / AFP



Enfants syriens dans une classe à la frontière turco-syrienne

Camp de réfugiés de Boynuyogun, classe aménagée par l'association Le Croissant rouge turc, 8 février 2012 © REUTERS / Murad Sezer

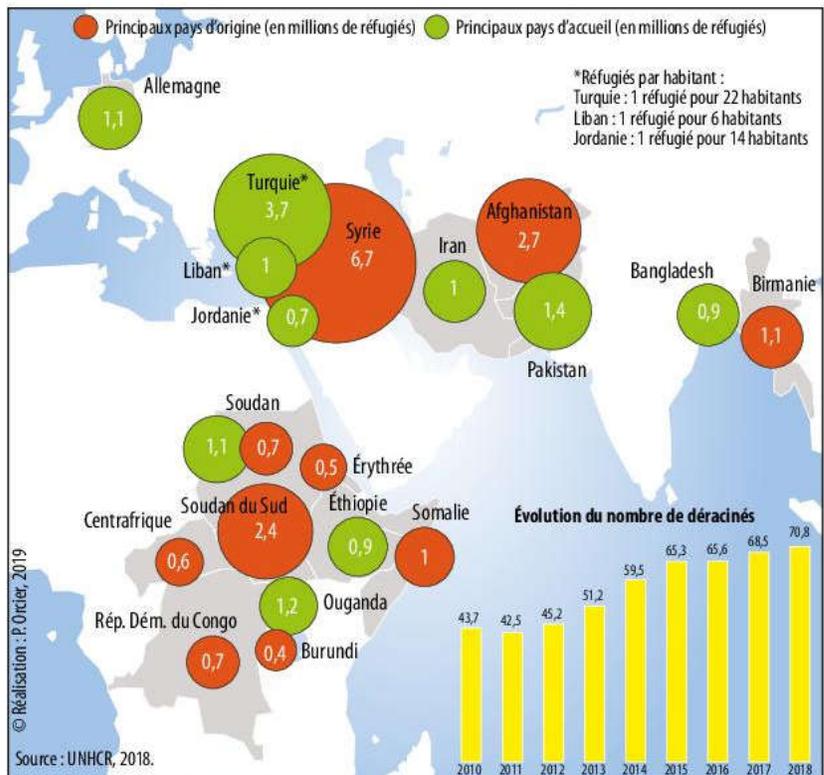


Éloge de la frontière

Le "sans frontières" est devenu pour le grand public le label identitaire du mouvement humanitaire. (...) Claude Simonot (cofondateur et directeur d'Handicap international) ironisant sur cette mode du sans-frontiérisme disait: "À quand douaniers sans frontières?" Mais un "psychologue sans frontières" ne serait-il pas tout aussi paradoxal? Car ce qui constitue un sujet, comme ce qui constitue un peuple, ce sont justement ses frontières, frontières de la langue, de la culture, de l'histoire, de l'appartenance à un groupe, etc. L'autre est d'abord... le "séparé". En délimitant un dedans et un dehors, la frontière rend à la fois possible la relation avec un autre et la préservation de son identité. La frontière est ainsi à la fois ce qui sépare et ce qui relie. (...) Les humanitaires auraient donc tort de connoter trop négativement les frontières et de ne les considérer que comme des obstacles à abattre! En dehors des questions qui se posent au niveau du droit avec le fameux "devoir d'ingérence", au niveau psychologique, la non-reconnaissance des frontières de l'autre renvoie au viol ou à l'inceste, transgression des barrières qui normalement m'interdisent d'avoir un accès direct, total et non consenti à l'autre. Dans le travail humanitaire, cette difficulté à vivre avec la frontière peut prendre des formes très différentes mais elle oscille souvent entre ces deux pôles: "manger l'autre" (ethnocentrisme et fausse universalité) et "vomir l'autre" (contre-attitudes négatives et barbarisation de l'autre). (...) La rencontre suppose à la fois l'acceptation des frontières et le refus de la clôture.

Serge Baqué, "Éloge de la frontière", *Sud/Nord*, 2002/2, n° 17.

Les réfugiés dans le monde



Les ponts internationaux

Le tiers de la longueur totale des frontières internationales dans le monde coïncide avec un support hydrographique, fleuves et lacs. Les autres types de supports sont orographiques (24 %), astronomiques et mathématiques (23 %) ou relèvent de la géographie humaine (limites ethniques, voies ferrées, pour 21 %). Les grands fleuves servent de frontière dans 45 % du total dans les Amériques (Rio Grande/Rio Bravo), 34 % en Afrique (bas Niger, Zambèze), 23 % en Asie (Mékong) et 25 % en Europe (Rhin moyen, Danube moyen et inférieur, Oder). Ce choix des traceurs résulte à la fois de la visibilité qu'offre un fleuve défini comme limite bien marquée de souveraineté et de la sécurité stratégique qu'un tel obstacle difficile à franchir peut procurer. Cette double caractéristique explique que les ponts internationaux soient assez peu nombreux.

Le premier pont routier entre la Russie et la Chine sur l'Amour ne sera mis en service qu'en 2020, entre Heihe et Blagovestchensk, en complément de 4 ponts ferroviaires, après des décennies d'hésitations russes, même si Moscou recherche les investissements chinois pour développer l'Extrême-Orient russe. On en compte dix sur le Mékong, à l'initiative de la Thaïlande, avec le Laos enclavé et le Myanmar. Le pont Allenby sur le Jourdain est le seul accès aux territoires palestiniens depuis la Jordanie. Un second pont a été inauguré en 2010 entre Bulgarie et Roumanie sur le Danube, sur financement européen. On compte 5 ponts principaux sur le Rhin entre France et Allemagne, 4 ponts autoroutiers sur l'Oder entre Allemagne et Pologne. Le Brésil est relié au Paraguay par le pont international de l'amitié, à l'Argentine par celui de Foz de Iguazu, à la Guyane par celui de Lethem,

au Pérou par le pont de l'intégration Brésil-Pérou sur le rio Acre et à la Bolivie sur le rio Paraguay. C'est l'effet du dynamisme brésilien agricole sur ses marges. Quant au pont de l'Oyapock, en direction de la Guyane française, il est toujours fermé et la route goudronnée brésilienne n'est pas prolongée du côté français. La Colombie est reliée à l'Équateur et au Vénézuéla par 3 ponts, dont le Simon Bolivar, sur le rio Tachira, voit affluer les milliers de Vénézuéliens fuyant l'incurie du régime de Caracas. On n'en compte que deux en Afrique, sur le Zambèze (Zimbabwe-Zambie) et le Limpopo (Afrique du Sud-Zimbabwe) mais aucun sur le Congo entre Kinshasa et Brazzaville, malgré les nombreux projets. Le franchissement du détroit de Gibraltar est toujours à l'étude. Les deux frontières fluviales les plus équipées sont le Rio Grande/Rio Bravo au sud du Texas (26 ponts) et le Saint-Laurent et les émissaires des Grands lacs au sud de l'Ontario (9 ponts internationaux). Le pont Ambassadeur entre Windsor (Ontario) et Detroit (Michigan) voit passer plus de 500 millions de dollars de biens échangés par jour; c'est le plus fréquenté d'Amérique du Nord.

Les ponts, lieux linéaires, voient se jouer un télescopage des échelles: atouts pour les riverains, enjeux pour les États en conflit. Si le pont peut être un symbole de relations civilisées, il devient une cible facile pour les forces de destruction. Le fameux pont de Mostar ("mostar" signifie le "gardien du pont") incarne ce drame. Bien qu'il ne soit pas une frontière internationale, il symbolisait le scénario yougoslave d'une coexistence entre communautés distinctes. Bâti en 1567 sur la Neretva à l'époque ottomane, il fut victime de la guerre civile yougoslave le

9 novembre 1993, détruit sous les coups de canon des nationalistes croates, afin de diviser encore plus les communautés croates et musulmanes. Certes, le vieux pont (Stari Most) a été reconstruit en 2004. Mais comme le souligne Alexandra Novosseloff, "chaque communauté tire son assurance de son repli sur soi". La "machine cordiale" superbement décrite par Erri de Luca ne s'applique plus au pont de Mostar. Malédiction des ponts en ex-Yougoslavie, où la Première Guerre mondiale fut déclenchée par l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand le 28 juin 1914, par un nationaliste serbe, à Sarajevo, à l'angle du pont latin sur la rivière Miljacka.

Le cas du pont de Kehl sur le Rhin, ancienne ligne de front devenue une paisible frontière, illustre une évolution inverse et illustre la remarque d'Isaac Newton: "Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts". Il est nommé "pont de l'Europe", en symbole de la réconciliation franco-allemande et aisément franchissable, sans aucun contrôle policier ou douanier ni nécessité de changer sa monnaie nationale. Il a été doublé d'un pont pour les piétons, les cyclistes et le tramway qui relie les deux villes, cas unique en Europe. Lors de son 50^e anniversaire, le Conseil de l'Europe invita des écrivains de chacun des États membres à rédiger un texte original, qui fut ensuite placé sur le pont. Réflexions historiques, mythologiques, littéraires, linguistiques, philosophiques, politiques, les 40 auteurs illustrent de leur plume les mots "pont" et "frontière". Parmi eux, l'historien Jean-Pierre Vernant, spécialiste de l'antiquité grecque et grand résistant, rédigea un texte sur la polarité de l'espace humain, qui mérite d'inspirer toute réflexion sur les frontières.

Le pont, "une machine cordiale"

Le pont est une machine cordiale; elle réunit les rives, enjambe les rivalités. Toutes ses formes me plaisent. En tant que spectateur du film *Le Pont de la rivière Kwaï*, je crois avoir été le seul à souhaiter l'échec de son sabotage. Mon premier convoi organisé durant la guerre en Bosnie a eu lieu aussitôt après la destruction du pont de Mostar en 1993. Du sommet de son arche haute de plus de dix mètres ont plongé, pendant des siècles, des générations de garçons pour se soumettre à la traditionnelle épreuve de courage. Parmi eux, je connais fraternellement l'écrivain Predrag Matvejevic.

Erri de Luca, *Le 1*, hors-série, été 2016 - *Dernières nouvelles du monde*.



Le pont de Mostar détruit en 1993, reconstruit en 2004

© Alexandra Novosseloff

Le pont, entre Hestia et Hermès

Passer un pont, traverser un fleuve, franchir une frontière, c'est quitter l'espace intime et familial où l'on est à sa place pour pénétrer dans un horizon différent, un espace étranger, inconnu, où l'on risque, confronté à ce qui est autre, de se découvrir sans lieu propre, sans identité.

Polarité donc de l'espace humain fait d'un dedans et d'un dehors.

Ce dedans rassurant, clôturé, stable, ce dehors inquiétant, ouvert, mobile, les Grecs anciens les ont exprimés sous la forme d'un couple de divinités unies et opposées: Hestia et Hermès.

Hestia est la déesse du foyer, au cœur de la maison. Elle fait l'espace domestique, qu'elle enracine au plus profond, un dedans, fixe, délimité, immobile, un centre qui confère au groupe familial, en assurant son assise spa-

tiale, permanence dans le temps, singularité à la surface du sol, sécurité face à l'extérieur.

Autant Hestia est sédentaire, refermée sur les humains et les richesses qu'elle abrite, autant Hermès est nomade, vagabond, toujours à courir le monde; il passe sans arrêt d'un lieu à un autre, se riant des frontières, des clôtures, des portes, qu'il franchit par jeu, à sa guise.

Maître des échanges, des contacts, à l'affût des rencontres, il est le dieu des chemins où il guide le voyageur, le dieu aussi des étendues sans routes, des terres en friche où il mène les troupeaux, richesse mobile dont il a la charge, comme Hestia veille sur les trésors calfeutrés au secret des maisons.

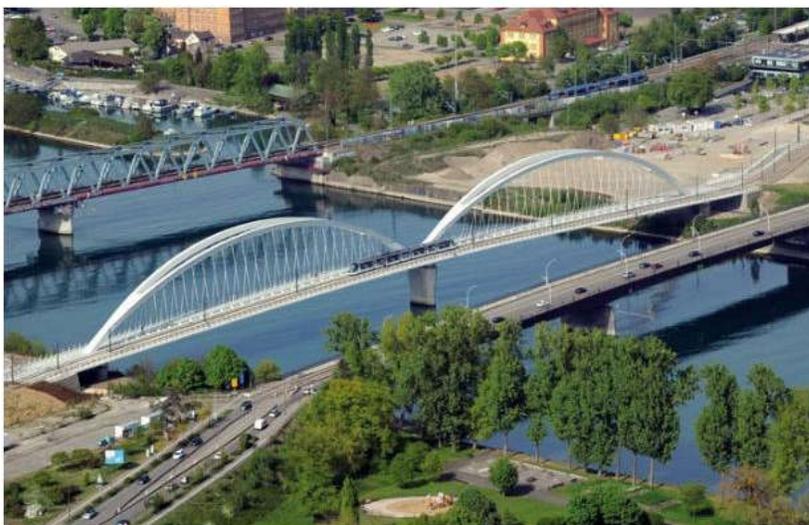
Divinités qui s'opposent, certes, mais qui sont aussi indissociables. Une composante d'Hestia appartient à Hermès, une part d'Hermès revient à Hestia. C'est sur l'autel de la déesse,

au foyer des demeures privées et des édifices publics, que sont, selon le rite, accueillis, nourris, hébergés les étrangers venus de loin, hôtes et ambassadeurs. Pour qu'il y ait véritablement un dedans, encore faut-il qu'il s'ouvre sur le dehors pour le recevoir en son sein.

Et chaque individu humain doit assumer sa part d'Hestia et sa part d'Hermès. Pour être soi, il faut se projeter vers ce qui est étranger, se prolonger dans et par lui. Demeurer enclous dans son identité, c'est se perdre et cesser d'être. On se connaît, on se construit par le contact, l'échange, le commerce avec l'autre.

Entre les rives du même et de l'autre, l'Homme est un pont.

Texte de Jean-Pierre Vernant, commandé pour le 50^e anniversaire du Conseil de l'Europe, inscrit sur une borne du pont de l'Europe.



Ponts reliant Strasbourg et Kehl

Au premier plan, le pont de l'Europe

© Frederick Florin / AFP

Frontières et déplacements de population

Un des effets des traités consécutifs aux guerres européennes du XX^e siècle fut d'établir de nouvelles frontières et d'imposer des transferts de populations afin de faire coïncider les limites des États et la répartition du peuplement: échange de populations sur base religieuse entre Grèce et Turquie en 1923, expulsion massive des Allemands d'Europe centrale en 1945, proclamation de l'indépendance de l'Algérie dans des régions de peuplement mêlé en 1962. Les conséquences humaines étaient froidement envisagées par les négociateurs. Ils savaient que si les nouvelles frontières, issues des rapports de force militaires sur le terrain, ne coïncidaient pas avec la distribution des nationalités, les populations devraient, de force, se déplacer pour s'y conformer. Et ils ont sciemment ignoré que ces transferts forcés enclencheraient des pillages et des spoliations, des violences et des massacres.

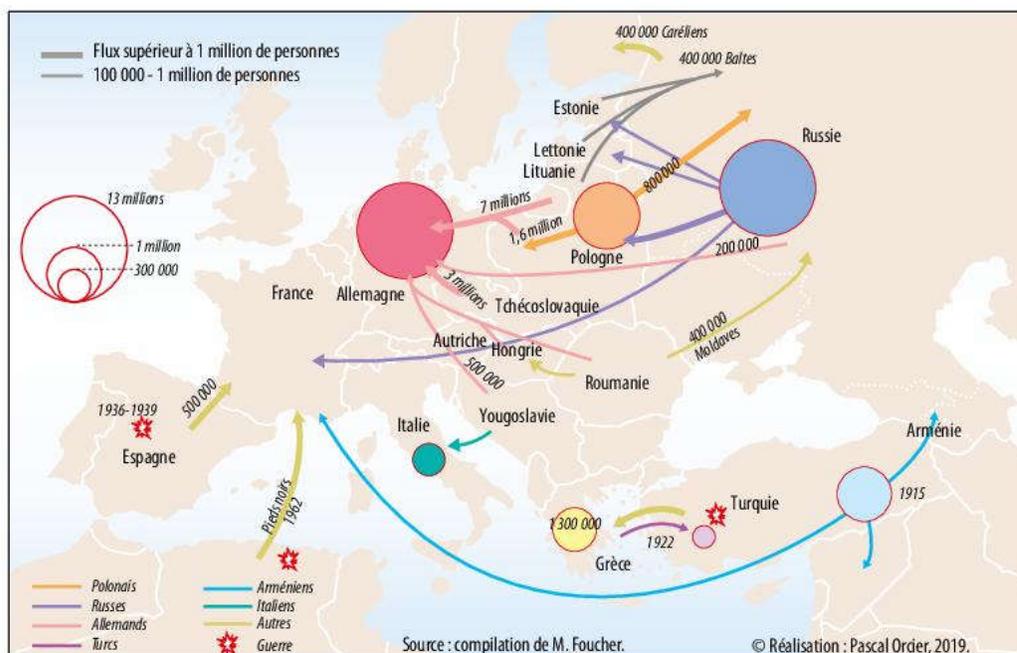
Le Protocole d'échange obligatoire entre la Grèce et la Turquie (24 juillet 1923, traité de Lausanne) décida du transfert total, dans les quatre années suivantes, des populations grecque et turque résidant en Thrace occidentale et en Asie mineure, à l'exclusion d'Istanbul et de la partie grecque de la Thrace. En 1928, on comptait 1,1 millions de réfugiés en Grèce et plus de 350 000 ont disparu du fait des déportations. C'est la "grande catastrophe". Mais 400 000 Turcs furent expulsés de Grèce. Les transferts furent effectués sur une base religieuse (musulmans grécophones et turcophones contre chrétiens orthodoxes). Une centaine de milliers d'orthodoxes purent rester à Istanbul et le même nombre de musulmans en Thrace occidentale. La mémoire de cette période continue de peser sur les relations gréco-turques,

d'autant que le président Erdogan, adepte d'une ambition néo-ottomane, a appelé, lors d'une visite en Grèce en 2017, à réviser le traité de Lausanne, en raison des discriminations dont souffriraient les musulmans de Thrace occidentale.

La conférence de Potsdam (17 juillet - 2 août 1945) a réuni les trois alliés victorieux de l'Allemagne nazie (Truman, Staline et Churchill puis Attlee) pour fixer les nouvelles frontières de l'Allemagne et de la Pologne déplacées vers l'Ouest, entraînant la perte pour l'Allemagne d'un quart de son territoire (Prusse orientale, Silésie et Poméranie) et le retour de la Tchécoslovaquie dans ses limites initiales. Les populations allemandes durent fuir la nouvelle Pologne. 11,5 millions de personnes ont été expulsées, dont les deux tiers en République fédérale allemande et le tiers en République démocratique allemande. 2 millions ont péri (travaux forcés en Sibérie) et 2,6 millions sont restées (avec adoption de la nationalité polonaise ou retenus comme main d'œuvre dans les bassins miniers). Plus tard, l'Allemagne de l'Ouest favorisa le retour des Aussiedler moyennant des aides financières à la Pologne. Plus de 2,2 millions de Polonais furent expulsés d'Ukraine en raison du changement de la frontière commune et furent installés dans les villes vidées de ses habitants allemands, telles Wrocław (ex Breslau). Le sort des Allemands de la région des Sudètes, au nord et au nord-est de la Tchécoslovaquie, fit l'objet d'une dizaine de décrets pris en 1945 par le président Edvard Beneš (expropriation sans indemnisation et perte de nationalité). L'association des expulsés (Sudetendeutsche Landsmannschaft) exigea sans succès l'abrogation des décrets Beneš lors des négociations d'élargisse-

ment de l'Union européenne et n'a renoncé qu'en 2015 à l'objectif de récupération des biens, de dédommagement et d'un droit au retour.

Les accords d'Évian du 18 mars 1962, qui mettent fin à la guerre d'Algérie mais pas aux violences, ne prévoyaient pas le départ des citoyens français. L'insécurité et le sentiment d'abandon par l'armée française face aux exactions (enlèvements, assassinats, attentats) des extrémistes français refusant ces accords (OAS) et algériens s'en prenant aux harkis (70 000 exécutions et 42 000 départs organisés par Paris) ont provoqué un exode brutal et désordonné des "repliés d'Algérie" entre avril et août 1962. L'État fut pris de court et le général de Gaulle s'en désintéressa. On n'attendait pas plus de 400 000 départs en 4 ans. L'attachement des Européens d'Algérie à la France avait été sous-estimé et leur lien à leur sol natal surestimé: 101 250 départs en mai, 354 914 en juin, 121 020 en juillet et 95 578 en août. La communauté juive, forte de plus de 100 000 personnes, partagée entre une présence millénaire et la citoyenneté française, quitta massivement l'Algérie indépendante. Le texte de l'historienne Claudia Moatti relate son retour vingt ans plus tard dans la maison familiale, en un récit empreint d'humanité alors que dans les deux pays persiste un ressentiment mutuel à propos d'un passé qui ne passe pas (Benjamin Stora et Mohamed Harbi).



Les déplacements de population au XX^e siècle

Retour dans la maison familiale

Je n'osai me retourner et, m'arrêtant à nouveau devant le portail, j'hésitais à accomplir les autres rituels : et si tout le passé allait ainsi s'évanouir ? Je sonnai cependant de toute force. Des pas traînants se firent entendre. Un homme en djellaba entrouvrit, l'air ensommeillé : il n'était que sept heures trente du matin. Je me présentai et lui demandai l'autorisation de revoir l'ancienne maison familiale. Il eut un moment de stupeur puis me dit d'attendre quelques instants dehors. Quand il revint, habillé à l'euro-péenne, il avait l'air détendu, heureux même, et m'offrit de tout me montrer. "Vous verrez, rien n'a changé", dit-il. Et son regard était si fier lorsqu'il prononça ces paroles !

Rien n'avait changé en effet : rideaux, carrelages, meubles, tapis, je me rappelais soudain tout. Les moindres objets étaient encore à leur place. C'était donc hier ? "Et pour que cela ne s'abîme pas, ajouta-t-il en passant dans le salon, j'ai tout recouvert de draps blancs. Tenez, voyez, retirez-les, je ne mens pas." Il riait. Des suaires partout, des draps de mort recouvraient tous les souvenirs. À chaque pas, il dévoilait un meuble. Je le suivais machinalement et mon regard s'accrochait à ces gestes d'un autre âge. Il insistait pour que je voie tout : "Je n'ai pas modernisé la cuisine, non plus, j'ai tout conservé en état. L'évier en pierre est toujours là. Venez, approchez... Et le bureau de votre grand-père ? Vous l'avez vu ? Par ici, je vous précède."

Ainsi cet homme, qui avait reçu la demeure d'une famille française en 1962, en avait préservé les traces. Comment avait-il pu vivre ainsi, entouré de tant de présences ? Et pourquoi cette joie, sans malignité d'ailleurs, à me montrer les fruits de ses efforts, son respect du passé ? Pourquoi ce visage soudain rayonnant ? Que je fusse venue, que j'eusse osé frapper à sa porte avec une familiarité non contrôlée, cela lui semblait-il normal, même nécessaire ? (...)

L'Algérien franchit la porte d'un pas décidé. Je sus immédiatement qu'il avait quelque chose d'important à me dire. Il s'assit visiblement embarrassé puis me supplia de rester quelques heures encore à Miliana : "J'aimerais vous laisser un souvenir, vous offrir quelque chose qui vous ferait plaisir." Il me regarda longuement et reprit : "Je voudrais vous donner le lustre en cristal de votre grand-mère... avec les symboles juifs." Je ne compris pas très bien. Je m'imaginai repartir à travers le désert, avec l'énorme lustre ballotté de droite à gauche, cliquetant à chaque soubresaut : une sorte d'exode symbolique à la lumière du passé ! L'idée me sembla belle, mais les symboles juifs m'obsédaient. Pourquoi avait-il ajouté ce détail ? Je cherchai mille raisons pour refuser, lui dis que je détestais les objets, qu'ils encombraient les humains ; lui assurai que je ne pourrais franchir la douane avec un tel objet. En fait, je ne pensais qu'aux symboles... Ce n'est que quelques jours plus tard que j'éprouvai les plus grands regrets : cet homme à qui j'avais en quelque sorte rendu la liberté m'avait offert la lumière.

Claudia Moatti, "Miliana, Algérie",
La Pensée de Midi, 2001/2-3, n° 5-6.



Arrivée de rapatriés d'Algérie

Marseille, le 20 juillet 1962
© Keystone-France / GAMMA RAPHO

Frontaliers en Europe et en France

Selon l'Union européenne (règlement du 14 juin 1971 qui coordonne les régimes de sécurité sociale), le terme de "travailleur frontalier" désigne tout salarié ou non salarié qui exerce son activité professionnelle sur le territoire d'un État membre et réside sur le territoire d'un autre État membre, où il retourne en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine. On dénombre environ deux millions de travailleurs frontaliers dans l'Union européenne. Les pays les plus peuplés envoient le plus grand nombre de travailleurs dans les pays voisins : France (vers tous ses voisins, Suisse comprise), Allemagne (France, Pays-Bas), Pologne (Allemagne), Italie (Suisse et France), Slovaquie et Hongrie (Autriche), Roumanie (Hongrie). Ces États comptent pour 70 % du total. On peut citer également, en moindre nombre, les Suédois au Danemark, les Belges au Luxembourg, les Autrichiens en Allemagne, les flux inter-irlandais. Ce nombre a été multiplié par trois depuis 1989.

L'espace Schengen facilite les circulations mais ce sont les discontinuités d'opportunités d'emploi et de salaires qui constituent le ressort principal. Copenhague, Luxembourg, Sarrebruck, Bâle, Genève, Munich, Vienne et Berlin ont des PIB/habitant jusqu'à trois fois supérieurs à la moyenne européenne, un faible taux de chômage et une structure par âge équilibrée. Leur pouvoir d'attraction est renforcé par leur position frontalière (Berlin est à 80 km de la frontière polonaise). Et les différences dans les taux d'imposition sur le revenu jouent, de telle sorte qu'en Lombardie, des exonérations fiscales pour les frontaliers de métiers spécialisés (santé) sont à l'étude pour freiner les flux vers la Suisse, où les taux sont deux fois moindres.

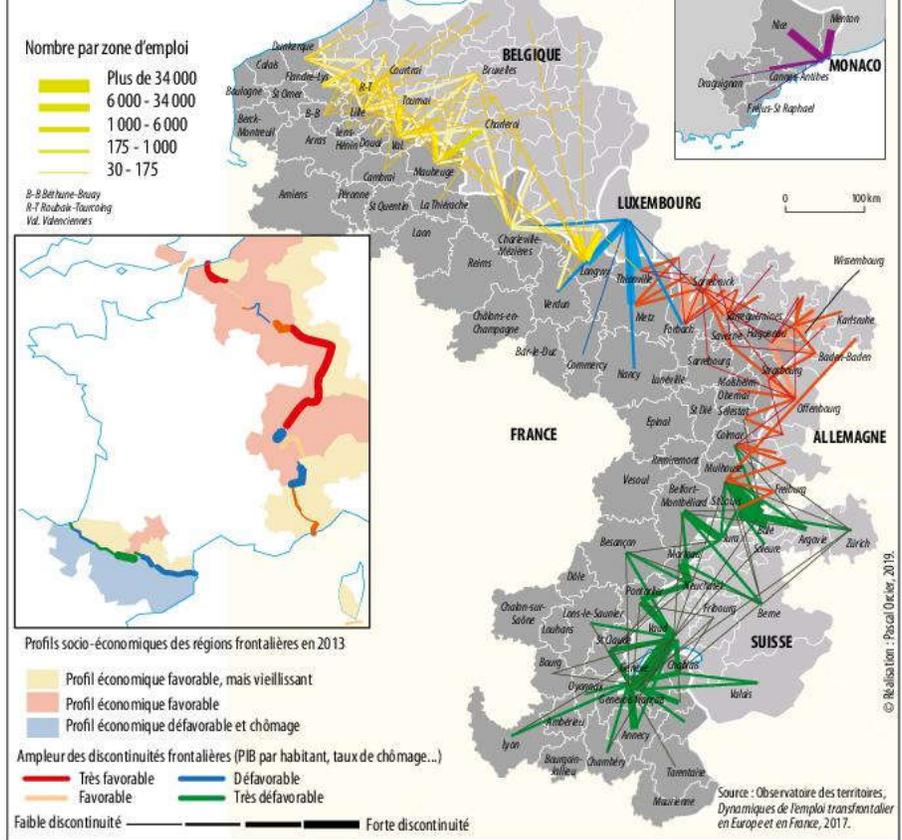
Près d'un quart des frontaliers de l'Union européenne sont français. Les chiffres de l'INSEE indiquent au moins 355 000 personnes qui se dirigent chaque jour vers la Suisse (Bâle et Genève, 170 300), le Luxembourg (70 300), l'Allemagne (Sarre et Bade-Wurtemberg, 46 000), la Belgique (Flandre, 37 800) et la principauté de Monaco (26 200). Ces flux peuvent représenter jusqu'à un tiers des actifs en emploi. À l'inverse, seules 30 000 personnes habitant à l'étranger viennent travailler quotidiennement en France (depuis l'Italie et l'Espagne). Leur nombre a doublé dans les deux dernières décennies. Là encore, l'ampleur des discontinuités de revenus et de taux d'emploi favorise les migrations de travail, comme on le voit entre le bassin houiller de la région Hauts-de-France et la Flandre belge qui est en situation de suremploi. Le déficit de maîtrise de la langue néerlandaise par les Français ne permet pas encore de tirer parti des opportunités offertes en Belgique. La coexistence de régions françaises en difficile reconversion industrielle (bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, bassin sidérurgique de Lorraine) et de régions limitrophes actives et prospères (industries, logistique et services en Flandre, secteur financier et recherche au Luxembourg, industries en Sarre et au Bade-Wurtemberg) explique l'ampleur de ces flux et rien ne permet de prédire une inflexion dans l'avenir. La promotion de ces régions en laboratoires de la construction européenne permet de mieux articuler les pratiques administratives afin de favoriser des coopérations concrètes. On peut citer le pôle européen de développement de Longwy (dit PED, créé en 1996 avec quatre communes des trois pays limitrophes et 120 000 habitants), le

groupepement européen de coopération territoriale Strasbourg-Ortenau lancé en 2010 (GECT, 112 communes et un million d'habitants), ainsi que celui de Lille-Courtrai-Tournai formé en 2008 (152 communes, deux millions d'habitants).

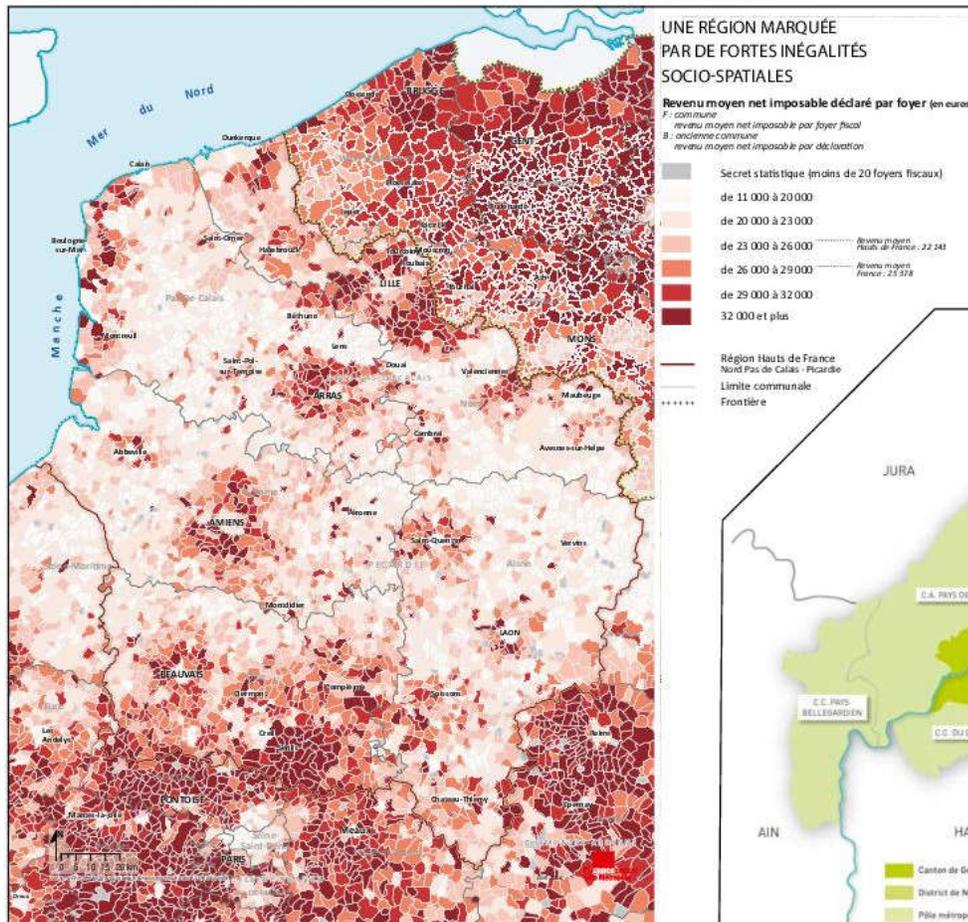
La République et Canton de Genève, le district de Nyon et les huit communautés de communes du pôle métropolitain du Genevois français, regroupés au sein du Grand Genève, comptent 947 000 habitants, dont 405 000 en France (chiffre de 2016). Cette instance découle de la réalité de l'existence d'une véritable métropole transfrontalière, d'autant plus originale que les deux États ont des structures administratives fort différentes et que la Suisse n'est pas membre de l'Union européenne mais participe de l'espace Schengen, ce qui conduit les acteurs publics à l'innovation. La situation est dissymétrique puisqu'un actif sur deux du Genevois français exerce son activité en Suisse. Le Grand Genève a enregistré une forte croissance démographique, avec une hausse de 37 % de sa population entre 1990 et 2014 (contre 13,6 % en moyenne nationale française). Mais cette évolution est duale car l'essor des emplois a lieu d'abord en Suisse (3,4 % à Genève et 1 % dans l'Ain) tandis que le développement démographique se passe en France, associé à la construction de logements (67 % édifiés dans le Genevois français). Le nombre d'actifs transfrontaliers a été multiplié par trois entre 1999 et 2013. Le dynamisme genevois est lié au secteur financier et au commerce mondial comme aux institutions internationales, ONG, médias et centres de recherche qui génèrent des emplois.

Les frontières au départ des territoires français

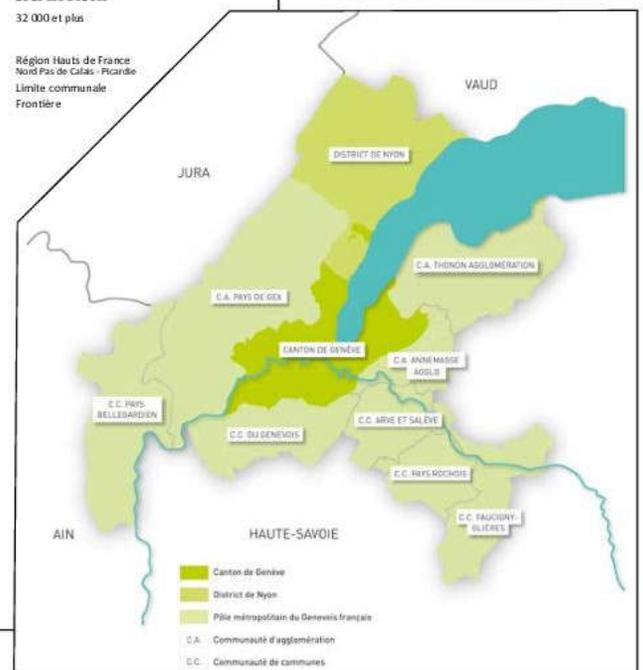
Flux de travailleurs transfrontaliers au départ des territoires frontaliers français



Discontinuités de revenus et d'emploi: Hauts-de-France et Belgique



Le Grand Genève, une agglomération transfrontalière dynamique



Frontière ressource : le cas de l'Afrique de l'Ouest

Avant d'être une cause de litiges hérités de la période coloniale (voir p. 34-35) ou des lieux de crises graves (voir p. 48-49), les frontières africaines sont, tant pour les États avec les droits de douane que pour les populations locales, une ressource primaire et un facteur de structuration d'espaces régionaux originaux. On y trouve à la fois de nombreux marchés frontaliers périodiques et parfois jumeaux et des activités de distribution entre pays limitrophes, comme au Togo, au Bénin ou en Gambie, qui bénéficient de l'attraction commerciale de leurs voisins plus puissants (Ghana, Nigeria, Sénégal). Ce commerce contribue à atténuer ou à subvertir les effets de coupure provoqués par le découpage colonial et marque le retour de la "frontière zone" au-delà de la frontière linéaire moderne. Les configurations séculaires d'échange à courte distance jouent pleinement.

Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, on estime que 7 % des habitants des villes de plus de 10000 habitants (soit 12 millions) vivent à moins de 20 km d'une frontière internationale, que 15 % des urbains sont à moins de 50 km et 36 % à moins de 100 km, soit 27 et 65 millions sur 182 millions au total (chiffres de 2015). Sur les 2469 villes d'Afrique de l'Ouest, près de la moitié se situe à moins de 100 kilomètres d'une frontière, 681 à moins de 50 km et 319 à moins de 20 km. La croissance des villes frontalières est supérieure à celle des autres villes, notamment sur l'enveloppe frontalière du Nigeria et dans le Golfe de Guinée entre le Bénin et le Togo. On compte vingt-sept agglomérations transfrontalières.

Trois facteurs expliquent ces développements économiques originaux : la présence de communautés innovantes

de marchands investis dans les réseaux d'affaires transnationaux, capables d'utiliser les différentiels frontaliers (écarts des prix alimentaires, marché parallèle de change, taux d'imposition, interdictions d'importation ou d'exportation); la combinaison d'activités commerciales et productives adossées à des infrastructures de marché et de transport (routes de desserte des *hinterlands* et ports des littoraux); enfin la porosité relative des frontières qui offre des opportunités commerciales, formelles et informelles, au sein des mêmes communautés ethnolinguistiques. Le tableau montre la différence des droits de douane entre la RDC et le Rwanda, facteur d'échanges intenses et quotidiens animés d'abord par les femmes autour des villes jumelles de Goma/Gisenyi.

La carte montre ces différentiels et les aires de marché les plus denses : Sénégal méridionale et fleuve Sénégal, marchés ivoiriens, nord et ouest du Togo, nord et est du Bénin, nord du Nigeria en pays haoussa, région du Lac Tchad. À l'inverse, les marchés frontaliers sont rares entre Mali et Guinée (nord du Fouta-Djallon), entre Liberia et Côte d'Ivoire, entre Niger et Mali et dans le Liptako-Gourma. Il en résulte que nombre d'États africains tirent encore une partie de leurs ressources fiscales du produit des douanes. La moyenne est estimée au quart des ressources des États. Les pays proches d'économies dynamiques prélèvent des droits substantiels : Gambie enclavée dans le Sénégal, Ghana et Côte d'Ivoire, Togo et Ghana, Bénin et Nigeria, Botswana, Namibie et Afrique du Sud, République démocratique du Congo, très importatrice. À l'inverse, dans les économies motrices plus industrielles ou minières et ouvertes

au libre-échange (Kenya, Afrique du Sud, Algérie), les recettes douanières pèsent peu.

Quels sont les enjeux du maintien de cette fonction de ressource locale, nationale et régionale des frontières africaines ? Un premier enjeu est de réduire les temps de dédouanement, physique et administratif, qui sont parmi les plus longs du monde, afin de faciliter le commerce intra-africain et international sans affecter les rentrées fiscales des États. Un deuxième enjeu est le rôle perturbateur des crises transfrontalières actuelles (voir p. 48-49) sur le maintien de ce rôle de ressource. Les échanges commerciaux sont résilients mais les taxes sont imposées par les groupes rebelles ou djihadistes qui se substituent aux États défaillants, comme cela a été observé dans le nord-est du Nigeria. Le troisième enjeu tient à l'entrée de ces pays dans des systèmes régionaux de libre échange, qui impliquent des baisses considérables des tarifs douaniers. Un accord de zone de libre échange continentale a été signé le 7 juillet 2019 à Niamey par 44 États africains. Il vise à réduire de manière coordonnée les droits de douane sur environ 90 % des biens échangés, libéraliser les services et augmenter les échanges interafricains (15 % contre 67 % dans l'UE) et éliminer les obstacles non tarifaires (corruption, piètre qualité des infrastructures, temps d'attente aux frontières). Pour la Banque Mondiale, améliorer la logistique commerciale et régler le problème des mauvaises infrastructures pourrait être jusqu'à quatre fois plus efficace que la réduction des tarifs douaniers pour favoriser le commerce. Si les recettes douanières baissaient, les États devraient trouver d'autres revenus, comme la taxe sur la valeur ajoutée.



Des femmes vendent des mangues au Bénin, à la frontière avec le Togo, en 2013

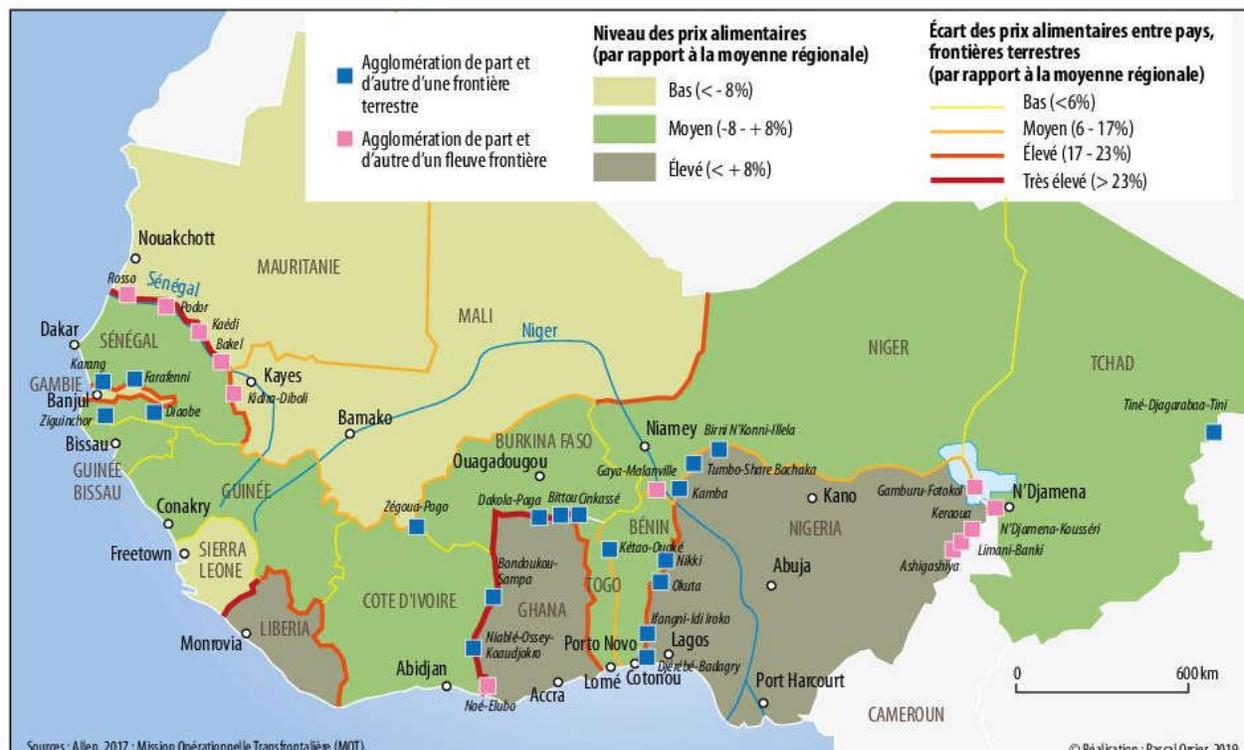
© Cecilia Viscarra Moser

Droit de douane sur les produits importés au Rwanda et au Congo

Produits	Droit de douane en % de la valeur de la marchandise/RDC	Droit de douane en % de la valeur de la marchandise/Rwanda
Eau	77	58
Alcool (vin, liqueur)	77	58
Pagnes	37	78
Poisson	37	33
Lait en poudre	22	58
Produits alimentaires (ex. Pommes de terre, tomates)	27	33
Tomates en boîte	29	58

Source: Doevenspeck Martin, Mwanabiningo Nene Morisho, «Faire face à l'incertitude: la frontière entre le Congo et le Rwanda comme une ressource», *Annales de géographie*, 2012/2, n° 684

Les marchés transfrontaliers en Afrique de l'Ouest



Lignes de front et contentieux territoriaux

Les vrais conflits de frontières, issus de contentieux territoriaux, ne sont guère nombreux mais ils sont parmi les foyers les plus graves de crises régionales et internationales. Et il s'agit moins de "géographie" et de "territoire" que d'histoire, d'identité et de survie des régimes en conflit.

La zone militarisée séparant les deux États coréens est la caricature de la ligne de front, stabilisée par la forte présence militaire américaine au Sud et les capacités nucléaires du Nord qui visent à garantir la survie du régime. C'est aussi la dernière clôture dont la fonction est l'interdiction de sortir. Elle fut érigée en 1953 à l'issue d'une guerre intercoréenne et sino-américaine qui fit 5 millions de morts. La DMZ (*Demilitarized zone*), mal nommée, de 4 km de large et 239 km de long, est surveillée nuit et jour. Le tracé de cette frontière a été réalisé, sur le papier, en une demi-heure. Au lendemain du bombardement nucléaire de Nagasaki (9 août 1945) et deux jours après l'entrée en guerre de l'URSS contre le Japon (8 août), l'armée rouge pousse en direction de Pyongyang. Le 10 août, dix jours avant la capitulation japonaise, deux officiers américains se voient chargés, à Washington, de tracer les limites d'une zone d'occupation américaine en Corée. Le lieutenant-colonel Dean Rusk et le colonel Charles Bonesteel se penchent sur une carte du National Geographic et tracent une ligne sur le 38^e parallèle qui leur semble commode, division arbitraire qu'acceptent les Soviétiques. Au Nord, les montagnes et les industries lourdes, sur 120538 km²; au Sud, moitié moins peuplé, des rizières productives. À la différence de l'Allemagne nazie ensuite divisée, la Corée fut victime de la colonisation japonaise puis livrée au jeu des puissances.

Que le fondateur du régime dictatorial de Pyongyang, Kim Il-Sung, ait vu dans la possession de l'arme nucléaire une garantie de survie lui fut sans doute inspiré par la capitulation du Japon après les deux bombardements américains d'Hiroshima et de Nagasaki. Que son petit-fils, Kim Jong-Un, le considère également n'est donc pas une surprise. Là est sa "frontière de sécurité" face aux États-Unis et à la Chine.

Lors de la partition de l'empire des Indes en 1947 sur des critères religieux, le prince du Cachemire, province à majorité musulmane, choisit de rester en Inde. Depuis lors, l'Inde et le Pakistan sont en conflit permanent, notamment autour de la Ligne de contrôle dite LoC qui les sépare. Plus qu'une question territoriale, aggravée par l'alliance du Pakistan avec la Chine et les tensions sino-indiennes récurrentes sur la chaîne des Himalayas, ce conflit est de nature identitaire. Supposé regrouper tous les musulmans de l'ancien Raj britannique, Islamabad considère que la partition de 1947 ne sera pas achevée tant que le Cachemire actuellement indien ne l'aura pas rejoint. Les tensions justifient le budget considérable des armées. En Inde, le contrôle du Jammu-et-Cachemire symbolise le socle multiculturel de son modèle. La dépendance hydraulique des deux pays à l'égard des fleuves, dont l'Indus, qui ont leurs sources au Cachemire et dans le glacier du Siachen conquis par l'Inde en 1984 ajoute un facteur de tension aggravé par les changements climatiques en cours qui ont des effets sévères, avec l'assèchement des nappes phréatiques et le recul des glaciers himalayens. Il s'agit donc d'une frontière "dure", une ligne de contrôle militarisée, hérissée de fils barbelés et où les patrouilles d'une part, et les provocations et incidents, d'autre part, sont nombreux.

Les épisodes de négociations n'ont jamais abouti, du fait de l'opposition résolue de l'armée pakistanaise et des nationalistes hindous. Ce contentieux existentiel, né dès l'origine des deux États, va donc durer, irrésolu.

État sans littoral depuis 130 ans, à l'issue d'une guerre du Pacifique qu'elle avait déclarée et qu'elle a perdue, la Bolivie ne cesse de vouloir obtenir du Chili un débouché sur l'océan, soit droit de transit, soit accès pleinement souverain. L'affaire remonte au conflit armé (1879-1884) entre le Chili d'une part, la Bolivie et le Pérou de l'autre pour le contrôle des nitrates du désert d'Atacama, engrais majeur à l'époque. La victoire militaire du Chili lui permit de s'emparer des provinces de Tarapaca, d'Arica et de Tacna (cette dernière a été rétrocédée au Pérou en 1929). Le traité de 1904 entre Chili et Bolivie mit fin à la guerre et fit de celle-ci un État enclavé, mais le Chili finança la construction d'une voie ferrée entre la ville d'Uyuni et l'ancien port bolivien d'Antofagasta. Un nouveau traité de transit signé en 2002 a prévu la construction d'un gazoduc depuis le gisement bolivien de Tarija vers le port minéralier chilien de Mejillones. La marine chilienne, influente sous le régime Pinochet, refusa la création d'une enclave côtière bolivienne. En 2013, la Bolivie saisit la CIJ d'une requête pour obliger le Chili à négocier. La Cour a rendu son arrêt le 1^{er} octobre 2018 et a encouragé les parties à négocier d'elles-mêmes. L'affaire reste ouverte et la *salida al mar* reste une revendication partagée par la nation bolivienne, malheureuse de cette blessure toujours ouverte.



Soldats sud et nord coréens face à face

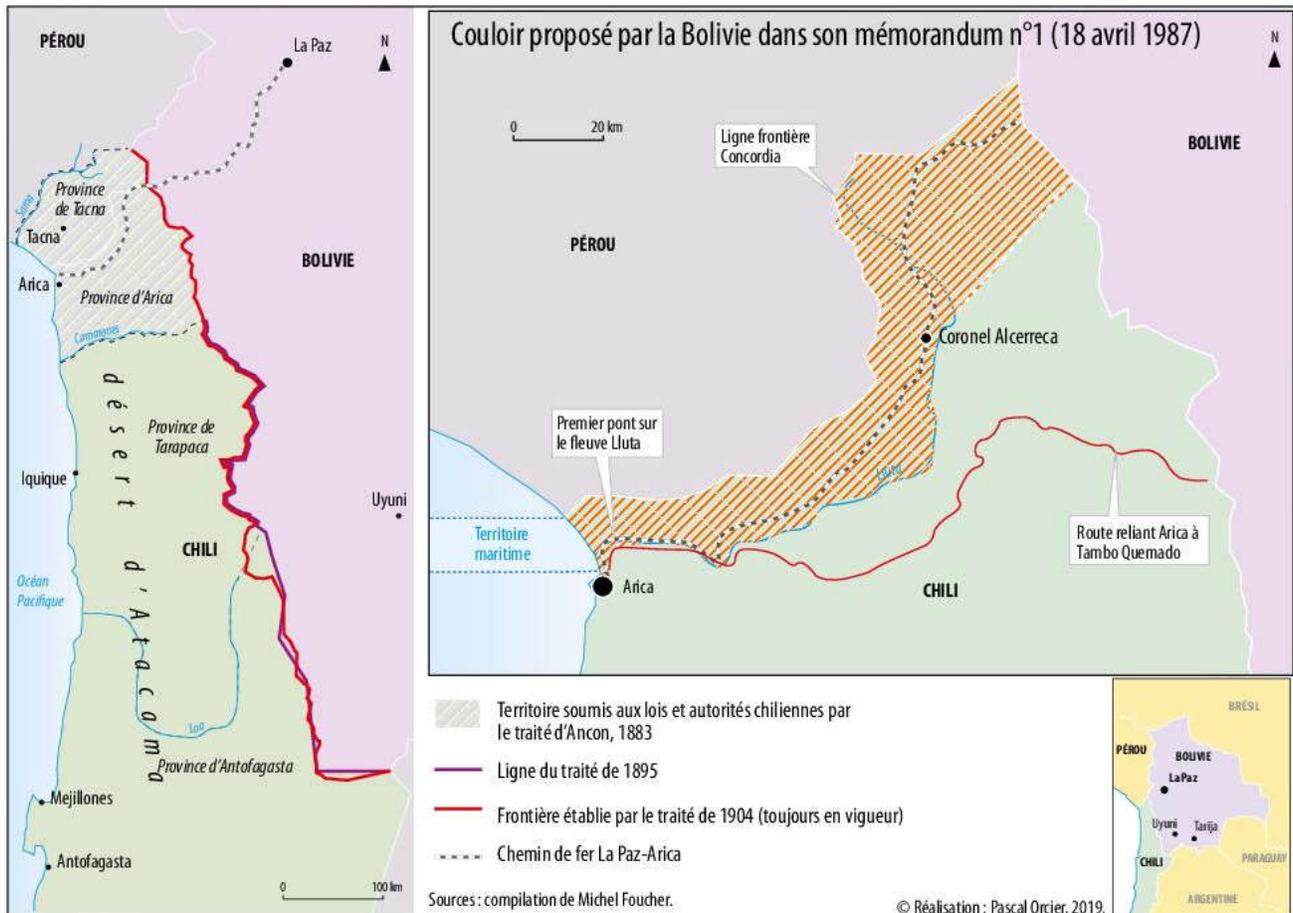
Village de Panmunjom dans la zone démilitarisée, 2008
© Jung Yeon-Je / AFP



Des soldats indiens patrouillent à la frontière Inde / Pakistan

À proximité de la ligne de contrôle divisant le Cachemire indien et pakistanais, secteur de Ramgarh, 2001 © Mustafa Tauseef / AFP

La revendication bolivienne d'un accès à la mer



Les crises transfrontalières : la bande saharo-sahélienne

Depuis 2009 avec les premières actions violentes de la secte Boko Haram dans le nord-est du Nigeria, puis l'offensive djihadiste dans le nord du Mali à partir de 2012, la majorité des pays de l'aire saharo-sahélienne en Afrique de l'Ouest sont affectés par une insécurité croissante provoquée par des groupes armés religieux. Ils visent à imposer par la lutte armée un régime politique fondé sur leur interprétation de textes religieux. Ils associent des mouvements transnationaux affiliés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI, né en Algérie) et Daech (né en Irak) et des mouvements locaux. Ils opèrent d'abord dans des zones frontalières : quadri-jonction bassin du lac Tchad (Nigeria, Niger, Tchad et Cameroun), la région saharienne du nord du Mali aux confins de l'Algérie et de la Libye, tri-jonction frontière du Liptako-Gourma à cheval sur le Mali, le Burkina Faso et le Niger, parcs naturels entre le Bénin et le Burkina Faso.

Dans le continent africain, les frontières interétatiques sont à la fois une ressource (voir p. 44-45) et un enjeu régalién. Il revient aux États d'assurer l'exercice de fonctions de souveraineté en étant présent et en assurant la sécurité des personnes, des échanges et des biens. La tâche est immense; les enveloppes frontalières sont très étendues : 27 175 kilomètres pour les pays qui composent le G5 Sahel, instance de coordination des politiques de sécurité (Mali: 7 243 km; Tchad: 5 968 km; Niger: 5 697 km; Mauritanie: 5 074 km; Burkina Faso: 3 193 km), contrainte que l'on retrouve dans le reste du continent africain. Les frontières restent poreuses et les régions frontalières sont fragiles et parfois insécures, tandis que l'État

est souvent distant, ayant des difficultés pour administrer et contrôler des parties du territoire situées à ses marges économiques et géographiques. Les lacunes de l'État conduisent à la formation par les communautés locales de milices et de groupes d'auto-défense avec le risque que ces groupes armés locaux s'affrontent et que ces zones deviennent des espaces d'activités violentes à fondement idéologique ou économique, comme au centre du Mali (avec les milices Dogon et Peul qui s'affrontent depuis 2019), peu éloigné du Burkina Faso.

Les groupes armés religieux ont fait des zones frontalières saharo-sahéliennes des lieux privilégiés pour leur action et tentent d'en chasser les fonctionnaires et les élus locaux par intimidation, enlèvement et assassinat. Les zones frontières représentent 34 % de la superficie des six pays concernés mais 40 % des incidents et 47 % des victimes. En se focalisant sur les groupes armés religieux, ces espaces concentrent 65 % des incidents (et 62 % des victimes) qui leur sont liés. "Ces zones sont techniquement propices à leur développement : harcèlement des forces de sécurité isolées dans les zones rurales, bénéfice de la frontière comme obstacle aux poursuites due à la complexité de la coordination des forces de sécurité, tentative parfois d'étouffer l'économie des localités non sympathisantes en coupant les routes de commerce comme cela semble être le cas pour Maiduguri (Nigeria) où, en juin 2018, les groupes Boko Haram sont passés d'une stratégie de prélèvements sur les camions en mouvement entre le Nigeria et le Cameroun à leur destruction" note Thomas Cantens lors du salon international Sécurité-Défense ShieldAfrica en 2019. Les groupes armés

s'appuient donc sur la frontière, pour des raisons purement techniques (plus de facilité pour éviter la surveillance des services de sécurité, écoulement des marchandises et approvisionnement, recrutement de jeunes gens disposant d'une connaissance pratique) mais aussi pour des raisons politiques, se servant de l'économie de la frontière comme d'une source d'opportunités pour les "cadets sociaux". Ces zones demeurent des zones de passages et d'échanges régionaux de marchandises car les groupes armés ont besoin de maintenir le commerce pour s'approvisionner et prélever des taxes. La carte des zones principales pour l'action des groupes armés religieux depuis 2015 en fait la démonstration. Les zones frontalières ont été délimitées en fonction des "rayons des douanes" et d'une définition économique de la frontière incluant la partie du territoire dont l'économie est structurée par la frontière.

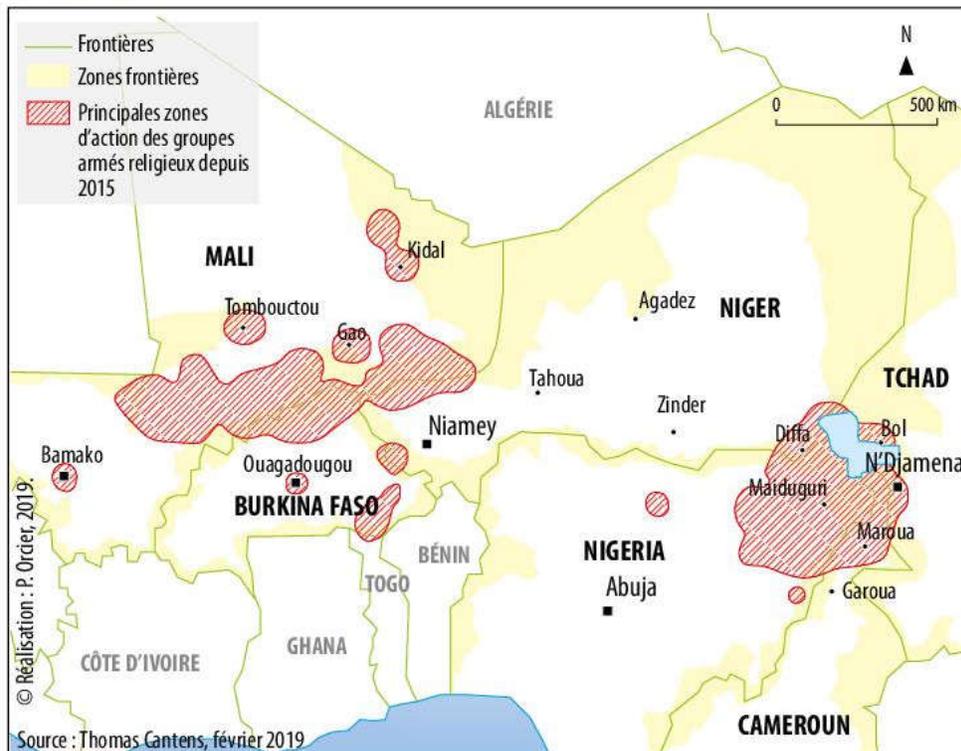
Les alliés des pays de l'Afrique de l'Ouest, la France en tête, se sont engagés dans un soutien à la montée en puissance des forces africaines. La tendance n'est pas au renforcement des capacités des interventions sous mandat des Nations unies, dès lors que le continent africain concentre déjà huit des quatorze opérations internationales de maintien de la paix conduites dans le monde. Pour rétablir la sécurité aux frontières, l'État doit être présent, visible et conscient que les réponses sécuritaires ne suffisent pas, dès lors que les racines sociales des crises ne sont pas traitées. C'est le rôle d'organisations telles qu'International Crisis Group que de produire des diagnostics objectifs et d'en convaincre les décideurs politiques et les personnes d'influence, au-delà de la seule stratégie de contre-terrorisme.

Le travail d'International Crisis Group

Cynthia Ohayon et Rinaldo Depagne présentent les conclusions du nouveau rapport de Crisis Group sur le nord du Burkina à l'imam Ilboudou, président du CERFI (Cercle d'étude, de recherche et de formation islamique). Ouagadougou, le 11 octobre 2017
© CRISISGROUP/Julie David de Lossy



Les groupes armés religieux aux frontières du Sahel depuis 2015



Le nord du Burkina Faso en crise

Longtemps épargné par les groupes armés actifs au Sahel, le Burkina Faso est confronté à des attaques de plus en plus fréquentes et meurtrières visant la partie nord du pays. Si l'insécurité résulte en grande partie d'une extension du conflit malien, la crise au nord du Burkina révèle une dynamique sociale endogène. Présenté comme lié aux djihadistes actifs dans le Sahel, le groupe armé Ansarul Islam, qui semble être l'acteur principal de l'insécurité, est avant tout un mouvement de contestation de l'ordre social qui prévaut dans la province du Soum, dans la région burkinabè

du Sahel. Malgré une reprise en main de la situation au printemps 2017, la crise est loin d'être terminée. Le Burkina et ses partenaires sont conscients qu'elle exige une réponse globale, et non uniquement militaire, et que sa résolution définitive dépend en partie de la situation au Mali. Mais cette réponse doit surtout tenir compte des dimensions sociales et locales de la crise, qui prévalent sur ses dimensions religieuses ou sécuritaires.

Ansarul Islam, créé par Malam Ibrahim Dicko, un prêcheur originaire du Soum, est né de la contestation de l'organisation sociale en vigueur dans la province. Des années durant,

Malam prône l'égalité entre les classes sociales. Il remet en cause la toute-puissance des chefferies coutumières et le monopole de l'autorité religieuse détenu par les familles maraboutiques, qu'il accuse de s'enrichir aux dépens des populations. Cette rhétorique lui vaut un écho considérable, surtout parmi les jeunes et les cadets sociaux. Même s'il perd une grande partie de ses adeptes lorsqu'il bascule dans la lutte armée, il parvient à en conserver suffisamment pour mener une guerre de basse intensité contre les autorités locales et nationales.

International Crisis Group,
extrait du rapport n° 254, octobre 2017.

La tentation du mur

Paradoxe de la mondialisation fondée sur l'ouverture généralisée, certains États sont tentés de transformer leurs frontières en clôtures unilatérales, nommées "murs" dans les médias, pour entraver la circulation des humains. Comme si l'érosion des frontières du monde globalisé coïncidait avec un réflexe défensif dont le "mur" serait le symptôme. Ce durcissement avait été critiqué dès 2004 par l'avis de la CIJ relatif aux "Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le territoire palestinien occupé". Avis repris par le pape Benoît XVI lors de sa visite à Bethléem le 14 mai 2009: "J'ai vu le mur qui fait intrusion dans vos territoires, séparant les voisins et divisant les familles. Bien que les murs puissent être facilement construits, nous savons qu'ils ne subsistent pas toujours. Ils peuvent être abattus". Il songeait au mur de Berlin.

Quatre catégories de clôtures unilatérales peuvent être distinguées selon la nature des fonctions dévolues par leurs promoteurs. 1) Les barrières et les murs dans des territoires disputés et ayant une fonction de sécurité et de délimitation pour mettre fin à un contentieux territorial: Sahara occidental, Cachemire disputé entre Inde et Pakistan, barrière israélienne de sécurité, ou clôture édifée en 2018 par le Pakistan face à un Afghanistan qui ne reconnaît pas la ligne Durand (voir p. 24-25). 2) Ceux situés dans des territoires non disputés entre États limitrophes mais où persistent des tensions ethniques, démographiques ou politiques: *Peace lines* d'Irlande du Nord; limite entre l'Inde et le Bangladesh qui a fait l'objet d'échange d'enclaves (la partie indienne a édifié un long mur de briques, à but sécuritaire puis anti-migratoire); réseau de surveillance électronique à la frontière sud de l'Algérie et entre l'Arabie saoudite et l'Irak. 3) Les barrières édifées après des conflits

militaires. Citons la zone dite démilitarisée (DMZ), surveillée par 700 000 soldats du Nord et 400 000 soldats du Sud, épaulés par des bases américaines (voir p. 46-47) dans la péninsule coréenne. Le président des États-Unis a tenu, le premier depuis 1953, à franchir la ligne en direction de la Corée du Nord (Panmunjom, 30 juin 2019). S'ajoutent la ligne "verte" de Chypre, zone tampon surveillée par les Nations unies depuis 1974, qui inclut un véritable mur à Nicosie mais avec des portes ouvertes aux travailleurs turcs chypriotes employés au Sud; la zone démilitarisée imposée à l'Irak après 1991 par le Koweït. 4) Enfin, les barrières anti-migratoires qui se sont intensifiées: enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla (depuis 2001); projet mural de l'administration Bush (2006 avec le Security Fence Act) sur un tiers de la longueur avec le Mexique, repris avec bruit par le président Trump dès sa campagne électorale: "construire un beau et grand mur". Huit prototypes en béton et en métal, de 18 à 30 pieds de haut, ont été réalisés à Otay Mesa, en face de Tijuana, pour le ministère de l'Intérieur (*Department of Homeland Security*) et offerts au choix présidentiel en 2018. Les tests effectués par les garde-frontières américains ont montré qu'ils pouvaient tous être cassés. La réponse officielle fut que leur fonction était de retarder le franchissement illégal. La mise en œuvre du mur est freinée par l'opposition démocrate du Congrès qui a le contrôle du budget fédéral mais le Pentagone a démarré une construction sur le quart du segment prévu (400 km, au sud de la Californie).

Cette mise en scène présidentielle contraste avec l'intensité des échanges économiques et humains. Les entreprises américaines ont édifié un système industriel transfrontalier (textiles, composants électroniques, automobile, pharmacie)

généralisant des flux en juste à temps, d'une valeur supérieure à 1,2 milliards de dollars par jour. La photo d'un segment de l'agglomération jumelle Tijuana/San Diego, le plus grand "borderplex" du monde, en témoigne. Au premier plan se trouve la ville de Tijuana (2 millions d'habitants); au second plan, dans les parties plates, les 36 zones industrielles. Tijuana est la capitale mondiale de l'écran plasma. Toutes les entreprises importantes sur ce marché y sont implantées en raison des zones franches, des différentiels salariaux importants et de la quasi absence d'impôts. Ces activités industrielles servent à fixer l'emploi au Mexique pour diminuer la pression migratoire. Elles donnent également lieu à d'importants passages, l'assemblage des produits étant effectué du côté mexicain et leur finalisation du côté américain. La clôture classique qui suit la frontière internationale de 1849 a été doublée par un mur. Même s'il y a des tentatives de passage la nuit, cette frontière est en réalité la plus franchie du monde en toute légalité (53 à 60 millions de passages dans chaque sens). Coexiste un mur visant à diminuer l'immigration illégale mais qui constitue en réalité un immense péage permettant le passage des piétons, des voitures et des camions. Cette deuxième clôture a pour effet de diminuer d'environ 25 % les passages clandestins qui ne sont rien par rapport à la masse des passages légaux.

Ces dispositifs sont-ils durables? La DMZ est sans doute condamnée, mais à quelle échéance? La ligne verte de Chypre est ouverte mais les pourparlers sur la réunification se heurtent à l'intransigeance d'Ankara. La peur identitaire est toujours là. On peut conclure avec Benoît XVI que "dans un monde où les frontières sont de plus en plus ouvertes (...) il est tragique de voir des murs continuer à être construits".

**Des soldats chypriotes
enlèvent une clôture de barbelés**

Poste de contrôle ouvert à Dherinia en 2018

© Reuters / Yiannis Kourtoglou



**Les huit prototypes du mur
entre les États-Unis et le Mexique**

Tijuana, 23 octobre 2017

© Reuters / Jorge Duenes



**Mur entre le Mexique
et les États-Unis**

Limite bornée mais légalement franchissable
entre San Diego et Tijuana © Flavien Foucher



L'art et la subversion des frontières

Le mouvement contemporain de réaffirmation des frontières leur confère plus de visibilité, que ce soit sous la forme de clôture ou bien du rétablissement temporaire de contrôle. Face aux demandes de protection et de sécurité, il est tentant pour certains dirigeants politiques d'en user comme d'une scène : c'est le fameux mur, "beau et grand", du président des États-Unis. Ceux qui s'opposent à ces mises en scène ont su subvertir le message d'interdiction d'entrée (États-Unis, Israël) ou de sortie (territoires de Palestine), en inventant un art à la frontière. Un mur en béton, toujours unilatéral, côté pile, offre une surface à l'artiste critique, côté face.

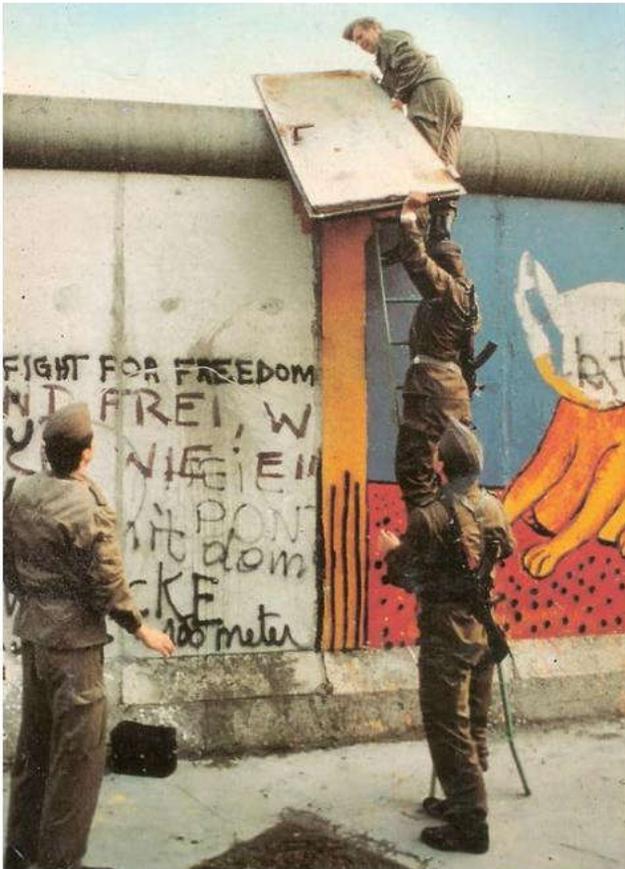
Il n'est pas étonnant que l'art à la frontière soit né chez des artistes mexicains, formés aux grandes fresques de José Clemente Orozco et de Diego Rivera. Du côté américain fut formé et animé (de 1984 à 1990) par l'artiste Guillermo Gomez-Pena un atelier collectif (Taller de Arte Fronterizo: The Border Art Workshop) au sein du Centre culturel de la Raza, dans un quartier "chicano" de San Diego, près du parc Balboa, pour promouvoir les échanges entre Américains et Mexicains. Plusieurs monuments servirent de support à des "performances" et à des vidéos, la tombe de Juan Soldado (soldat mexicain accusé de meurtre en 1938, mais considéré par beaucoup comme innocent et invoqué par les migrants avant de passer de l'autre côté), un quartier de Tijuana ou encore la barrière métallique se terminant dans l'océan Pacifique. L'atelier a également proposé de l'animation dans les écoles de ces villes jumelles à la double culture. Dans sa première version, l'art à la frontière n'avait pas de fonction critique.

Les dessins et les fresques réalisés sur la face occidentale du mur de Berlin avaient, eux, une fonction de caricatures, en réponse à une décision unilatérale de Berlin Est. Les tags portaient des messages de révolte et de paix. Au fil du temps, on y trouve des lettrages plus travaillés, inspirés des graffeurs américains du début des années 1980, ainsi que quelques grands noms de ce qui deviendra le "street art": le Français Thierry Noir a été le premier. Il accroche d'abord sur le mur des objets, des portes, et même un pissoir en hommage à Marcel Duchamp. En 1984, une équipe de la télévision de Berlin-Ouest avait prévu de le filmer avec Christophe Bouchet ouvrant la "Porte du Paradis". L'arrivée des garde-frontières, photographiés par Michel Folco, mit à mal ce projet. Après Thierry Noir, Keith Haring a recouvert 100 mètres du mur en 1986. Et c'est un musicien éminent, Rostropovitch, qui joua de son violoncelle, devant Check Point Charlie, le 10 novembre 1989. Geste mal compris à l'époque mais qui devait, dit-il, recoller les deux parties de son cerveau après avoir été tirillé entre deux patries, l'Union soviétique et le reste du monde, le Mur symbolisant à lui seul cette séparation entre deux univers.

Le contraste entre l'ouverture du mur interallemand et l'édification de nouveaux murs à partir des années 2000 donna un élan à l'art frontalier critique. L'art comme réponse à la clôture. Banksy, voué à l'art urbain et libertaire, installe en 2017 le "Walled Off hotel" à Bethléem, doté selon lui de la "pire vue d'hôtel du monde". Il se trouve en effet le long de la "ligne verte" construite entre Israël et la Cisjordanie à partir de 2004. JR, artiste français connu pour ses installations photographiques monumentales, a choisi de réaliser un

trompe-l'œil à proximité du mur entre les États-Unis et le Mexique, à Tecate. Il expose la photo d'un enfant curieux au-dessus de la frontière, pour rappeler que les frontières murées inspirent depuis longtemps des réponses artistiques. Ce geste est une réponse à l'interdiction des garde-frontières américains d'exposer une photo sur la barrière métallique.

Le tiers des murs des quatre villes d'Irlande du Nord (*Peace lines*) qui séparent les quartiers protestants des catholiques furent édifiés après le cessez-le-feu de 1994. Les premiers datent du début du temps des troubles, en 1969. Ils avaient une fonction de séparation des activistes des deux camps. La signature de l'accord de paix dit du Vendredi saint (1998) ne les ont pas faits disparaître, à l'inverse de la démolition du mur de Berlin, symbole de la réintégration des deux sociétés. Un seul a été détruit, celui de Crumlin Road, en février 2016. C'est la seule situation où les deux camps ont dessiné sur les murs, notamment celui situé entre Shankill Road (loyaliste) et Falls Road (républicain). Et la visite de ces murs peints, que chaque camp utilise pour honorer ses héros et justifier ses combats passés, est devenue une des attractions touristiques majeures de Belfast. Il est prévu de les détruire tous d'ici 2023, d'un commun accord. Mais leur permanence exprime une méfiance que la saga du Brexit n'a pas atténué, dès lors que 56 % des électeurs d'Irlande du Nord ont voté pour le maintien dans l'Union. Le débat s'est déplacé sur le sort de la frontière inter-irlandaise, plus au Sud et à l'Ouest. Pas de graffitis là, faute de support physique. Mais des panonceaux dénonçant le refus d'une frontière dure ("hard border") ont été régulièrement tenus par les pro-Européens.



La “Porte du Paradis” sur le mur de Berlin, le long de Bethaniendamm à Berlin - Kreuzberg, le secteur américain, 1984

Des garde-frontières décrochent la “Porte du Paradis” que Thierry Noir et Christophe Bouchet étaient en train de poser sur le mur, le 16 mai 1984, afin de l’emporter en Allemagne de l’Est et de la conserver comme pièce à conviction © Michel Folco



Le trompe l’oeil de JR à Tecate, à la frontière États-Unis / Mexique

Un enfant mexicain regarde par-dessus la frontière © Guillermo Arias / AFP

Peace lines d’Irlande du Nord

Les murs loyalistes (Shankill Road, ci-dessous) et républicains (Falls Road, ci-contre) à Belfast © 2015, David Lomax / Robert Harding Heritage; 2018, Frilet Patrick / Hemis



Frontières maritimes

Les deux grands types de frontières, terrestres et maritimes, paraissent n'avoir en commun que le nom. Nature des milieux, conditions de formation et signification symbolique semblent les opposer. Pourtant, dans le cas des frontières maritimes latérales, c'est le dernier point de la frontière terrestre qui sert de point de départ à la délimitation maritime. Et on observe, pour le partage des ressources ou les enjeux de souveraineté et de gestion des droits de passage, une territorialisation croissante des mers et océans, au-delà des eaux territoriales, pour délimiter les zones économiques exclusives. La Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982, dite de Montego Bay, définit des aires maritimes de souveraineté décroissante à mesure que l'on s'éloigne des côtes. Deux étendues maritimes font l'objet d'une concurrence accrue entre les riverains : l'océan glacial Arctique et la mer de Chine méridionale.

"Il y a deux types de problèmes en Arctique, l'imaginaire et le réel. Des deux, l'imaginaire est le plus réel", affirmait en 1945 Vilhjalmur Stefansson, explorateur canadien d'origine islandaise. L'Arctique suscite beaucoup de fantasmes. Les intentions d'exploiter un sous-sol à fort potentiel (22 % des ressources énergétiques non encore découvertes selon l'Agence américaine de recherche géologique) et la rétraction saisonnière accentuée de la banquise en raison des modifications anthropiques du climat qui ouvre des voies navigables ont accéléré cette course au pôle Nord, de la part de la Russie et du Canada, en suscitant l'inquiétude des États-Unis, du Danemark (Groenland) et de la Norvège (Spitzberg), exacerbée par l'activisme de la Chine, non riveraine. Ces États ont déposé des demandes d'exten-

sion de leur domaine océanique devant la Commission des Nations unies sur les limites du plateau continental, au-delà de la ligne des 200 milles nautiques de la zone économique exclusive. Comme l'écrit Inuuteq Holm Olsen, diplomate en charge du Groenland à l'ambassade du Danemark à Washington, on assiste à une "westphalisation" (voir p. 22-23) de l'Arctique par une tentative de territorialiser les océans et de leur appliquer le principe de souveraineté nationale sur des zones se situant au-delà des eaux territoriales.

En mer de Chine méridionale, le droit international n'est pas respecté par la Chine qui revendique la totalité de cet espace stratégique, situé entre le détroit de Malacca et l'océan Pacifique occidental, au nom de droits historiques exprimés par un tracé en dix traits englobant la haute mer. La Chine déclare exercer sa souveraineté depuis deux millénaires sur ces eaux fréquentées par ses pêcheurs, avec une antériorité par rapport à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982, ratifiée par Pékin en 1996 mais avec une réserve sur la mer de Chine. Les États riverains estiment que cette souveraineté n'était pas effective et que ces îles étaient vides quand ils en prirent une possession partielle. La Chine revendique toutes les eaux allant jusqu'à l'isobathe 200 mètres mesurée depuis les côtes des pays riverains (Vietnam, Philippines et Indonésie) de la mer de Chine méridionale (3,5 millions km² et 4 archipels ou définis comme tels, car un seul banc, le récif de Scarborough, est émergé). La ligne des dix traits est présentée comme la ligne médiane entre "ses" territoires d'État archipelagique et les côtes des États adjacents. Ceci n'est pas conforme au droit de la mer car on mesure depuis les

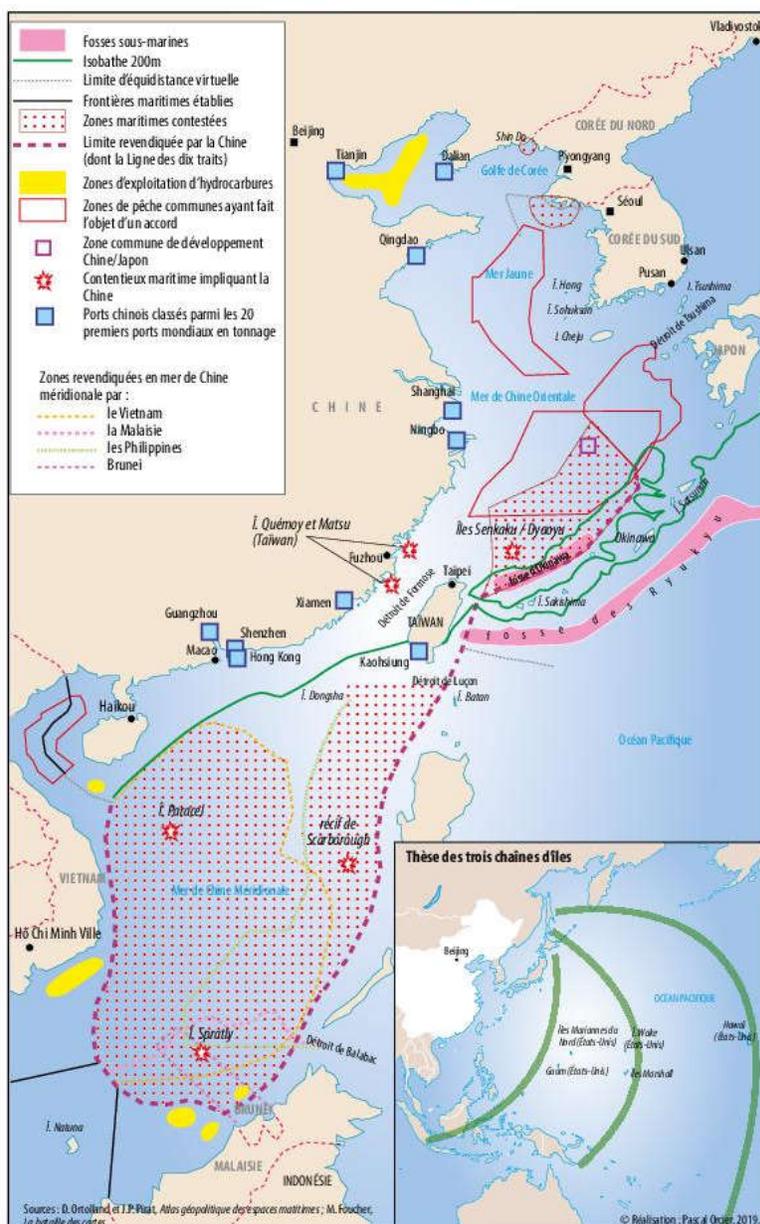
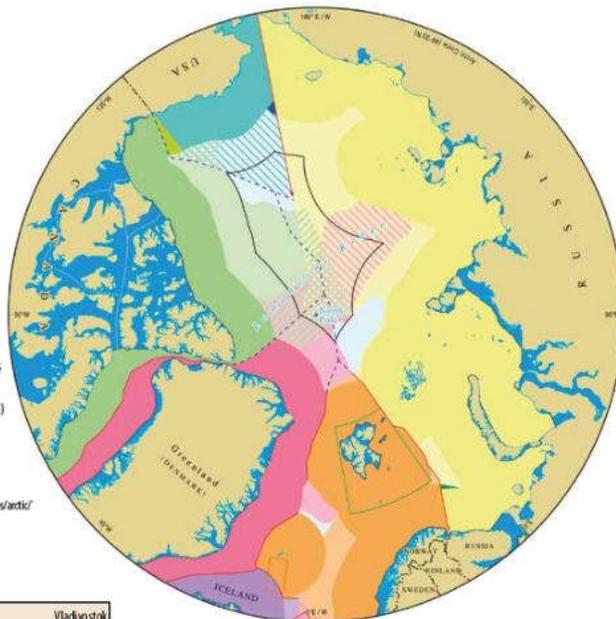
côtes de l'État exerçant sa souveraineté. La convention de 1982 ne reconnaît aux récifs que le droit à une mer territoriale et les hauts fonds découvrants ne sont pas susceptibles d'appropriation. En réponse, la Chine a entrepris depuis 2014 de poldériser les récifs. Son argumentaire se fonde sur la théorie des biens publics dès lors qu'ont été installés des phares, des stations de recherche océanique et d'observations météorologiques, qui deviennent des bases navales dotées d'aéroports militaires. Pékin impute la responsabilité des tensions aux États refusant la coopération. La Chine entretient avec les États-Unis, puissance maritime majeure dans l'océan Pacifique, une relation parfois qualifiée de "piège de Thucydide", où l'antagonisme opposant la puissance établie et la puissance ascendante entretient une peur propice au conflit ouvert.

Après vingt-deux ans de différends, un accord a été signé le 12 août 2018 entre les cinq États riverains de la Caspienne, Russie, Kazakhstan, Turkménistan, Iran et Azerbaïdjan pour le partage des ressources du plus grand lac du monde. La "mer" Caspienne est un lac salé, au sens du droit international car elle ne communique par voie naturelle avec aucun espace maritime. Les tensions étaient liées à l'abondance des ressources en hydrocarbures. L'accord donne un statut légal spécial à ce "corps liquide" (art. 1) avec des règles de partage différentes pour la surface et le fond "marin". La surface, qui reste un espace commun partagé, permettra à la Russie d'y faire naviguer sa flotte de guerre et de contrôler *de facto* un espace étendu du delta de la Volga aux côtes de l'Iran et, par ses missiles de longue portée (lancés en 2015 sur la Syrie), de couvrir une large partie du Moyen-Orient et de l'Asie centrale.

Les frontières disputées dans l'Arctique



© IBRU, Durham University, UK



Les contentieux en mer de Chine méridionale

Un accord sur la Caspienne signé en août 2018

Un signal de paix est venu de l'accord historique sur un nouveau statut de la mer Caspienne que sont finalement parvenus à signer, le 12 août 2018 à Aktau (Kazakhstan), la Russie, l'Iran, le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan et le Turkménistan. Il est l'aboutissement de vingt années de négociations. Cette fausse mer, qui est juridiquement un lac salé – au demeurant le plus vaste au monde avec ses 371 000 km² – au sens du droit international dès lors qu'elle ne communique par voie naturelle avec aucun espace maritime, était devenue une source de tension entre ses États riverains. Son sous-sol recèle en effet d'importantes ressources en hydrocarbures (50 milliards de barils de pétrole et 300 000 milliards de m³ de gaz naturel). Cette manne potentielle avait exacerbé les questions de partage et de délimitations territoriales, la dissolution de l'Union soviétique en 1991 ayant fait passer le nombre de riverains de deux à cinq. (...) Le principe de l'accord est de dissocier la surface des eaux qui reste pour l'essentiel un espace commun partagé – ce qui permettra à la Russie, qui y fait naviguer une flotte de guerre, de contrôler de fait un vaste espace allant du delta de la Volga jusqu'aux côtes de l'Iran. Les fonds marins, en revanche, sont répartis en zones d'exclusivité attribuées aux différents riverains. C'est un régime juridique particulier qui a ainsi été mis en place, original tout en empruntant beaucoup au droit de la mer pour ce lac-mer international de dimensions équivalentes à celles de la mer Noire et relié artificiellement aux mers libres par des canaux qui traversent en direction du Nord le territoire russe.

Jean-Paul Pancrazio, "Les relations internationales en 2018", *AFRI*, vol. XX, 2019.

Le cyberspace est-il sans frontières ?

La représentation dominante du cyberspace est celle d'un réseau d'interconnexion sans frontières. Internet a été conçu par des chercheurs et des militaires occidentaux dès les années 1960 et ouvert au public en 1983. Le cyberspace est un réseau télématique international, qui résulte de l'interconnexion des ordinateurs du monde entier utilisant un protocole commun d'échanges de données (adresse IP pour Internet Protocol, spécifié par l'Internet Society, ou ISOC et qui est l'équivalent des coordonnées géographiques d'un lieu sur une carte) afin de dialoguer entre eux via les lignes de télécommunication (lignes téléphoniques, liaisons numériques, câbles). Le terme de cyberspace fut inventé en 1984 par le romancier de science-fiction William Gibson qui parlait d'une "hallucination consensuelle vécue quotidiennement par des dizaines de millions d'opérateurs dans tous les pays". Il est encore perçu comme une utopie où la circulation de l'information serait libre, transparente, partagée, démocratique, égalitaire et pacifique. Pourtant les États cherchent à le contrôler et l'accès est encore inégalitaire : 57 % de la population mondiale avait accès à Internet en 2019, mais 36 % seulement en Afrique.

Les données circulent par un ensemble de câbles, modems, routeurs, serveurs localisables et cartographiables. Les frontières des États et la géographie conservent ici toute leur importance. La carte des 420 câbles sous-marins, dont la longueur dépasse 1,1 million de km, décrit le système nerveux du monde contemporain. Leur disposition suit les grandes routes maritimes et les stations d'atterrage (contact avec les réseaux terrestres) forment un réseau de points d'appui qui

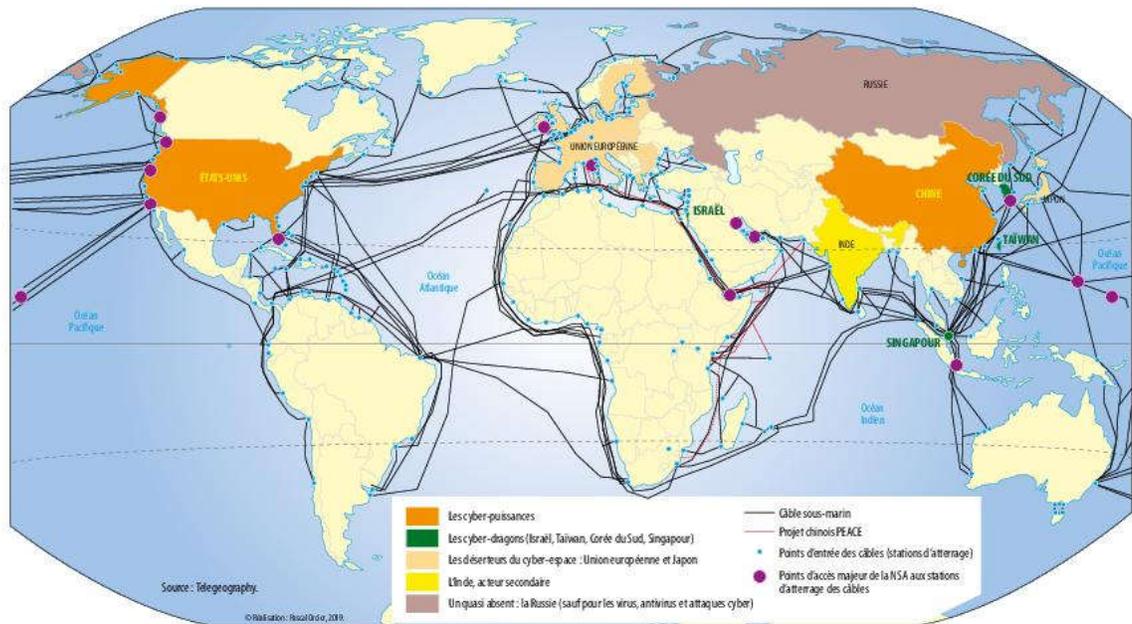
rappellent les grandes escales de la navigation maritime (Marseille, Alexandrie, Mumbai, Singapour, Hong Kong, New York, San Diego). Monopole occidental depuis l'origine (Royaume-Uni, France, Italie, États-Unis), la pose et la propriété des câbles intéressent un nouvel acteur, chinois cette fois-ci, Hengtong Marine, lié à Huawei, qui développe le projet PEACE (Pakistan – East Africa Connecting Europe), du port de Gwadar à celui de Marseille, via Djibouti et Alexandrie, avec des extensions en Afrique.

La géographie des centres de données exprime la hiérarchie géoéconomique mondiale. Les centres doivent être proches des bassins de consommation et des stations d'atterrissage mais ils sont de plus en plus situés dans des régions de climat froid et à énergie abondante (Scandinavie, Canada). L'espace informationnel planétaire, c'est aujourd'hui 40 000 milliards de données, et l'activité humaine le double tous les 18 mois. 80 % des données sont stockées dans les centres et les "cloud" privés ou publics et 20 % à l'extérieur (smartphones, objets ou véhicules connectés). Dans cinq ans, ce sera l'inverse. Le "edge computing", traitement algorithmique des données, servira à les valoriser et à les protéger dès leur création, selon Thierry Breton, alors président de la société Atos, seule entreprise européenne de dimension mondiale dans le supercalcul (*Les Échos*, 5 juillet 2019).

La position hégémonique des entreprises américaines dans le traitement des données provoque des réactions défensives chez les puissances concurrentes. Depuis le 1^{er} décembre 2019 s'applique en Russie une loi instituant un "Internet souverain" qui marque le passage d'une logique de contrôle des contenus à une

logique de maîtrise des infrastructures, dès lors que les serveurs étrangers gèrent encore 60 % du trafic Internet russe. Il s'agit d'une loi de scission avec le reste du réseau mondial, afin de réduire les résistances des opérateurs russes (Telegram, Yandex) et de transformer le réseau en nouvelle télévision favorable au pouvoir. La Chine avait conçu son propre réseau national dès l'introduction de l'Internet à la fin des années 1990 dans une optique de contrôle ultra-centralisé, avec très peu de points d'échange avec l'extérieur. La plupart des services globaux (système de paiement, réseaux sociaux) ont été remplacés par des systèmes propres : Baidu et non Google, messagerie unique WeChat à la place de WhatsApp. Aux États-Unis, la National Security Agency (NAS) a des stations d'écoute dans le monde entier, notamment sur les atterrissements des câbles, au nom du Patriot Act et de la lutte anti-terroriste. Internet est devenu un espace de guerre. Le contrôle des contenus se double d'un intérêt croissant des États pour la couche physique de l'Internet.

Dans le cas de l'Union européenne, en retard au plan technologique du fait de sa dépendance stratégique à l'égard des États-Unis, l'accent a été placé sur la protection des données par la puissance publique. Le règlement général sur la protection des données de 2016 est un texte de référence en la matière. Il est un exemple d'équilibre entre les libertés individuelles et le besoin de développement de l'économie numérique et offre une base pour les autorités de régulation. Il est préalable à la mise en place d'un nouveau marché européen, le marché numérique. Le dernier enjeu pour les Européens est d'imposer des frontières fiscales et de faire payer des impôts aux GAFAM là où elles réalisent des ventes.



Les câbles sous-marins dans le monde

Les GAFAM trop puissants?

En l'espace d'à peine vingt ans, les GAFAM ont accumulé une énorme puissance financière. Aujourd'hui, la valorisation boursière cumulée des GAFAM est supérieure au montant du PIB des plus grandes puissances économiques européennes. (...)

Les GAFAM sont sans surprise ultra-dominants dans l'économie américaine. Aux États-Unis, les acteurs du numérique sont d'abord forts de leur puissance à lever du capital – nulle part ailleurs n'est aussi présente la culture du risque. Et en matière de numérique, les fonds de capital-risque sont pleinement intégrés à l'écosystème de la Silicon Valley.

Servis par cette caractéristique, les géants de la "tech" nationale ont développé une

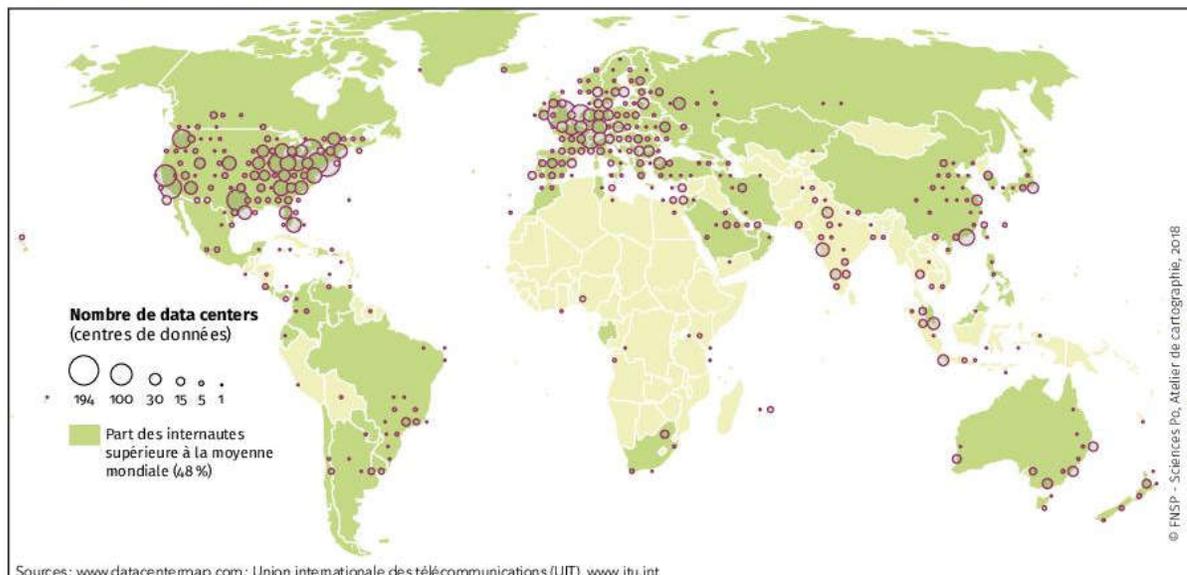
double stratégie, qui permet d'expliquer leur influence économique. D'une part, ils achètent les entreprises qui percent et qui pourraient représenter une menace ou une innovation en termes d'usages. On se souvient que Facebook a acheté pour 13 milliards de dollars la messagerie instantanée WhatsApp, ou que Google a acquis le spécialiste britannique de l'apprentissage automatisé et des neurosciences DeepMind. D'autre part, ces acteurs complètent cette extension horizontale par une intégration verticale pour maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur.

Les nombreuses interactions de ces acteurs avec le complexe militaro-industriel américain favorisent aussi l'emprise nationale des GAFAM. Depuis 2016, Eric Schmidt, l'ancien PDG de Google, préside le Conseil d'innova-

tion de la défense, chargé de transmettre les "meilleures pratiques" de la Silicon Valley auprès de l'armée américaine. Corollaire de ce point, les capacités de lobbying des GAFAM sur la scène américaine restent très puissantes. Ceux-ci auraient multiplié par cinq leurs dépenses de lobbying au cours des deux mandats d'Obama. Google a ainsi recruté près de 200 personnes issues de l'ancienne administration démocrate. Ces données illustrent, plus largement, le glissement du pouvoir et des logiques d'influence de Wall Street et des lobbys traditionnels vers la Silicon Valley. C'est une rupture par rapport aux précédentes administrations.

Julien Nocetti, "Les GAFAM sont-ils trop puissants?", *Diplomatie magazine*, Les grands dossiers, n° 50, avril-mai 2019.

La localisation des data centers en 2018



Frontières et migrations

35 humains sur 1000 sont des migrants internationaux ayant franchi une ou plusieurs frontières pour s'établir pendant plus d'une année dans un pays étranger, pour des raisons volontaires (études, emploi, famille) ou involontaires (refuge et asile). Sur un total de 270 millions de migrants internationaux en 2019, 57 % vivent dans les pays développés (et 61 % de ceux-ci proviennent de pays en développement). L'Organisation des Nations unies distingue cinq grands corridors de migration: le 1^{er} est interne à l'Asie (67 millions), le 2nd à l'Europe (41 millions, voir p. 62-63), le 3^e relie l'Amérique latine à l'Amérique du Nord, le 4^e l'Asie à l'Europe (20 millions) et le 5^e est interne à l'Afrique. 52 % des migrants vivent dans dix pays: États-Unis (50 millions), Arabie saoudite (13 millions), Allemagne (13 millions), Russie (12 millions), Royaume-Uni (9 millions), Émirats Arabes Unis (8,5 millions), suivis par la France (7 millions), le Canada (7 millions), l'Australie (6 millions) et l'Espagne (5 millions). L'ONU identifie également les corridors bilatéraux qui ont connu la plus forte hausse depuis 2010: de la Syrie vers la Turquie, le Liban et la Jordanie; du Soudan du Sud vers l'Ouganda; de l'Inde vers Oman, l'Arabie saoudite et le Koweït; du Mexique, de l'Inde et de la Chine vers les États-Unis. Migrations forcées de réfugiés dans les deux premiers cas et migrations économiques dans les autres. Les sommes transférées par les migrants dans leurs pays d'origine ont atteint 550 milliards de dollars en 2019, soit trois fois le montant de l'aide publique au développement et un tiers de plus que les investissements étrangers directs (selon la Banque mondiale).

Les migrations de l'Afrique vers l'Europe constituent une réalité historique,

en raison du fossé grandissant d'opportunités qui sépare les deux continents que l'histoire, les langues communes et les diasporas rapprochent pourtant. La connaissance plus précise de l'état du monde participe de cette mondialisation par le bas qu'illustre la migration. L'ancienneté des liens historiques bilatéraux a formé des communautés diasporiques actives: Maliens de Kayes à Montreuil, Comoriens à Marseille, Cap-Verdiens, Angolais et Bissau-Guinéens dans le Grand Lisbonne et à Setubal, Togolais du Sud à Eschweiler, Nigériens à Peckham (le mini-Lagos) dans Southwark, Ghanéens dans le Grand Londres. Et, sauf situation de guerre ou de crise grave, ce sont des pays à revenu intermédiaire qui proviennent les migrants, et non pas des pays les plus pauvres. Si l'on veut éviter l'exploitation des réseaux de passeurs et les catastrophes humaines sur la grande frontière méditerranéenne, il convient de bâtir une politique efficace de mobilité entre pays de départ et pays d'arrivée. La solidarité qui s'exprime à l'égard des clandestins tentant de franchir les cols et les vallées des Alpes comme celle de la Roya est nécessaire mais ne peut suffire. On peut imaginer négocier des pactes de mobilité contractuelle entre pays d'origine et pays de destination, associations villageoises et diasporas, qui empêcheraient la mort aux frontières. Les renvois de parts de revenus dans les zones de départ constituent une forme d'assurance sociale transnationale proche de 50 milliards de dollars, et c'est souvent un revenu essentiel pouvant peser jusqu'à 10 et 15 % du PIB (Comores, Gambie, Cap Vert, Libéria, Sénégal).

En France, la question migratoire a pris une place disproportionnée dans le

débat politique, entretenue par des perceptions scientifiquement erronées mais volontairement cultivées. Il n'y a pas de "ruée vers l'Europe" depuis l'Afrique, dès lors que 85 % des migrations africaines sont intracontinentales. La France s'est largement tenue à l'écart des effets des crises migratoires depuis 2015, comme l'a démontré le démographe François Héran.

La primo-délivrance des titres de séjour a concerné un total de 255 956 personnes. Ce montant se décompose ainsi: regroupement familial (90 074, stable depuis 5 ans), études (83 082, en hausse constante du fait de la politique d'attractivité conduite par le gouvernement), activités professionnelles (33 502, en doublement depuis 5 ans et lié à l'implantation d'entreprises étrangères) et motifs humanitaires (33 981, en doublement dans la même période). La Commission présidée par Pierre Mazeaud, juriste et ancien président du Conseil Constitutionnel, sur la problématique d'une "politique des migrations transparente, simple et solidaire" avait écarté dès 2008 la notion de "quotas migratoires". Elle a estimé que la maîtrise des flux migratoires passait par la lutte contre l'immigration irrégulière et la définition et la vérification plus rigoureuses des conditions d'exercice du droit d'asile et du droit à une vie familiale normale, dans le respect des principes constitutionnels français et de ses engagements conventionnels internationaux. Quant aux visas dits Schengen, 3,5 millions sont délivrés chaque année par la France, au titre de visites touristiques puis d'activités économiques. Les principaux bénéficiaires en sont les ressortissants de Chine, de Russie et d'Inde, ainsi que de pays proches ou plus lointains liés à la France: Algérie, Maroc, Tunisie, Liban et Vietnam.



Cédric Hérou aide les migrants à la frontière franco-italienne

Vallée de la Roya, le 11 avril 2017 © REUTERS / Éric Gaillard

La France à l'écart des flux migratoires

Peut-on fixer scientifiquement une proportion optimale d'immigrés? Non, c'est impossible. Ils sont 5 % de la population en Finlande, 8 % au Portugal, 16 % en Suède, 28 % en Australie, 43 % au Luxembourg, 74 % au Qatar... et de 10 % à 12 % chez nous selon le mode de calcul. Aucun modèle ne s'impose. Certes, plus un pays est riche et peuplé, plus il a les moyens d'accueillir de migrants, mais pour le reste, la capacité d'accueil est une construction politique. En proie à la crise des Gilets jaunes, Emmanuel Macron cherche-t-il à donner des gages aux extrêmes en déviant le débat vers l'immigration? On attend de lui autre chose, une parole de vérité qui rappelle deux faits incontournables: la France est un pays d'immigration qui, comme la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, respecte le droit universel à la vie de famille. Et, face à la demande d'asile, la France est très loin d'avoir pris sa part pendant la crise, si l'on tient compte de ses 67 millions d'habitants. Chaque année en moyenne, entre 2015 et 2017, elle a enregistré 1 700 demandeurs pour 1 million d'habitants et accordé sa protection à 510 d'entre eux, ce qui la place respectivement au 13^e et au 17^e rang des pays européens. On fourvoie nos concitoyens en leur laissant croire que nous serions assaillis par la demande d'asile (...).

François Héran, "La France est très loin d'avoir pris sa part pendant la crise", *Le Monde*, 17 janvier 2019.

Migrations et développement

La politique des États européens à l'égard des États africains est fondée sur le principe qu'une aide plus importante au développement dans les pays de départ serait un facteur de limitation des migrations. Ce postulat part d'une analyse insistant sur la situation de pauvreté comme cause première de départ, hors crises graves avec violences de type Soudan du Sud. Or l'examen des pays d'origine et les entretiens avec les migrants ne confirment pas ce raisonnement.

Les experts en développement s'accordent à penser que le choix, conscient, du départ requiert un certain niveau d'information, de maîtrise linguistique (français, anglais, portugais) et de moyens financiers. Même si les migrations de l'Afrique vers l'Europe (mais aussi les États-Unis, le Canada et l'Afrique du Sud) sont en train de changer de nature et de passer de décisions collectives et fami-

liales à des choix plus individuels, le choix de la migration requiert une somme initiale non négligeable (la somme de 2 500 euros est souvent évoquée) et un projet personnel.

Ceci explique que dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, ce ne sont pas les États les plus pauvres du Sahel qui sont les principaux points de départ (Burkina Faso, Niger, Tchad) vers l'Europe. Les migrants sahéliens se dirigent d'abord vers d'autres États de l'Afrique de l'Ouest (Nigeria et Côte d'Ivoire en premier lieu, puis Afrique du Sud). Le Mali fait exception en raison de la grande ancienneté des flux de l'ouest du pays (région de Kayes, plus proche du Sénégal) vers la France.

Michel Foucher, "Migrations et développement: comment construire une politique pour une mobilité transnationale?", *Fondation Jean Jaurès*, mai 2018.

La primo-délivrance des titres de séjour

Motifs d'admission	2013	2014	2015	2016	2017	2018 provisoire	2018/2017
A. Economique	17 800	19 054	20 628	22 982	27 467	33 502	+22,0%
B. Familial	93 714	92 326	90 113	89 124	88 737	90 074	+1,5%
C. Etudiants	62 815	64 996	70 023	73 644	80 339	83 082	+3,4%
D. Divers	13 148	13 742	13 866	14 741	14 464	15 317	+5,9%
E. Humanitaire	17 916	20 822	22 903	29 862	36 429	33 981	-6,7%
Total	205 393	210 940	217 533	230 353	247 436	255 956	+3,4%

Source : AGDREF / DSED

Quand une frontière s'efface... partiellement ?

“L'Europe a payé cher pour savoir qu'on ne joue pas impunément avec les frontières. (...) Tous, ici, nous pressentons ce qu'il faudra de patience (...), de sagesse (...) pour trouver, par le dialogue et la négociation, les équilibres satisfaisants”, déclarait François Mitterrand lors du discours de clôture de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, deux mois après la signature, à Moscou, du traité portant règlement définitif du nouveau statut de l'Allemagne. L'émancipation permise par l'effondrement de l'Union soviétique puis le divorce de velours entre Prague et Bratislava, enfin les sécessions yougoslaves non négociées ont abouti à la formation, entre 1991 et 1992, de près de 11 000 kilomètres de frontières internationales nouvelles, soit 27 % du total des enveloppes des États membres du Conseil de l'Europe (autant qu'entre 1905 et 1923). Une seule frontière a été rayée de la carte diplomatique, la ligne divisant l'Allemagne et Berlin à partir de 1945 et qui séparait la zone d'occupation militaire soviétique de l'ensemble des trois zones alliées.

Cette ligne de 1378 km, imaginée par Londres, ne coïncidait pas avec la zone de rencontre des armées. Elle visait à distribuer le potentiel économique allemand, ce qui conduisit à situer le futur rideau de fer sur les anciennes limites des Länder (entre Saxe et Bavière, entre Thuringe et Bavière/Hesse-Kassel, entre Saxe-Anhalt et Hanovre-Brunswick, entre Mecklembourg-Brandebourg et l'ancien duché de Lauenbourg, pour protéger Hambourg. La seule altération concernant Lübeck, port du Mecklembourg rattaché au Schleswig-Holstein). Ce rappel explique que les divergences de régime entre 1945 et 1990 ont en fait accentué les différences

antérieures, dont on découvre aujourd'hui qu'elles persistent aux plans économique, démographique et politique. On se souvient que ce sont les Allemands de l'Est qui, en tentant de migrer vers l'Autriche via la Hongrie ont forcé le passage avant l'ouverture par Berlin Est du fameux mur édifié en 1961. Ainsi s'est effacée la “frontière indigne” selon la forte expression de Günter Grass (*Propos d'un sans-patrie*, 1990). Effacement très relatif en réalité.

À partir de la réunification du 3 octobre 1990, le gouvernement s'est employé à remettre l'ex-RDA sur le chemin du capitalisme. En 5 ans, 3,4 millions d'emplois industriels sont supprimés (dans un pays de 17 millions d'habitants), afin d'offrir un marché aux entreprises de l'Ouest tout en évitant une concurrence. La mainmise de l'Ouest fut ressentie par de nombreux citoyens est-allemands comme une annexion de l'ex-RDA par la RFA (Boris Grésillon). Mais l'Est a bénéficié d'un plan Marshall de 900 milliards d'euros en dix ans (transferts fédéraux: allocations chômage et maladie, retraite; péréquation de l'Ouest vers l'Est; fonds structurels européens) pour éviter la marginalisation économique et sociale. Le coût a fini par peser sur les finances publiques, d'où l'Agenda 2010 du chancelier Schröder.

À l'occasion du trentième anniversaire de l'ouverture du mur de Berlin, l'institut de recherche économique allemand (IFO) a publié des études concluant que la force de la division économique de l'Allemagne était complètement sous-estimée. Le premier critère est démographique: après 1990, plusieurs vagues d'émigration massive ont eu lieu de l'Est vers l'Ouest, de sorte que les Länder orientaux ne sont pas plus peuplés qu'en 1905. L'écart démographique est de l'ordre de 75 % en faveur de

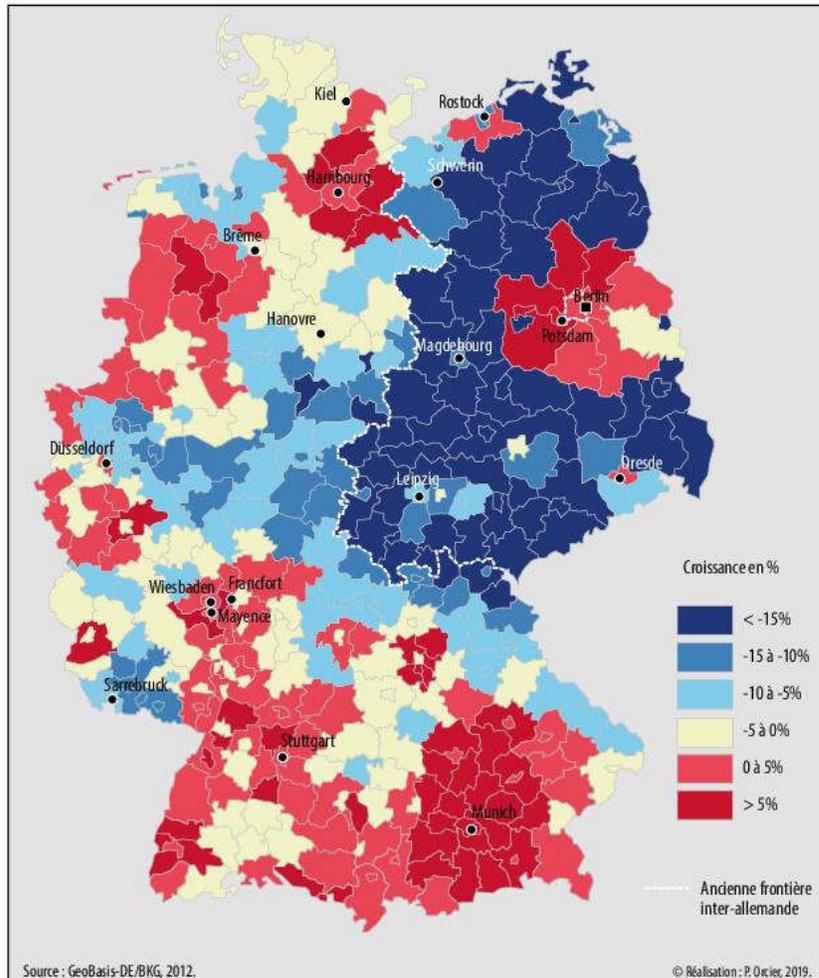
l'Ouest, alors que les deux parties avaient la même population dans les années 1930. Comme ailleurs en Europe centrale et orientale, l'émigration a concerné les classes d'âge actif de sorte que la population demeurant dans les Länder orientaux est nettement plus âgée que la moyenne allemande.

Il en résulte que les prévisions de croissance démographique estimées sur la période de 2009 à 2030 sont négatives sur l'ensemble est-allemand, à trois exceptions près: la métropole capitale Berlin-Potsdam-Brandebourg, le cercle de Dresde et celui du port de Rostock. Le salaire moyen reste inférieur d'un quart à celui de l'Ouest, le chômage est plus important et la diminution de la population (émigration et dénatalité) a justifié une réforme territoriale en 2011. Le regroupement des Landkreise, cercles ruraux ayant des compétences essentielles dans un pays fédéral (aide sociale, aide à l'enfance, routes, déchets, services de secours) a dessiné des circonscriptions très étendues. Cette distorsion entre offre et demande de services publics est considérée comme l'une des causes des succès électoraux du parti d'extrême-droite AfD (Alternativ für Deutschland), formé en 2013 contre l'appartenance de l'Allemagne à la zone euro dans le contexte de la crise de la dette puis contre la politique migratoire du gouvernement Merkel. L'absence de brassage de population explique les postures xénophobes dans les anciennes démocraties populaires. Enfin, la population orientale reste d'autant plus favorable à la Russie, l'ex-grand frère, et à la levée des sanctions que le silence est gardé sur les décennies d'occupation russo-soviétique. Le Kremlin est habile à raviver la fracture Est-Ouest.

L'emploi en Allemagne de l'Est

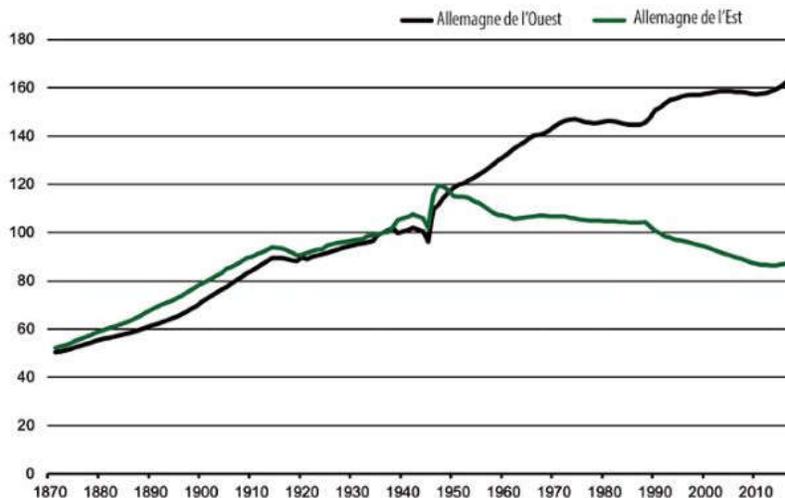
Si les réformes de l'Agenda 2010 ont incontestablement permis à l'Allemagne de recouvrer son rang de grande puissance économique, leur coût social reste très important. Malgré les bénéfices réalisés ces dernières années, tous les grands groupes, dans tous les secteurs, ont procédé à d'importantes vagues de licenciements : Mercedes a supprimé 14 500 emplois en 2005-2007, Deutsche Telekom annonçait 32 000 suppressions de postes en 2006-2007 et Deutsche Bank plus de 1 000. Aux licenciements s'ajoutent les restructurations et délocalisations. La branche automobile a ainsi délocalisé ou créé plusieurs unités de production en Europe de l'Est ainsi qu'en Allemagne de l'Est, où les coûts salariaux sont nettement inférieurs. Après la *tabula rasa* industrielle des années 1990, la partie orientale de l'Allemagne est redevenue attractive dans les années 2000, du moins les Länder du Sud (Saxe et Thuringe). Opel a ainsi installé une unité ultramoderne à Eisenach (Thuringe), de même que BMW à Leipzig ou Volkswagen à Dresde. Avec l'implantation de grands groupes de l'électronique comme AMD, Siemens et Motorola près de Dresde, s'est même esquissée une Silicon Saxony, aujourd'hui malmenée par la crise économique. Néanmoins, hormis ces quelques îlots de relative prospérité autour de Dresde, Leipzig-Halle et Erfurt-Weimar-Iéna (optique), l'Allemagne de l'Est reste particulièrement touchée par le chômage et la précarité.

Boris Grésillon, "Les coûts sociaux de l'agenda 2010", in Michel Foucher, Étienne François, Boris Grésillon et Thomas Serrier, *Regards sur l'Europe*, Documentation Française, mai 2019.



Prévision de croissance démographique sur la période 2009-2030

Population de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est, 1870-2020



Source : Felix Rösler, "Die Wucht der deutschen Teilung wird völlig unterschätzt", IFO institut, Dresden, 2019. (Avec l'aimable autorisation de l'auteur)

Un nouveau mur ?

Dimanche 1^{er} septembre (2019), le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) a obtenu des scores particulièrement élevés dans le Brandebourg (23,5 %) et en Saxe (27,5 %), où se tenaient des élections régionales. Dans ces deux Länder d'ex-RDA, l'AfD sera désormais la deuxième force politique au Parlement régional (...). Alors que l'Allemagne s'apprête à célébrer le trentième anniversaire de la chute du mur de Berlin, cette fracture politique qui continue de traverser le pays est particulièrement préoccupante. (...) Le succès de l'AfD en ex-RDA est un symptôme. Il se nourrit d'inquiétudes liées à la situation socio-économique des Länder de l'Est (...). Il prospère également sur des frustrations, le sentiment d'un manque de reconnaissance et de visibilité. (...) Trois décennies après la réunification, l'Allemagne ne peut laisser se dresser un nouveau mur. Elle ne peut laisser se creuser une telle fracture démocratique, au risque d'une terrible régression historique.

"Allemagne : éviter un nouveau mur", Le Monde, éditorial du 02/09/2019.

L'avenir de Schengen

La liberté de circulation et de séjour des travailleurs est un principe introduit par le traité de Rome de 1957 (art. 48) confirmé par l'art. 45 du traité sur le fonctionnement de l'UE de 1992 en vigueur aujourd'hui. Les pays de l'Espace économique européen en bénéficient. Il a été étendu de manière progressive aux adhérents de 2004-2007 : tout de suite au Royaume-Uni, plus lentement en France et en Allemagne. 3 % seulement des citoyens européens en âge de travailler résident dans un autre pays.

La libre circulation des travailleurs est un corollaire de la mise en place du marché intérieur et elle était recommandée par la Table ronde des industriels, reprise par Jacques Delors, président de la Commission européenne. Elle est discutée en 1984 à l'occasion de la grève du zèle des douaniers italiens qui exigent l'amélioration de leurs conditions de travail à l'entrée du tunnel du Mont Blanc. La grève s'étend aux transporteurs routiers français, critiques des formalités douanières, puis aux allemands mécontents des temps d'attente à la frontière entre Strasbourg et Kehl. L'Europe des 9 est alors divisée entre les Anglais souhaitant limiter la libre circulation aux seuls citoyens européens et ceux, futurs signataires de Schengen, favorables à la libre circulation aux entrants munis d'un seul visa.

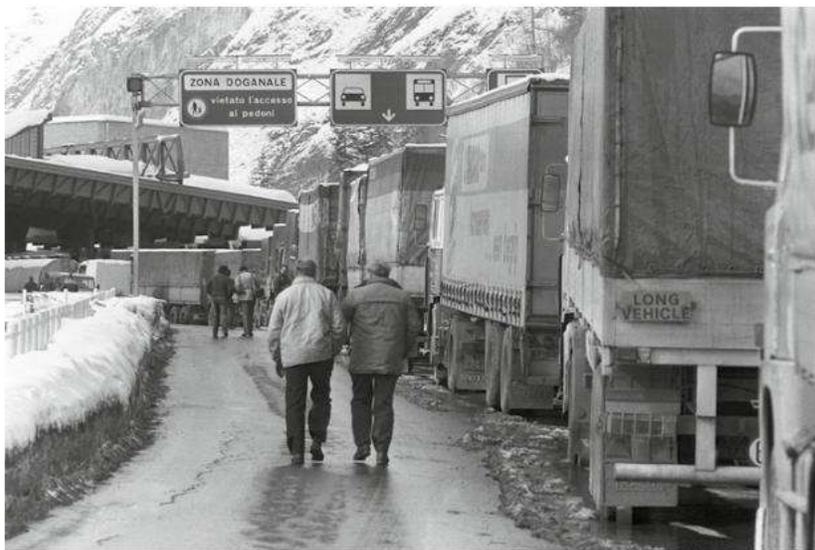
Un accord est conclu entre six pays en juin 1985 sur un bateau amarré sur le quai de la Moselle d'un village du Luxembourg situé au tri-point du Benelux, de l'Allemagne et de la France. La mise en œuvre débute à partir de la signature de la convention d'application de 1990. La suppression des contrôles durera jusqu'à 2011, par adhésions successives, de sorte que les limites Schengen ont déjà varié au

moins à sept reprises. L'espace Schengen comprend 26 membres (dont 4 associés), et compte 42 673 km de limites maritimes et 7 721 km de limites terrestres extérieures.

L'Union européenne n'étant pas un État, elle n'a que des limites extérieures qui sont composées des segments des frontières des États membres. Cette nécessaire distinction explique les insuffisances des processus de contrôle extérieur, longtemps négligé jusqu'aux crises migratoires de 2015 où les pays situés sur les corridors se sont trouvés démunis et isolés (Grèce d'abord, puis Italie). Un retour du contrôle aux frontières internes, prévu dans les traités, a été décidé par plusieurs États en raison des "circonstances exceptionnelles mettant en péril le fonctionnement global de l'espace Schengen", en clair pour lutter contre les groupes terroristes ayant tiré parti des facilités de circulation depuis le Moyen-Orient. L'articulation entre le maintien de cet acquis très populaire, la libre circulation intérieure, et le renforcement de la maîtrise des limites externes est désormais clairement établie : consolider l'espace Schengen avant tout nouvel élargissement, créer un corps de garde-frontières et de garde-côtes européen, financé par l'Union européenne mais organisé par les États qu'ils soient ou non dans l'espace Schengen. Le programme stratégique préparé par le Conseil européen pour la période 2020-2024 place la protection des citoyens et des libertés en première place, en écho à la priorité de sécurité exigée par les opinions publiques. Plusieurs études ont tenté de chiffrer le coût du "non-Schengen" : entre 11 et 47 milliards d'euros par an pour les échanges commerciaux, 5 à 6 milliards d'euros pour les travailleurs frontaliers (1,7 million par jour), autant pour le tourisme ainsi que pour les

dépenses de police aux points de passage intra-Schengen, sur la base de 16 400 km de frontières terrestres internes. Enfin, le visa Schengen permet la libre circulation des ressortissants des pays tiers. Près de 15 millions de visas Schengen furent accordés en 2018 (Chine, Russie, Ukraine, Inde, Biélorussie, Algérie) dans les 105 pays qui en relèvent.

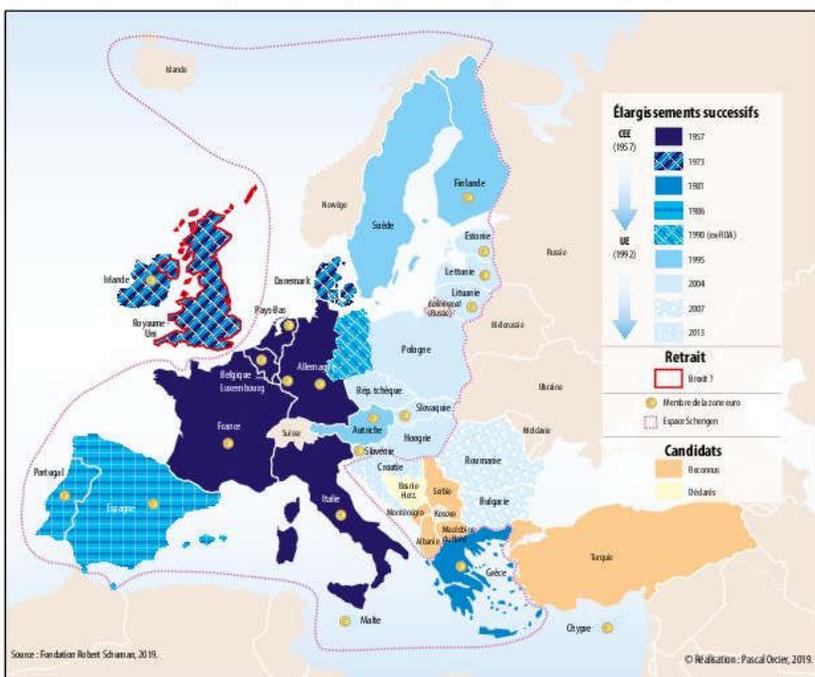
L'attention médiatique portée aux réfugiés syriens, afghans ou érythréens a laissé sous silence une autre migration, interne à l'espace européen et facilitée, sans être causée, par la mise en œuvre de la 4^e liberté, celle des ressortissants européens souhaitant circuler dans l'Union européenne. Cette conquête de l'Union a permis à nombre de jeunes citoyens de quitter leur pays. En Europe centrale et baltique, 268 000 Polonais (de 20 à 34 ans), 85 000 Lituaniens sont partis entre 2013 et 2017. Au Sud, dans la même période, la crise financière de 2008-2010 a entraîné le départ de 136 000 jeunes espagnols ; en Grèce, le solde migratoire total est négatif de 183 000 personnes ; l'Italie est redevenue un pays d'émigration, tout en recevant l'essentiel des entrants venus des côtes africaines. Les pays de destination sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Suède, le Benelux et la France (pour les pays du Sud). Ces départs depuis les pays ayant adhéré en 2004-2007 créent une véritable "anxiété démographique", qui n'est pas sans rapport avec les divergences politiques entre pays de départ et pays de destination sur les finalités de la construction européenne. L'avenir de Schengen, succès et symbole, dépend de la capacité des instances communes à protéger ses limites extérieures (voir p. 29-29) mais aussi à éviter la déprise démographique dans nombre de territoires.



Camions arrêtés à la frontière franco-italienne, 1984

Des camionneurs français protestent contre le ralentissement des formalités douanières
© AFP

Les élargissements successifs de l'UE et l'espace Schengen



Les migrations internes à l'Europe

L'écrivain hongrois György Dragoman a fait une curieuse découverte en s'installant cette année pour un an à Berlin. Quand ses enfants sont revenus de leur première journée d'école allemande, il les a interrogés sur les principales différences avec leur ancienne école hongroise. "La première chose qu'ils ont mentionnée, se souvient-il, est qu'à Berlin, tous les enseignants étaient jeunes... Il fallait venir ici pour réaliser à quel point la force de travail a vieilli en Hongrie". Les enseignants sont âgés en Hongrie, parce que nombre des plus jeunes sont partis, notamment vers l'Allemagne. Sur la période 2013-2017, la Hongrie a "perdu" 62 000 jeunes de 20 à 34 ans dans ses échanges de population à l'intérieur de l'Union européenne. Dans le même temps, l'Allemagne en a gagné 492 000, constate une étude de l'institut Bruegel (2019).

Francis Brochet, "Europe, l'autre migration", *Telos.eu*, 3 juin 2019.



Des garde-frontières et des garde-côtes européens

Cérémonie d'inauguration du checkpoint de Kapitan Andreevo, à la frontière entre la Bulgarie et la Turquie, le 6 octobre 2016
© Dimitar Dilkoff / AFP

SOURCES ET RESSOURCES

Ouvrages généraux et articles

Amilhat-Szary Anne-Laure, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui?*, Paris, PUF, 2015.

ANCEL Jacques, *Géographie des frontières*, Paris, Gallimard, 1938.

Balibar Étienne, *Europe Constitution Frontière*, Bègles, éditions du Passant, 2005.

Boudou Benjamin, *Le dilemme des frontières. Éthique et politique de l'immigration*, Paris, éditions EHESS, 2018.

Dullin Sabine, *La frontière épaisse. Aux origines des politiques soviétiques (1920-1940)*, Paris, éditions de l'EHESS, 2014.

Febvre Lucien, "Frontière, le mot et la notion", in **Febvre Lucien**, *Pour une histoire à part entière*, Paris, SEVPEN, 1962.

Foucher Michel, *L'invention des frontières*, Paris, Fondation pour les études de défense nationale, 1987.

Foucher Michel, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1988.

Foucher Michel, *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin, 2007.

Foucher Michel, *Frontières d'Afrique, pour en finir avec un mythe*, Paris, CNRS Éditions, 2014.

Foucher Michel, *Le retour des frontières*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

Foucher Michel, "L'Union politique européenne : un territoire, des horizons", revue *Esprit*, novembre 2006.

Foucher Michel, "L'Europe de l'Union au défi de ses frontières", *Le Monde diplomatique*, novembre 2016.

Foucher Michel, *Europe, un destin, un dessein*, Paris, éditions Marie B / Lignes de repères, 2018.

Foucher Michel, "Les frontières comme nécessités", *Revue Constructif*, n° 52, 2019.

Foucher Michel, *Atlas des mondes francophones*, Paris, éditions Marie B / Lignes de repères, 2019.

François Étienne, **Grésillon Boris**, **Serrier Thomas**, **Foucher Michel**, *Regards sur l'Europe*, Paris, Documentation française, 2019.

Gottmann Jean, *La politique des États et leur géographie*, Paris, Armand Colin, 1952.

Latte Abdallah Stéphanie et Parizot Cédric (dir.), *À l'ombre du mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, Arles, Actes sud/MSHS, coll. Études méditerranéennes, 2011.

Newman David (dir.), *Boundaries, Territory and Postmodernity*, London, F. Cass, 1999.

Nobles Gregory H., *American Frontiers, cultural encounters and continental conquest*, New York, Hill and Wang, 1997.

Nordman Daniel, *Frontières de France. De l'espace au territoire, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris Gallimard, 1998.

Novosseloff Alexandra et Neisse Frank, *Des murs entre les hommes*, Paris, la Documentation française, 2015.

Novosseloff Alexandra, *Des ponts entre les hommes*, Paris, CNRS Éditions/Presses des Ponts, 2017.

Nunn Astrid, *Mauern als Grenzen*, Mainz, Verlag Philipp von Zabern, 2008.

Pécout Gilles (dir.), *Penser les frontières de l'Europe du XIX^e au XXI^e siècle : élargissement et union, approches historiques*, Paris, PUF, 2004.

Rosières Stéphane, *Dictionnaire de l'espace politique, géographie politique et géopolitique*, Paris, Armand Colin, 2008.

Saint-Bonnet François, *À l'épreuve du terrorisme*, Paris, Gallimard, coll. L'esprit de la cité, 2017.

Sorel Jean-Marc (dir.), *Les murs et le droit international*, Paris, A. Pedone, coll. Cahiers internationaux n° 24, 2010.

Turner Frederick J., *La frontière dans l'histoire des États-Unis*, Paris, PUF, 1963.

Vernant Jean-Pierre, *La traversée des frontières*, Paris, Seuil, 2004.

Vincenzo Valerio, *Borderline, les frontières de la paix*, Tielt, Lannoo, 2017.

Zajec Olivier, *Frontières, des confins d'autrefois aux murs d'aujourd'hui*, Paris, Chronique éditions, 2017.

Livres sur les frontières au cinéma

Benjamin-Labarthe Élyette (dir.), *Cinéma métis aux États-Unis : représentations de la frontière Mexique/États-Unis*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2012.

Lefebvre Vincent, **Epinoux-Pougnant Estelle**, **Flores-Lonjou Magalie**, *Frontière(s) au cinéma*, Paris, Mare et Martin, 2019.

Maury Corinne et Ragel Philippe, *Filmer les frontières*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2015.

Films sur les frontières

Chantal Akerman, *De l'autre côté*, 2002.

Théo Angelopoulos, *Le pas suspendu de la cigogne*, 2001.

Rajko Grlic, *Poste frontière*, 2006.

Patricio Guzman, *La Cordillère des songes*, 2019.

Jean Renoir, *La grande illusion*, 1937.

Abderrahmane Sissako, *En attendant le bonheur*, 2003.

Apolline Traoré, *Frontières*, 2018.

Wim Wenders, *Les ailes du désir*, 1987.

Radio / télévision / vidéos

Antoni Muntadas, *On Translation: Fear/Miedo*, 2005, Electronic Art Intermix (entretiens effectués sur la frontière entre le Mexique et les États-Unis)

Vidéos du Programme Frontières de l'Union africaine ("Des barrières aux passerelles"), 6 juin 2014

Émission: Affaires étrangères de Christine Ockrent, *La politique des murs et des frontières*, France Culture, 31 mars 2018

Émission: La Fabrique de l'histoire d'Emmanuel Laurentin, *Histoire des frontières*, une série de 4 émissions, du 19 au 22 mars 2018

Émission: Les Chemins de la philosophie d'Adèle Van Reeth, *Philosophie des frontières*, avec Étienne Balibar, France Culture, 16 janvier 2019

Vidéo: Anne-Laure Amilhat-Szary, "Border Art", *signe de la fermeture du monde?*, France Culture, 4 mars 2019

la documentation photographique en ligne

Rendez-vous sur le site www.documentationphotographique.fr et retrouvez le catalogue complet des titres parus ainsi que les compléments numériques des 6 derniers numéros téléchargeables pour les abonnés à la formule papier + numérique :



Pistes pédagogiques

documentation photographique

S'abonner Les numéros Compléments Numériques

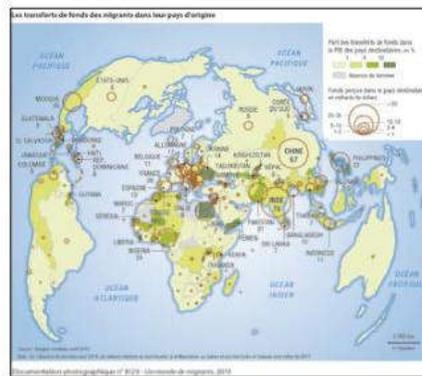
Accueil » Compléments Numériques » Documentation Photographique n°9120 (Numérique)

Export en pdf

Les compléments numériques :

- a. La version numérique du "Point sur"
- b. La version numérique des "Documents" :
 - 1) Images et cartes 2) Textes
- c. Pistes pédagogiques :
 - 1. Réfugiés
 - 2. Méditerranée
 - 3. Frontières
 - 4. Les migrations en carte
 - 5. Les clandestins, crise migratoire en section européenne
- d. Ressources complémentaires
- e. Vidéos avec auteur :
 - 1. Entretien 1 : Migrations actuelles
 - 2. Entretien 2 : Diasporas
 - 3. Entretien 3 : Réfugiés
 - 4. Face au doc 1 : Passeport US
 - 5. Face au doc 2 : Frontières
 - 6. Face au doc 3 : De Moria à Lesbos

Documents images et textes



Vidéos avec l'auteur

QUELLES POLITIQUES CULTURELLES ONT ÉTÉ MENÉES DEPUIS 1945 ?

Feuilletage en ligne

ELISA CAPDEVILA
Auteure de la Documentation photographique "Culture, médias et pouvoirs"

L'AUTEUR

**MICHEL FOUCHER**

Géographe et titulaire de la chaire de géopolitique appliquée au Collège d'études mondiales (FMSH, Paris), il a dirigé le Centre d'analyse et de prévision du ministère des Affaires étrangères et a été ambassadeur de France dans les Pays Baltes (Lettonie). Il a publié, entre autres, *Frontières d'Afrique. Pour en finir avec un mythe* (CNRS Éditions, 2014) et *Le retour des frontières* (CNRS Éditions, 2016).

Alors que le monde n'a jamais été aussi perméable à la circulation des personnes, des biens et des images, les frontières non seulement ne s'effacent pas mais connaissent dans plusieurs points du globe un processus de fermeture et de durcissement. Ce dossier apporte une définition claire des frontières et met en évidence leur extrême variété en fonction du degré d'ouverture ou de fermeture, du type de tracé et du support. Les frontières sont pensées tant comme des lignes de séparation pouvant faire l'objet de contentieux, que comme une ressource. Les populations peuvent en effet jouer des différences de prix, de taux de change, de salaires. Ce dossier met donc également l'accent sur les zones frontières qui sont, parfois simultanément, des zones de conflit difficiles à sécuriser et des lieux d'échange et de négoce.

**L'INVENTION DES FRONTIÈRES**

Les frontières dans l'Antiquité (I)
Les frontières dans l'Antiquité (II)
Les grands traités de frontières
Tracer la frontière
La formation des frontières françaises
Les frontières extérieures de l'Union européenne

ATTACHEMENT ET DÉPASSEMENT

Quand la frontière inspire
Peut-on parler de frontières linguistiques ?
Les frontières africaines
Quand la frontière protège
Les ponts internationaux
Frontières et déplacement de population
Frontaliers en Europe et en France
Frontière ressource : le cas de l'Afrique de l'Ouest

OBSESSION ET REJET

Lignes de front et contentieux territoriaux
Les crises transfrontalières : la bande saharo-sahélienne
La tentation du mur
L'art et la subversion des frontières
Frontières maritimes
Le cyberspace est-il sans frontières ?
Frontières et migrations
Quand une frontière s'efface... partiellement ?

POUR CONCLURE

L'avenir de Schengen

NUMÉRO À PARAÎTRE

N° 8134 – L'ASIE DU SUD-EST

N° 8135 – L'EMPIRE ROMAIN

9,90 €

www.documentationphotographique.fr**CNRS EDITIONS**

Impression : Dila
Dépôt légal 1^{er} trim. 2020
ISSN : 0419-5361